LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 26 MAI 1966

PRIX 10C

Huitième congrès an... de la Fédération des A.P.M.

Voici le programme détaillé du 8e congrès annuel de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de Langue française du Manitoba, au Collège de St-Boniface, le dimanche 29 mai prochain:

12 h. 30 p.m.: Inscription.
1 h. p.m.: Prière. Mot de bienvenue et Rapport du président, M. Louis LeGal.
1 h. 15 p.m.: Lecture du procès-verbal du congrès annuel 1965: Mme Georgette Forbes.
1 h. 30 p.m: Rapport financier: M. Jacques Alain.
1 h. 35 p.m.: Formation du Comité de nomination.
1 h. 40 p.m.: Rapport des Associations locales: travail de l'année écoulée.
2 h. 15 p.m.: 1) Nomination du président des élections.
2) Présentation de l'exécutif actuel.
3) Nomination des scrutateurs (4).
2 h. 30 p.m.: Election des membres de l'exécutif et des conseillers.
3 h. p.m.: Café.
3 h. 15 p.m.: 1) Rapport du Comité des scrutateurs.
2) Présentation du nouveau Comité d'exécutif.
3) Affaires nouvelles.
3 h. 45 p.m.: Causerie: "La consécration du monde actuel par les laïcs", selon S. S. Paul VI et le Concile Vatican II, par le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., aumônier de la F.A.P.M.
Discusion ...
5 h. 20 p.m.: Message de l'aumônier.
5 h. 30 p.m.: Messe à la chapelle du collège pour les congressistes.
6 h. 30 p.m.: Banquet de clôture.
7 h. 30 p.m.: 1) Mot du nouveau président.
2) Son Exc. Mgr M. Baudoux.

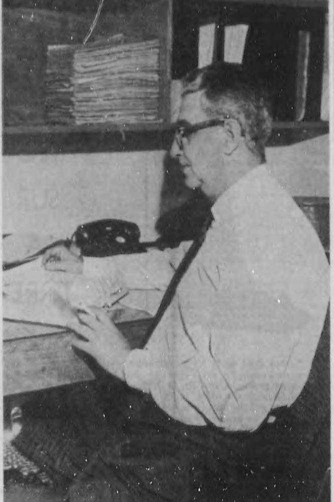
Ottawa pourrait financer des centres culturels

HAMILTON — L'ancien ministre fédéral de la justice, M. Davie Fulton, a exprimé l'avis que le gouvernement central devrait financer des centres culturels et éducatifs, destinés à l'enseignement du français, dans les provinces qui en désirent.

Parlant lors d'une assemblée de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de l'Ontario, M. Fulton a précisé que les autorités fédérales devraient payer 100 pour cent des frais d'établissement de ces centres et 75 pour cent des frais d'exploitation.

L'ancien ministre a affirmé que ces institutions seraient particulièrement utiles dans les provinces, comme la Colombie-Britannique, où il n'existe pas de classes pour les enfants d'expression française dans les écoles publiques.

"Si un Canadien français part du Québec pour aller s'établir dans une autre partie du Canada, a-t-il souligné, il doit éventuellement cesser d'être Canadien français. Ces écoles permettraient aux familles canadiennes-françaises de faire instruire leurs enfants partout au pays."



La Liberté et le Patriote rend hommage au poste CKSB cette semaine, avec la collaboration d'un bon nombre de commanditaires. Cet hommage s'adresse de façon toute particulière au personnel dévoué d'aujourd'hui qui continue si brillamment la tradition des anciens de 1946. La photo ci-desus illustre l'un de ces dévoués membres de l'équipe, M. Valmore Gervais, dont les auditeurs entendent si souvent la voix sympathique, car il leur communique chaque jour 12 des 15 bulletins de nouvelles locales.

M. Valmore Gervais, fils de médecin, né à St-Joseph de Letellier, a fait ses études à la maison-chapelle des religieuses Oblates et au Collège de St-Boniface. Bachelier ès arts en 1929, il est fier de ses illustres confrères, dont M. Roland Couture, gérant de CKSB. Tous deux sont vraiment restés fidèles à leur devise de conventum: "Jamais je nierai d'être Canadien".

Après ses études au collège, Valmore suit ses parents à Montréal. Pendant des années il sera ajusteur d'assurances à Montréal, Québec, Chicoutimi, Ottawa, jusqu'à son retour à Winnipeg où, après quelques mois comme ajusteur d'assurance, il entre le 1er décembre 1952 au service de CKSB. D'abord à la rédaction commerciale, il devint responsable du service des nouvelles il y a huit ans. Que de renseignements il a communiqués aux auditeurs de CKSB durant ces années, sachant donner une tournure bien personnelle à ses bulletins! La note religieuse, l'accent patriotique, l'humour de bon aloi, rien n'y manque.

Fidèle paroissien du Sacré-Coeur de Winnipeg, il solidifie sans cesse le trait d'union entre tous les Franco-manitobains de la région métropolitaine, sans jamais pour autant renier ses origines rurales. M. Gervais est un authentique Franco-manitobain, comme tant d'autres membres du personnel de CKSB. Hommage par lui à tous ses confrères du personnel de "la voix française du Manitoba".

Journée d'étude sur le multiculturalisme

Le Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs, région du Manitoba, tiendra une journée d'étude sur "Le multiculturalisme" à l'hôtel Marlborough de Winnipeg le vendredi 3 juin, sous la présidence de l'hon. juge Alfred Monnin.

Le matin à 10 h. on consacrera trente minutes pour l'inscription des membres. A 10 h. 30, le docteur F. P. Doyle, de Ste-Anne-des-Chênes, donnera un exposé sur "Les positions françaises au Manitoba", puis, à 11 h., M. Bud Sherman, député fédéral, tâchera d'évaluer "La réponse des Anglo-manitobains aux Franco-manitobains et au troisième groupe". Le sénateur Paul Yuzik, à 11 h. 30, expliquera "Les implications de la mosaïque ethnique manitobaine."

Après le diner, de 1 h. 30 à 3 h. 30 p.m., il y aura discussion en petits groupes, sous la présidence du R. P. Ludger Guy, S.J., du collège de St-Boniface, et de l'hon. juge W. J. Lindal. Le professeur Cornelius Jaenen, du United College, résumera les données des discussions de 3 h. 30 à 4 h.

M. Frazer G. Earle est l'organisateur de cette importante journée au nom du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs.

Une réunion à Ottawa de Franco-manitobains

MM. René Préfontaine et Jean Cyr, "exilés" de St-Pierre-Jolys et St-Boniface à Ottawa, organisent présentement une importante réunion d'anciens Franco-manitobains qui aura lieu le 26 mai à Ottawa.

Grâce à l'hon. Roger Teillet, qui sera l'hôte d'honneur, les compatriotes de la région Ottawa-Hull se rencontreront dans les édifices du parlement fédéral, à la chambre 16, là même où le président de la Chambre des Communes tient habituellement ses réceptions.

Tout laisse croire que M. Jacques LaRivière, président à Montréal des ex-Franco-manitobains de la région métropolitaine, viendra à Ottawa pour cette réunion du 26 mai.

Une visite récente de l'hon. Roger Teillet

L'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants et député de St-Boniface, revenait une fois de plus au Manitoba la semaine dernière. Durant son court séjour, il prit la parole à Winnipeg lors de l'ouverture officielle des splendides nouveaux édifices de la police (il eut alors la fierté de glisser quelques phrases françaises dans son allocution), et il présenta aussi des certificats de citoyenneté à 30 Néo-canadiens.

En Saskatchewan

Les examens de français de l'A.C.F.C.

Les examens annuels de français de l'A.C.F.C. auront lieu cette année comme suit:

Grades 3 à 8 inclusivement: Orthographe, 6 juin; Grammaire, 7 juin; Composition, 8 juin; Lecture, 9 juin.

Durée de chaque examen des grades 3 à 8: 1 heure chacun. Les professeurs devront corriger les copies d'examens de leurs élèves.

Grades 9 à 12 inclusivement: Langue française, 7 juin; Littérature, 8 juin.

Durée des examens des grades 9 à 12: 2 heures et demie chacun. Au lieu de répondre à quatre questionnaires, les élèves répondront à deux: langue française et littérature. Il n'y aura pas de texte dicté. Le questionnaire de langue française portera sur les matières suivantes: orthographe, grammaire et composition.

Il convient que tous les écoliers qui ont suivi le programme de français de l'Association au cours de l'année scolaire se présentent à ces examens.

Nous prions les parents et les instituteurs d'y voir.

Gérard AUDETTE,
chef du secrétariat,
Saskatoon, Sask.

Elections manitobaines le jeudi 23 juin 1966

La 27e législature manitobaine a été dissoute par arrêté ministériel signé le mercredi après-midi 18 mai par le lieutenant-gouverneur Richard S. Bowles, et les Manitobains seront invités à voter le 23 juin en faveur de l'équipe qui dirigera la 28e législature.

Il y avait dans la législature dissoute 36 conservateurs, 13 libéraux, 5 néo-démocrates et 1 créditiste, 2 des 57 sièges étant vacants. Le gouvernement Roblin est au pouvoir depuis 8 ans.

Les 3 principaux partis doivent présenter des candidats dans les 57 circonscriptions, et le parti du Crédit Social a laissé entendre qu'il en présenterait au moins 40. Au moment de la dissolution, les Conservateurs avaient déjà nommé 27 candidats; les Libéraux, 28; les Néo-démocrates, 25, et les Créditistes, 6.

On sait déjà que d'importants personnages ne se présenteront pas devant les électeurs pour réélection: par exemple les honorables George Hutton, ministre de l'Agriculture, Maitland B. Steinkopf, secrétaire provincial, et Abram W. Harrison, ministre sans portefeuille, MM. Keith Alexander, député de Roblin, W. G. Martin, député de St. Matthews.

Il est certain que par ailleurs la législature comptera beaucoup de députés nouveaux. Déjà les nominations et les candidatures ici et là dans la province démontrent que la machine électorale des divers partis fonctionne à plein pour dénicher des "nouveaux" à noms prestigieux. Il arrive même parfois que tel personnage s'élance de ses propres ailes dans la bataille, tel le cas du maire Joseph-P. Guay, de St-Boniface qui annonçait personnellement le 20 mai son désir de se présenter à l'assemblée libérale de nomination dans la circonscription de Radisson. Cette assemblée doit avoir lieu le 31 mai.

Le comté de Radisson comprend Transcona en entier, un tiers de St-Boniface (Parc Windsor), une partie de St-Vital et la municipalité rurale de Springfield.

Ce comité est représenté depuis 1953 par M. Russ Paulley, chef du parti néo-démocrate, qui avait été auparavant maire de Transcona pendant deux termes.

Dorval est préféré à Winnipeg pour la réparation des avions

OTTAWA — La Commission royale d'enquête Thompson est d'accord avec Air Canada et estime que la réparation de ses avions réactés devrait se faire à la base moderne aménagée à cette fin à Dorval.

Telle est la principale conclusion d'un rapport de 200 pages déposé à la Chambre des Communes par le ministre des Transports.

Ainsi se trouve sanctionnée une décision d'Air Canada qui avait soulevé une vive querelle à Montréal aussi bien qu'à Winnipeg au sujet du sort des ateliers de réparation situés dans la grande ville du Manitoba.

Toujours d'accord avec les décisions d'Air Canada, la Commission Thompson estime toutefois que la grande compagnie aérienne devrait tenir ses promesses et continuer de réparer sa flotte de Viscounts à Winnipeg tant que cette flotte d'appareils ne sera pas réduite à moins de trente unités.

La querelle au sujet de toute cette histoire dure depuis plusieurs années et le commissaire Thompson aura mis lui-même deux ans à étudier toute la question. Il avait reçu mandat du gouvernement au mois de juin 1964.

La commission estime que le fait de retenir une base de réparation des Viscounts à Winnipeg coûtera chaque année à la compagnie une somme de près de $1,600,000.

"La conclusion à laquelle en est venue la commission, précise-t-on dans le rapport, est qu'il ne faut rien changer aux plans élaborés par Air Canada visant à l'établissement d'une base unique."

"On ne devrait mettre aucun obstacle au projet d'Air Canada d'établir une base commune de revision à Dorval et d'effectuer à cet endroit les travaux de revision des DC-9. La décision de la commission n'a trait en partie qu'à ce qu'il en coûte financièrement à Air Canada pour maintenir deux bases de revision distinctes pour les avions à réaction, mais cette question ne peut être écartée.

"La conception de deux bases, poursuit le rapport, l'une à Winnipeg pour la revision des DC-9 (et des Viscounts jusqu'à leur élimination), et l'autre à Dorval pour la revision des DC-8 (et des Vanguards jusqu'à leur élimination), d'après la commission, ne se justifierait pas, en raison de la complexité de la revision d'un avion à réaction d'avant-garde avec matériel et outillage, et du personnel technique hautement expérimenté et possédant les compétences variées exigées dans ce poste."

"Reproduire en double à Winnipeg les aménagements et les effectifs de Dorval (ce qui serait grandement nécessaire pour reviser les DC-9 à Winnipeg), du point de vue de M. McGregor adopté par la commission, serait absolument injustifiable."

Selon la commission, il était nécessaire "et souhaitable pour les intérêts d'Air Canada d'avoir une seule base regroupée pour mettre la société d'Etat à même de conserver sa position actuelle dans le domaine des transports."

"La commission est d'accord, sauf sur le fait qu'il fallait nécessairement l'établir à Dorval."

La commission a blâmé Air Canada de certaines attitudes prises au cours du conflit qui dure depuis quelque temps et elle l'a louée de certains autres gestes.

Ainsi, "il parait vraisemblable que si, en 1957, Air Canada avait franchement divulgué toutes les conclusions (de certains rapports qu'elle avait en sa possession) et son intention d'adoucir le choc pour Winnipeg en remettant la fermeture de la base de Winnipeg jusqu'au retrait des Viscounts, il n'y aurait pas eu à nommer de commission en 1964."

"Tout en admettant cependant le bien-fondé des objections de quelques employés prétendant qu'ils devraient être appelés à

(Suite de la cinquième page)

Il faut reviser l'état des relations Canada-Etats-Unis

DETROIT — Invité d'honneur à un diner tenu au Cobo Hall par l'Economic Club, à Detroit, M. le maire Jean Drapeau a lancé un vibrant appel en faveur d'un idéal commun, d'une volonté collective et d'une action concertée, de la part des Etats-Unis et du Canada, pour maintenir à la face du monde le rang et la valeur d'exemple de l'Amérique du Nord.

Selon le maire de Montréal qui a aussi abordé l'épineux problème de l'empire des Etats-Unis sur l'économie canadienne, il est grand temps que, des deux côtés de la frontière, on examine avec calme et lucidité l'état des relations entre les deux pays et les défis tant du point de vue social que politique que ces relations engendrent.

"Pour continuer de servir d'exemple au monde, nos deux nations doivent en premier lieu surmonter les difficultés auxquelles elles doivent faire face, tant dans leurs rapports mutuels qu'à l'intérieur de leur frontière respective", ajouta M. Drapeau.

Selon lui, "sans que cela obéisse évidemment à aucune volonté arrêtée, à aucun plan préconçu, il se produit un phénomène d'expansion spontanée dans le cas d'un très grand pays comme le sont les Etats-Unis aujourd'hui.

"Sans l'avoir aucunement recherchée, il arrive un jour où il occupe une position dominante chez plusieurs de ses amis et alliés et où il est en mesure même, parce qu'il contrôle leur économie, d'influencer leur politique."

Et M. Drapeau de ne pas hésiter à noter: "C'est cela qui est malsain et qui risque de devenir dangereux".

Il enchaina aussitôt: "Aussi importe-t-il que nous recherchions ensemble des moyens propres à atténuer progressivement l'emprise des Etats-Unis sur l'économie canadienne sans pour autant risquer par un brusque coup d'arrêt ou une réduction draconienne des investissements d'enrayer le développement du Canada ou de porter un coup mortel à de grands programmes de progrès économique et social."

A cet égard, le maire Drapeau a préconisé deux types principaux de mesures:

1) que les investissements américains soient plutôt orientés désormais vers l'achat d'obligations que vers l'acquisition ou le contrôle des entreprises canadiennes;

2) que les sociétés américaines, lorsqu'elles créent des filiales au Canada s'efforcent de faire appel au capital canadien.

"J'ajouterai, mais alors plutôt sur le plan psychologique, qui a aussi son importance, que les filiales canadiennes de sociétés américaines, se comportent comme des sociétés canadiennes et s'efforcent de se conformer aux directives, aux voeux et, demain, au plan de développement du Canada."

Le maire de Montréal a ensuite traité de la responsabilité particulière des Etats-Unis de favoriser non seulement l'expansion économique de ses voisins, en particulier le Canada, mais aussi de s'associer à l'immense effort que les Canadiens sont en train de faire d'un océan à l'autre pour répondre à leurs aspirations spirituelles et sociales.

"A cette fin, souligna-t-il, le capital américain, s'il doit servir de stimulant à l'économie canadienne, doit être également un instrument dans l'édification de ce que l'on peut appeler un ordre social nouveau. C'est justement l'établissement de cet ordre social nouveau, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, qui maintiendra et renforcera aux yeux du monde entier la position dominante du continent nord-américain."

Le Canada doit atteindre ses objectifs nationaux et son progrès économique

MONTREAL — M. Pearson a déclaré devant plus de 500 journalistes américains réunis à Montréal la semaine dernière que le Canada croit de plus en plus à une interdépendance raisonnable. Les Canadiens, a-t-il expliqué, sont nord-américains, mais ceci ne veut pas dire qu'ils sont rivés au continent. Le Canada est étroitement lié à la communauté nord-atlantique, mais les Canadiens ne sont pas pour autant européens. M. Pearson a toutefois précisé que cette interdépendance ne doit pas empêcher le Canada d'atteindre ses objectifs nationaux et son progrès économique. Il a ajouté que son gouvernement doit voir à ce que l'économie ne tombe jamais sous le contrôle américain.

Le contrôle américain

M. Pearson a expliqué que les Etats-Unis contrôlent actuellement presque 60 p. 100 de l'industrie manufacturière canadienne. Bien que ceci témoigne éloquemment de l'intérêt des Américains vis-à-vis le Canada, ce n'est pas sans inquiéter sérieusement Ottawa à cause de la répercussion qu'une telle situation peut exercer sur l'essor économique du pays en tant qu'Etat distinct et indépendant.

"Ce qui n'est peut-être pas bien compris aux Etats-Unis, d'expliquer le premier ministre, c'est le fait que Washington ne se rend pas toujours compte du caractère unique du Canada dans ses législations touchant le commerce étranger." M. Pearson a déclaré que les Etats-Unis ne doivent pas considérer le Canada comme n'importe quel pays étranger et que les mesures adoptées pour les autres pays doivent être modifiées en ce qui concerne notre pays.

M. Pearson d'expliquer que Washington ne doit pas oublier que le Canada constitue son marché le plus vaste.

De fait, au cours de chacune des 10 dernières années, les exportations américaines de marchandises diverses ont excédé les achats du Canada de plus d'un milliard de dollars. Chaque année le Canada accuse vis-à-vis les Etats-Unis un déficit énorme dans les comptes courants... et ce déficit doit être couvert en partie par des emprunts négociés aux Etats-Unis! Le premier ministre a déclaré qu'il doute qu'il puisse exister un autre pays qui, d'une année à l'autre, donne aux Etats-Unis une telle balance favorable de paiements et un aussi grand appui que le Canada.

"Quoique le Canada soit inquiet devant cette situation, de poursuivre le premier ministre, il croit qu'une indépendance économique complète fondée sur un nationalisme étroit serait néfaste." Selon lui, toute la politique internationale d'après-guerre du Canada fait preuve de sa foi dans le concept d'interdépendance et d'internationalisme économique et politique. M. Pearson a rappelé que notre pays a toujours favorisé les arrangements multilatéraux, principalement ceux que proposaient les Etats-Unis.

"Même lorsque nous parlons de nationalisme économique, a poursuivi M. Pearson, nous pensons beaucoup plus à la sauvegarde politique et culturelle de notre propre identité qu'à l'augmentation de notre richesse et de nos ressources. C'est le sentiment national, plus que le revenu national, qui incite la grande majorité des Canadiens à rejeter la notion d'union économique avec les Etats-Unis. Nous ne voulons pas créer un Canada aux vues étroites et nous ne voulons pas nous cacher derrière les barrières tarifaires avec une oeillade occasionnelle vers l'Oncle Sam."

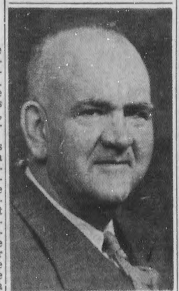
M. Pearson a déclaré que le Canada insistera pour que les compagnies américaines établies chez nous agissent, en droit et en fait, comme de bons citoyens canadiens. Il a reconnu que les capitaux américains au Canada ont largement contribué à diminuer le chômage et à mousser toute l'économie nationale, mais il a ajouté que ces mêmes capitaux devront continuer de servir la nation canadienne.

M. Pearson a déclaré que notre pays doit demeurer une nation internationale, cosmopolite, dynamique, aux grandes perspectives et les yeux fixés sur l'avenir. Le Canada doit, dans ses programmes internes, encourager activement les différences cuturelles et se tenir constamment à l'avant-garde.

Il a ajouté que toute conception erronée au sujet du Canada disparait lorsqu'on décide de visiter Montréal — la deuxième ville de langue française au monde — et l'une des plus progressives. En effet, a-t-il dit, personne ne peut se méprendre sur Montréal et la considérer simplement comme une autre ville nord-américaine. M. Pearson a déclaré que si un Canadien veut prouver à un 'cousin" américain qu'il n'est pas simplement une sorte de nord-américain, mais qu'il a une identité bien à lui, il lui suffit de parler en français...



Mlle Gisèle Pelletier, fille de M. et Mme Léon Pelletier, de la rue Bourgeault, St-Boniface, recevra avec ses confrères finissants du Collège de St-Boniface son baccalauréat ès arts, lors la convocation de l'Université de Manitoba, le jeudi 26 mai, mais aussi la médaille d'or que l'Université accorde à celui ou celle qui a obtenu les plus hautes notes en philosophie latine. Félicitations à Gisèle, qui fait ainsi honneur à ses anciens professeurs de l'école Marion, de l'Institut Collégial St-Joseph et du Collège de St-Boniface. En septembre prochain elle commencera ses études à la faculté d'Education de l'Université de Manitoba. Durant les mois d'été, elle travaille à la rédaction de La Liberté et le Patriote, et bientôt elle écrira des articles spéciaux pour la jeunesse franco-manitobaine à laquelle elle fait déjà honneur.



M. Joseph-R. Doiron commençait sa chronique hebdomadaire "Je me souviens" il y a exactement trois ans, au moment où La Liberté et le Patriote terminait ses premières cinquante années de publication. Depuis ce temps il vient au bureau de la rédaction chaque semaine, feuilletant les "vieux" numéros pour en tirer les faits et gestes d'il y a 50 ans, 40 ans, 30 ans, 20 ans et 10 ans. Que de lecteurs ont remercié ce fidèle chroniqueur qui leur fait ainsi revivre tant d'agréables souvenirs d'antant! Merci à ce collaborateur qui n'a jamais négligé pour autant sa fonction de professeur au Collège de St-Boniface. Ne vient-on pas de reconnaître ses qualités pédagogiques, au collège de la ville-cathédrale, en le nommant assistant principal du cours secondaire, le premier laïc à occuper un poste dans l'administration de cette vénérable instittuion franco-manitobaine.

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique a révélé que la population du Canada s'élevait au 1er avril à 19,859,000 habitants, et que ce total dépasserait les 20 millions d'ici quelques semaines ou quelques mois.

Ce dernier relevé indique une augmentation de 1,621,000 âmes sur le précédent, qui date de juin 1961, soit une hausse de 9 pour cent.

Un autre relevé sera effectué en juin, date à laquelle on devrait rejoindre le chiffre de 20,000,000.

Les "inondés" de la Rouge peuvent réclamer de l'aide jusqu'au 11 juin

Le gouvernement provincial a annoncé qu'on va limiter le montant d'aide financière accordée pour dommages causés par l'inondation aux édifices dans la vallée de la rivière Rouge. Selon l'échelle déterminée, d'après le premier ministre Duff Roblin, une ferme endommagée pourrait recevoir jusqu'à $5,300 et les propriétés résidentielles jusqu'à $3,300.

La date limite pour réclamations auprès du comité de la Vallée de la Rouge au sujet des dommages aux édifices inondés par la Rouge ou ses affluents, est fixée à minuit le 11 juin. Les réclamations doivent être envoyées au bureau du comité, à 305 Broadway, Winnipeg, aussitôt que possible et avant la date limite.

A sa demande, le comité a reçu l'autorisation du gouvernement provincial de fixer ainsi les maximums: une résidence, même si une partie sert pour affaires, $3,000; les édifices qui, selon le comité, sont considérés comme partie de résidence, $300; tous les édifices de ferme, autres que la résidence, qui sont considérés comme essentiels, $2,000; un édifice servant aux affaires et appartenant à une ou à des personnes qui, selon le comité, sont engagés dans une petite affaire, $3,000; une maison à logis multiples qui, selon le comité, appartient à une ou des personnes qui sont engagées dans une petite affaire, $3,000.

En deux mots: le maximum qu'un fermier peut recevoir pour une résidence endommagée est de $3,000; de $300 pour dépendances telles que garages, et $2,000 pour les autres édifices qui sont essentiels sur une ferme. Quant aux autres propriétés résidentielles, résidence et dépendances, le maximum est de $3,300.

M. Elswood Bole, président du comité, a dit que la province a accepté de permettre de plus amples compensations dans les cas spéciaux de dommage extraordinaire, ou quand les édifices ont dû être déménagés, ou dans des situations similaires. Ces cas spéciaux seront étudiés plus tard par le comité.

Le comité a déjà 19 évaluateurs à son service: 9 dans la région de Morris et 10 rattachés au bureau de Winnipeg. A date, 663 réclamations ont été reçues.

Les 84 hôpitaux du Manitoba dépensent $48,000,000 en 1966

La Commission des Hôpitaux du Manitoba, dont le docteur F. P. Doyle, de Ste-Anne-des-Chênes, est un des membres, a diminué les budgets des 84 hôpitaux de la province d'un montant de près de $5 millions, mais les dépenses totales seront quand même de 10 pour cent plus élevées qu'en 1965.

En octobre dernier ces hôpitaux avaient demandé à la commission d'approuver leurs budgets de 1966 au montant global de $53,416,000, ce qui aurait signifié une augmentation de $9,385,000 ou de 21.3% par rapport à 1965. Par suite de la décision finale de la commission, l'augmentation sera de $4,569,000 ou de 10.4%.

M. Gordon Halland, président de la commission, a dit que même si les requêtes ont subi de substantielles diminutions, l'augmentation de $4,569,000 permettra de grandes améliorations dans les services hospitaliers. Mais de fait, a-t-il ajouté, 70% de l'argent requis pour l'entretien des hôpitaux sont distribués en salaires.

Parmi les nouvelles facilités et les nouveaux programmes qui entreront en pleine activité pour la première année complète, mentionnons la nouvelle aile-H de l'hôpital général de Winnipeg et des unités de service intensif à l'hôpital général St-Boniface.

Le pavillon britannique de l'Expo 67 à Montréal

MONTREAL — Bien qu'il reste encore onze mois jusqu'à l'ouverture de l'Expo 1967, la construction du Pavillon Britannique est bien avancée. Le "topping-out" de la tour de deux cents pieds de haut du pavillon — l'un des bâtiments les plus frappants de l'Expo — aura lieu le vendredi 27 mai, à 11 h. 30 a.m.

Au cours d'une cérémonie aussi simple que pittoresque, on posera le dernier boulon à la tour en présence de Sir William Oliver, commissaire général britannique, et de Sir Basil Spence, architecte du pavillon. Les invités seront ensuite priés de se joindre aux ouvriers, à pied d'oeuvre, afin de partager avec eux le "déjeuner du travailleur britannique" composé de bière et de sandwichs; c'est alors qu'un toast sera porté avec de la bière anglaise provenant d'un tonneau spécialement importé pour la circonstance.

On s'attend à ce que Sir William Oliver annonce alors une nouvelle au sujet de la participation britannique à l'Expo 67.

CKSB, fidèle à sa mission

Il y a vingt ans, soit le 27 mai 1946, le verbe français envahissait officiellement pour la première fois les ondes manitobaines. Un peu plus tard il répétait cet exploit, deux fois en Saskatchewan et aussi en Alberta. Son élan fut bloqué hélas par les Rocheuses, mais il est tellement fort que la conquête de Vancouver sera un fait accompli avant trop longtemps.

C'est cet événement majeur de notre vie française dans l'Ouest canadien que le 20e anniversaire du poste CKSB de St-Boniface rappelle vivement à nos esprits et à nos coeurs. Il y a des moments où la minorité franco-manitobaine hésite, cherche péniblement sa voie, sent l'engourdissement du doute l'envahir subtilement, comme aujourd'hui où la vitalité extraordinaire du Québec lui permet trop, par comparaison, de sentir ses réelles faiblesses. Tout de même, un anniversaire comme celui de CKSB redonne vie et fierté et doit nous relancer sur la voie de nouveaux accomplissements.

Donc pour un instant, sans oublier pour autant les difficultés du présent et les exigences de l'avenir, il fait bon de revivre les grands moments de ce 27 mai 1946. Quoi! Une poignée de Franco-manitobains avait une fois de plus vaincu le destin. Avec enthousiasme, à coup de milliers de dollars volontairement donnés, en réponse à leurs chefs de file, ils devenaient les propriétaires de leur propre poste de radio. Ils découvraient parmi eux des hommes pleinement qualifiés pour faire fonctionner à merveille cette "machine" qui allait apporter le verbe français dans leurs foyers, à coeur de jour. Tout cela sans aucune aide gouvernementale, sans l'appui des grandes entreprises commerciales.

Ce fut alors des heures de vraie fierté nationale. C'était l'aboutissement de trente années de luttes discrètes, de résistance méthodique, constante, habile et tenace à la loi inique de 1916. C'était l'un des plus beaux fleurons de cette Association d'Education que parents et chefs religieux et nationaux avait lancée pour garder dans nos foyers, à tout prix, notre langue et notre culture propres. Tout ce que l'Eglise, les Ecoles, les Associations diverses, le Journal avaient su accomplir depuis 1916 exigeait désormais la conquête moderne des ondes, afin de contrebalancer l'influence de la radio anglaise. Désormais, du matin au soir, le sanctuaire national qu'est le foyer serait préservé. La radio française saurait y maintenir cette atmosphère qui devrait régner à l'école.

Après vingt ans, on a raison d'être fiers des résultats. Car ce poste, fruit en 1946 de l'union des coeurs et des volontés, n'a jamais cessé sa fidélité à sa mission. Aussi il convient de rendre hommage à ses fondateurs, sans doute, mais surtout à son personnel fidèle. Ce personnel a connu bien des changements, mais au prix de la continuité. L'esprit permanent, toujours le même, a accepté sans jamais rechigner la loi même de sa vie, celle de l'adaptation. C'est pourquoi, en 1966, CKSB donne toujours à ses auditeurs son message culturel par le truchement de la nouvelle, de la musique, de la chanson, mais il le fait selon les exigences de 1966, comme il le fit selon les besoins de 1946 ou de 1956. Il n'est pas surprenant que "tous les gars, les filles" d'aujourd'hui soient aussi fidèles auditeurs que l'étaient leurs parents il y a 20 ans.

Et puis, poste de ralliement des Franco-manitobains, CKSB apporte à chacun un bagage de nouvelles locales et provinciales qui complète avantageusement celles qu'apporte occasionnellement Radio-Canada sur le plan national ou québécois. Que dire maintenant du carnet social quotidien qui correspond si richement aux va-et-vient des pages du journal? Naissances, décès, mariages, soirées paroissiales et sociales, annonces de congrès de nos associations et d'assemblées de nos organismes économiques, rien n'y manque pour démontrer que la minorité franco-manitobaine n'est pas un groupe amorphe, sans consistance.

Enfin, ce poste dont nous sommes les vrais propriétaires, il a fallu le soutenir financièrement depuis vingt ans. On n'a qu'à feuilleter les pages de notre journal cette semaine pour y découvrir que CKSB compte un grand nombre d'amis chez les nôtres. Ces commanditaires franco-manitobains ont véritablement fait d'une pierre deux coups, car ce qu'ils apportaient au poste en bel argent sonnant leur était rendu au centuple par les auditeurs attirés vers eux. Mais hélas! Ce point de la "commandite" met aussi en relief notre faiblesse économique, car, si nous avons pu payer la construction de notre poste avec notre propre argent, il nous a fallu compter sur des alliés de langue anglaise et d'autres langues étrangères pour le maintenir en onde au jour le jour. Au moins profitons de cet anniversaire pour répondre à l'appel si souvent lancé par CKSB, n'encourageons ses commanditaires de langue anglaise qu'en leur disant que c'est l'appel du poste CKSB qui nous a acheminés vers eux.

CKSB fête ses vingt ans avec un désir renouvelé de rajeunissement et de fidélité à sa mission. Aidons-le plus que jamais à accomplir cette mission, celle de maintenir et d'épanouir l'atmosphère française de nos foyers. Car en 1966 comme en 1946, même si aujourd'hui la télévision d'Etat nous apporte sa riche contribution, la programmation particulière de notre poste peut nous donner énormément.

D'ailleurs, c'est le propre de CKSB de donner. N'a-t-il pas donné à tout le pays, particulièrement au Québec, une équipe d'hommes et de femmes qu'il avait lui-même initiés aux secrets de la technique radiographique? Ce fut sa manière à lui de démontrer, de façon concrète, sa reconnaissance aux compatriotes du Québec, de l'Ontario, de l'Ouest qui, en 1946, contribuaient des milliers de dollars à sa fondation. Il rendit en valeurs humaines ce qu'il avait reçu en argent. Ca ne peut s'oublier...

Donc reconnaissance à CKSB. Nous avons tous hâte de lui dire de façon encore plus tangible notre MERCI à l'automne, alors qu'il célébrera avec éclat son 20e anniversaire... sans doute avec la doyenne Association d'Education qui, à 50 ans, se réjouit toujours du succès de ses benjamins. Le journal aussi a raison de se réjouir, car à 53 ans il n'a cessé de soutenir tant d'Associations. Et on n'a qu'à feuilleter ses pages depuis 20 ans pour y relire des centaines et des centaines de communiqués, de chroniques, d'annonces, d'articles de fond illustrant la vie de CKSB.

"JE SUIS VENU JETER LE FEU SUR LA TERRE"

(Luc, 12, 49)

Le feu dont parle Notre-Seigneur, c'est le pouvoir de purification de l'évangile, sur l'humaité, par la grâce du Saint-Esprit. Dimanche prochain, fête de la Pentecôte, la liturgie nous rappellera la descente du Saint-Esprit sous forme de feu sur Marie et les apôtres réunis au Cénacle, et aussi notre propre raffermissement par le sacrement de confirmation. Le dessin ci-dessus est l'oeuvre du R. P. Arthur J. King, O.M.I., de Buffalo, N.Y.

Archevêché de Saint-Boniface

Le Pavillon chrétien

Quête commandée — le dimanche 29 mai

Chers collaborateurs,

Le PAVILLON CHRETIEN, qu'érige à l'EXPO '67 l'ensemble des chrétiens du Canada, concrétise bien notre ardent désir d'unité et de témoignage unique au nom du Christ Jésus. Cette entreprise commune prépare une exceptionnelle profession de foi au Christ et sera un signe dynamique de notre fidélité à l'Eglise vivant en ce temps moderne.

Vous recevez ces jours-ci de la Conférence Catholique Canadienne une abondance de documents concernant le PAVILLON CHRETIEN (feuillets, texte d'homélie, enveloppes, affiches et autres renseignements). Vous constatez que les évêques accordent leur entier appui en prescrivant, chacun dans son diocèse, une **prédication spéciale et une quête commandée** pour le dimanche 29 mai, jour de la Pentecôte.

Je vous exhorte donc, chers collaborateurs, à pourvoir vos fidèles des renseignements utiles qui sauront motiver une adhésion spirituelle et financière à cette oeuvre d'Evangile que sera le PAVILLON CHRETIEN à l'EXPO '67.

L'annonce de la quête du PAVILLON CHRETIEN devra être faite les dimanches 22 mai et de la Pentecôte.

L'enveloppe de la paroisse portant la date du dimanche 29 mai ne servira pas, ou s'il en est qui s'en servent, la somme qu'elle contient sera pour le PAVILLON CHRETIEN.

Que l'Esprit-Saint unisse les esprits et les coeurs dans une même volonté de concorde et de paix.

† ANTOINE, évêque.

Le Pape et la Pologne

CITE DU VATICAN — "Nous sommes convaincu que les motifs opposés à la réalisation de notre pèlerinage à Czestochowa, et attribués à des actes ou à des attitudes du très vénéré cardinal Wyszynski ne sont pas justifiés," a déclaré le pape dans un discours en latin prononcé au cours d'une messe qu'il a célébrée à Saint-Pierre pour trois mille Polonais venus de plusieurs pays d'Europe et d'Amérique assister à la célébration à Rome du millénaire chrétien.

Paul VI a affirmé que la célébration de ce millénaire ne pouvait en aucune façon être "antinationale, ni avoir le caractère de revendication de privilèges théocratiques ou de formes politiques et sociales archaïques", mais qu'elle était l'expression de l'aspiration d'un peuple vers sa liberté religieuse et civique. "C'est pourquoi, a-t-il ajouté, nous pensons que cette célébration n'est pas opposée au bien-être et au progrès d'une société moderne, mais qu'elle doit être considérée plutôt comme un élément honorable et favorable."

Après avoir indiqué qu'il se proposait d'assister lui-même aux manifestations de Czestochowa, le pape a poursuivi: "On ne nous a pas autorisé à effectuer cette visite bien que nous en eussions manifesté l'intention respectueusement et que nous eussions donné l'assurance que notre très bref voyage n'avait pas d'autre caractère que religieux, ni d'autre intention que celle de célébrer ce grand événement millénaire. Nous en avons ressenti, naturellement, un vif chagrin, et cela aussi en raison de l'affection personnelle que nous portons à la Pologne".

C'est à ce point que le pape a dit que les motifs invoqués contre son pèlerinage n'étaient pas justifiés "et nous ne pouvons pas croire, a-t-il ajouté, qu'ils soient partagés par le sentiment commun d'une nation aussi noble et respectueuse envers l'Eglise, que la Pologne".

Le pape a affirmé ensuite qu'il n'en aimera que davantage la Pologne et il a engagé ses auditeurs à en faire autant. "Telle est la perspective que la célébration du millénaire a ouverte pour l'avenir, a ajouté le Saint-Père. Nous devrons aimer toujours plus que par le passé cette chère nation, tant éprouvée, toujours vive et fidèle".

Relevant que la célébration du millénaire a été l'occasion d'une grande profession de foi catholique Paul VI a dit aussitôt après:

"Nous sommes sûr que cette profession, loin de lier au passé et d'étouffer l'âme de la nation, la renforce et lui ouvre la voie à toutes les véritables et salutaires conquêtes de la vie moderne, la voie de la liberté civique et du progrès social, de la collaboration, de la concorde et de la paix dans l'ordre international".

Terminant en polonais, le pape a adressé sa pensée au cardinal Wyszynski et à tous les Polonais.

"Notre pensée va aussi, comme notre devoir chrétien nous l'impose, a-t-il conclu, à toutes les autorités civiles avec la prière à Dieu pour qu'il les aide à assurer à la nation le bien commun entier et véritable".

Les Juifs et la commission B-B

OTTAWA — Des membres de la communauté juive du Canada se sont plaints au premier ministre, M. Pearson, de certaines notions discriminatoires de racisme contenues dans le texte du mandat de la commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme.

M. Michael Garber, de Montréal, président du Congrès juif du Canada, a souligné à ce sujet que plusieurs personnes haut placées continuent de parler du développement du Canada comme de l'oeuvre "des deux races fondatrices".

"Je ne crois pas qu'il soit sain pour un pays comme le nôtre, d'avoir une telle désignation dans nos archives", a-t-il ajouté en présentant un mémoire à M. Pearson et à sept des ministres du cabinet fédéral.

Le premier ministre a répondu que le cabinet aurait pu employer "une expression plus heureuse" en rédigeant le mandat de la commission. A son avis, le mot "race" pouvait porter à une fausse interprétation.

M. Pearson a fait savoir qu'il en avait discuté avec les membres de l'organisme qui tentent de modifier ce terme. Même si le mandat demeure inchangé, a-t-il précisé, les rapports de la commission, plus importants que le mandat, viseront à faire disparaître cette impression.

A titre personnel, M. Pearson a fait savoir qu'il employait les mots "groupes" et "cultures" à la place de "race" lorsqu'il parle des nations fondatrices de notre pays.

"Viens vers le Père"

Le Catéchisme canadien de 1ère année

(adopté comme programme à l'automne)

1. Un Catéchisme unique pour le Canada.

L'adoption par les Evêques du Canada d'un catéchisme unique pour tout le pays ouvre pour nous une ère nouvelle. Que tous les catholiques de langue française et de langue anglaise reçoivent la même éducation chrétienne est un avantage incontestable pour le développement de la foi et de l'Eglise canadienne.

Cette décision fut prise conjointement par les deux comités des Evêques du secteur français et du secteur anglais de l'Education chrétienne le 27 janvier dernier. Ils ont adopté pour tout le pays la série de catéchisme déjà en voie de rédaction dans la Province de Québec. Déjà les catéchismes de 1ère et 2e années sont utilisés dans cette province et dans quelques diocèses des autres provinces. La version anglaise pour les enfants de 1ère année doit sortir de presse sous peu. Un effort est déjà fait pour que les équipes de rédaction pour les autres catéchismes en français soient représentatives du pays et travaillent conjointement avec le secteur anglais à mesure que celui-ci s'organise.

2. Le Catéchisme de 1ère année.

Les journaux et la télévision française nous ont informé dans le passé sur ce catéchisme de 1ère année "Viens Vers le Père". Qu'est-ce qui le caractérise et le rend plus précieux que celui présentement en usage dans nos écoles?

1) D'abord et avant tout c'est un programme qui offre des instruments très pratiques aux Maitres, aux Prêtres et aussi aux Parents eux-mêmes pour collaborer à l'éducation chrétienne des enfants. On sait combien les Parents désirent savoir quoi faire et comment s'y prendre avec les catéchismes nouveaux. Avec le catéchisme canadien, la part des parents est prévue dans le programme lui-même. Des pages leur sont réservées dans le manuel de l'élève, de sorte qu'ils peuvent se rendre compte de ce qui a été fait à l'école chaque semaine. Aussi des indications sont données pour guider dans l'éducation au foyer. De plus, puisque les parents sont les premiers éducateurs de la foi et veulent poser des questions pour en savoir davantage, des réunions de parents font aussi partie du programme. N'est-ce pas ainsi que les parents peuvent effectivement prendre la place qui leur revient en éducation?

2) Pour les Maitres, un Guide simple, clair, unifié, donne le détail de la présentation et du développement de l'enseignement de chaque semaine en quatre leçons, mais qui souvent peut s'étendre à cinq. Un disque aide l'Institutrice pour la prière chantée selon le thème de chaque semaine. Enfin une série de grandes images illustre chacune des 36 semaines du programme.

3) Le prêtre aussi peut trouver dans le catéchisme canadien son rôle propre auprès des petits. A certains jours, sa présence est presque indispensable tant sa place est prévue dans le programme. Mais aussi un "Guide de Réunions de Parents" sert d'instrument très pratique pour organiser en équipe, avec l'Institutrice et un ou deux représentants des parents, ces rencontres pour les parents des enfants de 1ère année.

4) Pour ce qui regarde le contenu du catéchisme canadien, il renferme la même ligne d'éducation que nous avons présentement. Il s'agit d'une initiation aux attitudes fondamentales chrétiennes, à la prière et à la vie chrétienne, fondées sur une connaissance vivante de Dieu Père, Fils et Esprit-Saint.

Cependant, puisque cette orientation fondamentale de la vie est si importante et que l'enfant ne peut y entrer que si nous procédons lentement, à son rythme, les Evêques ont décidé d'y consacrer toute l'année, sans se hâter pour initier aux sacrements. En effet, la préparation immédiate à la réception des sacrements est remise pour le moment à la 2e année. Cela n'empêche aucunement les parents qui ont consciencieusement donné une éducation chrétienne au foyer et qui jugent que leur enfant possède une maturité spirituelle suffisante pour profiter véritablement des sacrements de les y conduire eux-mêmes avec l'approbation du curé à la fin de la 1ère année d'école.

3. Adoption de "Viens Vers le Père" en 1ère année dans le diocèse de Saint-Boniface.

La Commission catéchistique diocésaine, présidée par Son Exc. Mgr Baudoux, a décidé à l'unanimité d'adopter le Catéchisme canadien de 1ère année en français et aussi en anglais dès l'automne prochain. Des conditions pour son adoption ont été déterminées pour qu'il porte tous les fruits désirés.

1) Etendue de l'adoption.

Dans sa présentation actuelle, le catéchisme canadien ne peut être enseigné comme programme que dans des classes à degré unique. C'est dire qu'il ne peut pas être adopté dans des classes réunissant des élèves de 1ère et de 2e année ou plus. Cependant, dans ces cas, on pourrait s'en servir comme livre de référence et utiliser le disque et les grandes images.

De plus, en adoptant ce programme en 1ère année, la Commission catéchistique entend utiliser tous les matériaux offerts: livres du Maitre et de l'élève, le disque, les images et, pour la paroisse, le "Guide des Réunions de Parents". Une Bible complète serait aussi nécessaire dans chaque classe.

2) Formation des catéchistes.

Les catéchistes qui ont enseigné notre programme actuel et qui ont aussi suivi des cours préparatoires jouissent déjà d'une formation qui leur sera utile à l'enseignement du catéchisme canadien.

Cependant, il y a certains éléments nouveaux avec lesquels ils ne sont pas familiers tant sur le plan doctrinal que pédagogique. De plus, il semble nécessaire de préciser quelques points de pédagogie et de doctrine pour rafraîchir la formation reçue.

Une bonne formation comprend 20 heures de cours, et la meilleure qui soit est celle donnée dans une session intensive de plusieurs jours d'affilée. C'est pourquoi une semaine de formation au Catéchisme canadien est organisée pour la semaine du 4 au 8 juillet au Collège de St-Boniface. Il est à souhaiter que tous les Catéchistes fassent un effort pour suivre cette semaine de cours à moins que ce ne leur soit vraiment impossible; ils se rappelleront que d'autres sessions seront organisées les samedis 10, 17 et 24 septembre, comprenant en tout douze heures de cours et de travail pédagogique.

La Commission catéchistique veut indiquer clairement que l'une ou l'autre de ces séries de cours fait partie des conditions nécessaires pour l'adoption de ce nouveau programme en mettant la préférence dans la session au début des vacances.

De plus, quelques réunions seront nécessaires durant l'année pour assurer la progression dans le programme et mettre au point des éléments pédagogiques dans des échanges d'expérience.

3) Formation des prêtres.

Déjà les prêtres sont au courant de ce nouveau programme et entendent s'y familiariser davantage dans des réunions spéciales à l'automne. Leur préoccupation ira du contenu et de l'esprit de ce catéchisme à l'action spécifique du prêtre dans ses contacts avec les enfants, les Catéchistes et les Parents.

4. Une occasion pour un renouvellement de la foi dans la paroisse.

Les experts dans l'Education chrétienne prédisent que le Catéchisme canadien jouera un rôle important dans l'effort de renouvellement de l'Eglise selon le Concile. Son influence peut être très grande dans la mesure où il implique l'école, la famille et la communauté paroissiale.

Il est à souhaiter que toutes les organisations catholiques s'intéressent au catéchisme canadien et collaborent, chacune pour leur part, au travail de renouveau de la paroisse, surtout de la famille.

Que par le travail de tous se constitue le corps du Christ, la communauté de l'Eglise, dans sa poursuite de la sainteté.

Robert Lane, ptre, secrétaire,
Commission catéchistique,
Diocèse de St-Boniface.

CARDIFF — Si les Oscars étaient attribués à des amateurs de films, Mme Myra Franklin, de Cardiff, au pays de Galles, serait certainement en tête de la liste des gagnants.

La semaine dernière, elle a vu "The Sound of Music" pour la 500e fois. Cette veuve, âgée de 47 ans, avait assisté à la première du film présenté à Cardiff il y a près d'un an.

Depuis, son programme de la journée ne varie jamais. Le matin, elle quitte sa demeure en direction du cinéma Capitol.

La direction du théâtre lui a offert un laissez-passer après avoir vu cette dame se présenter au guichet pour la 55e fois.

Un truc publicitaire du Québec a un effet sensationnel à Milan

MILAN — Le gouvernement du Québec a récemment publié une annonce dans deux des journaux les plus influents d'Italie, le "Corriere della Sera", de Milan, et le "Ore", un quotidien se spécialisant dans le domaine financier.

L'annonce était ainsi rédigée: "735,000 volts — la tension la plus élevée au monde; 4 lires le kilowatt-heure — Le plus bas prix au monde".

Puisqu'en Italie, la tension la plus élevée se limite à 380,000 volts et que le prix est de 22 lires le kilowatt-heure, soit six fois le prix du Québec, il va sans dire que le truc publicitaire a produit un effet sensationnel parmi les hommes d'affaires de Milan, centre nerveux du nord industriel du pays.

"Vous pouvez êtres assurés que tous les hommes d'affaires de Milan ont pris connaissance de l'annonce du Québec", a avoué le directeur d'une importante entreprise immobilière italienne. Alors que l'Italie ne s'est pas encore complètement remise de la récession qui a suivi la seconde Grande Guerre et avec la tendance du monde des affaires italiennes de ne pas faire confiance au gouvernement centre-gauche de M. Aldo Moro, de nombreux hommes d'affaires italiens et de professionnels regardent à l'étranger pour trouver des endroits où investir des capitaux ou refaire leur vie.

Le Canada est l'un des pays qui vient au premier rang. Aussi, le gouvernement de la province de Québec, qui vient d'ouvrir un bureau à Milan, ne néglige rien pour convaincre les Italiens de se joindre à leurs "cousins latins" dans le développement économique de la province.

Le délégué du Québec

M. Ettare Lanfranco, représentant du Québec à Milan, déclare que le succès de sa mission, qui consiste à convaincre les Italiens à investir ou à émigrer au Québec, dépend dans une grande mesure de la façon psychologique d'aborder la question.

"L'homme d'affaires italien est intéressé à voir quelque chose de différent et il réclame des faits crus", a-t-il confié alors qu'il expliquait ses techniques de promotion au cours d'une interview interrompue à maintes reprises par des appels téléphoniques de la part d'hommes d'affaires désireux d'obtenir plus de précisions sur cette annonce parue dans les journaux milanais.

M. Lanfranco, étant originaire de la ville industrielle de Turin, où il a d'ailleurs fait ses études de génie avant d'émigrer au Canada en 1946, il va sans dire qu'il est dans son élément à Milan. Qui plus est, à titre d'ancien directeur du département d'expansion industrielle de l'Hydro-Québec, il est familier avec les possibilités économiques du Québec.

M. Lanfranco est passé au ministère provincial de l'Industrie et du Commerce après que le gouvernement eut exproprié les compagnies d'électricité, en 1963. Il a abouti à Milan l'automne dernier avec le titre de conseiller économique. La Maison du Québec à Milan a été inaugurée par le premier ministre, M. Jean Lesage, le 27 octobre 1965.

Des relations amicales se sont établies entre le consulat canadien ouvert à Milan il y a deux ans, le représentant du gouvernement d'Ontario et M. Lanfranco qui représente le gouvernement de la province de Québec.

"Même lorsqu'une société italienne est perdue pour le Québec, cela ne signifie pas qu'elle soit perdue pour le Canada", de souligner M. Lanfranco qui conclut: "Après tout, nous sommes Canadiens d'abord".

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

La Société Royale du Canada octroyait la somme de $2,000 à Me Robert Trudel pour lui permettre une année d'étude en art dramatique en France. Cet octroi était en reconnaissance du magnifique travail accompli par Me Trudel au théâtre français du Manitoba.

Le mardi 22 mai 1956 avait lieu l'inauguration du nouveau gymnase au Collège de St-Boniface. Cette nouvelle construction répondait à un besoin urgent, et le R. P. Oscar Boily, S.J., recteur, soulignait ce fait et en remerciait ceux qui avaient contribué à rendre ce gymnase possible.

Le 10e anniversaire du premier poste de radio de langue française dans l'Ouest, CKSB, était célébré avec enthousiasme. Les présidents de CKSB, de sa fondation jusqu'en 1955, avaient été M. le Dr Henri Guyot (1945-48), M. Roland Couture (1948-50), M. le Dr Paul L'Heureux (1950-52), M. Célestin Champagne (1952-55), M. le Dr P.-E. LaFlèche (1955). M. l'abbé Antoine d'Eschambault avait été le secrétaire depuis les débuts. (C'est cette année, 1966, que le poste célèbre son 20e anniversaire. Votre chroniqueur lui souhaite encore de longues années au service des Canadiens français du Manitoba et de la Saskatchewan.)

Quelque trois cents personnes se réunissaient à St-Isidore, Sask., pour participer aux fêtes du 25e anniversaire de prêtrise de M. l'abbé Hector Robert, curé. Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, rehaussait ces fêtes par sa présence.

M. Roland LaFlèche, fils du Dr P.-E. LaFlèche, dentiste bien connu de Winnipeg, obtenait son baccalauréat ès sciences de l'Université de Manitoba. (M. R. LaFlèche a depuis obtenu son doctorat en art dentaire et il pratique avec son père tout en consacrant une partie de son temps à l'enseignement au Collège d'Art Dentaire.)

Il y a 20 ans (1946)

Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, annonçait officiellement la construction prochaine d'un nouveau Grand Séminaire à St-Boniface.

Les paroissiens de Mistatim, Sask., assistaient à l'ouverture officielle de leur nouvelle église rendue possible par un don de la "Catholic Church Extension". La nouvelle église, quoique deux fois plus grande que l'ancienne chapelle, était remplie à capacité. Les paroissiens, dans la proportion de 78 pour cent, était d'origine hongroise.

C'est le lundi 27 mai 1946 que le poste CKSB lançait ses émissions à travers les ondes pour la première fois. (En 1966, des émissions toujours plus intéressantes, toujours plus fortes, font de ce poste un modèle pour la culture française dans l'Ouest.)

Grâce au "City Act", loi passée par la Législature de la Saskatchewan, les municipalités obtenaient le droit d'imposer des taxes sur les propriétés d'église. La ville de Prince-Albert ne perdit pas de temps à profiter de cette aubaine et se proposait d'imposer une taxe municipale sur toutes les églises, l'hôpital Ste-Famille, l'orphelinat catholique, le couvent des Soeurs de Sion, la Légion canadienne, le Y.M.C.A. et toute autre institution du genre.

Un festival musical pour les écoles de Lebret et de la région était présenté dans l'Hôtel de ville de Lebret. Les écoles de Lebret, Fort Qu'Appelle et Fort San Ormiston participaient à ce festival. Le tout était sous la direction du R. P. G. Laviolette, O.M.I.

Il y a 30 ans (1936)

Le numéro du 27 mai 1936 de La Liberté annonçait que tout le blé était semé au Manitoba.

La ville de St-Boniface construisait un "chalet de nécessité" dans le parc Provencher. Ce service élémentaire faisait défaut depuis que le terrain de l'ancien collège était devenu un parc public.

Une fête paroissiale à Ste-Geneviève, Man., marquait le 20e anniversaire de la fondation de l'Association d'Education. Cette fête était présidée par M. l'abbé A. Decosse (Mgr Decosse, évêque de Gravelbourg). M. Sauveur Marcoux, préfet de la municipalité Taché, prononçait le discours de circonstance.

Les officiers du Club sportif du Sacré-Coeur de Winnipeg étaient: M. H. Sala, président; Mlle Hélène Léger, vice-présidente; M. G. Léveillé, secrétaire; M. Thomas Roy, trésorier; Mlle Lucienne Potvin, MM. Victor Bonin et Paul Villeneuve, conseillers. Le club terminait son année par un grand banquet à l'hôtel Marlborough, au cours duquel les trophées et les prix étaient distribués. La coupe de "snooker", offerte depuis les débuts de la paroisse (1908), était présentée à M. D. Durant par un paroissien de la première heure, M. Victor Guilbert.

Il y a 40 ans (1926)

Saviez-vous que Freeman Thomas avait été nommé gouverneur général du Canada en 1926 en remplacement du vicomte Byng? C'est pourtant ce qui est arrivé. M. Thomas, en 1924, devenait le vicomte Willingdon et c'est sous ce titre qu'il fut nommé gouverneur général de notre pays après avoir été gouverneur de Bombay en 1912 et de Madras en 1919.

M. l'abbé C. Maillard, curé de Gravelbourg, célébrait son 25e anniversaire de prêtrise. Plusieurs fêtes furent organisées en son honneur.

Le correspondant de Willow-Bunch se réjouit du fait qu'un tailleur ait ouvert sa boutique en face d'un autre qui se réclamait du nom "tailor". Le village attendait un cordonnier-sellier, et on espérait qu'il se placerait, lui aussi, en face d'un autre commerçant qui s'annonçait "Shoes, Harness Repair".

Aux examens universitaires du Collège de St-Boniface, les élèves suivants avaient obtenu les honneurs: Philosophie latine, 4e année, la médaille d'or de l'Université méritée par Emile McDougall; Philosophie latine, 3e année, bourse de $100 méritée par Marius Bonin; Philosophie, 2e année, bourse de $50 méritée par Joseph Sabourin, et une bourse égale méritée par Joseph Switallo; Philosophie, 1ère année, deux bourses de $50 octroyées à Frédéric-G. Gilbert et H. Poirier.

Deux élèves du Collège de St-Boniface obtenaient leur maîtrise ès arts lors de la collation des diplômes de l'Université de Manitoba. C'étaient M. Hector Allard (actuel ambassadeur du Canada à Copenhague) et M. Joseph Leblanc.

Il y a 50 ans (1916)

En 1916, le Free Press de Winnipeg se demandait pourquoi les Franco-manitobains se permettaient de se récrier alors que le Manitoba leur accordait plus de "privilèges" que n'importe quelle autre province, exceptée la province de Québec.

A Le Pas (en 1916), le dentiste F. K. Betts affichait des annonces en français et la banque de Commerce du Canada tenait des comptes en français pour ses clients de langue française.

Le curé de St-Léon, Man., annonçait officiellement que sa paroisse allait continuer de faire partie du diocèse de St-Boniface. Tous les paroissiens s'en réjouissaient à cause du fait que pendant quelque temps M. l'abbé Arthur Béliveau avait été leur curé et qu'ils ne prisaient pas de passer à une juridiction étrangère.

Voici le sommaire des dégâts causés par l'inondation de 1916 dans la ville de St-Boniface: 26 rues ont été atteintes; l'eau a entouré 244 maisons; l'eau avait recouvert le plancher de 214 autres maisons; l'eau avait atteint une hauteur de 5 pieds 5 pouces sur la rue Taché; on n'avait eu connaissance que d'un seul cas de vol et il n'y eut aucune perte de vie.

Les docteurs L. Benoit et F. Lachance réussissaient une opération pour le moins extraordinaire. Une dame de Winnipeg, pesant 302 livres, était admise à l'hôpital de St-Boniface et en ressortait quelque temps plus tard pesant 144 livres. Les deux médecins-chirurgiens avaient enlevé du corps de cette dame une tumeur pesant 145 livres... un record dans les annales médicales. (Pour ceux qui ont connu les docteurs Lachance et Benoit, le fait susmentionné ne les surprendra pas parce que ces deux médecins étaient du plus haut calibre.)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

La veillée du mardi 24 mai promettait d'être longue et tumultueuse, puisqu'une douzaine de jeunes garçons et filles paradaient devant l'hôtel de ville, portant des pancartes où l'on protestait contre le choix du terrain pour l'arène dans le parc Windsor. Les jeunes étaient tous très gais et enthousiastes et on pouvait lire des slogans tels que "Nous le voulons à Winakwa", "Pourquoi bâtir l'arène dans la brousse?", etc.

La séance du Conseil fut ouverte par M. le maire. La salle débordait presque de diverses délégations, et M. le maire demande au sergent de police de faire monter les jeunes qui paradaient à l'extérieur.

Avant l'ouverture du Conseil, M. le maire félicita Mme Fontaine, commissaire du district pour les Guides, et la guide, Jean Smith, qui a été choisie pour représenter la ville à Terre-Neuve. Il demanda à Mme Fontaine d'épingler sur le costume de Mlle Smith une épinglette aux armes de la ville; celle-ci remercia gentiment M. le maire et dit qu'elle ferait son possible pour nous représenter dignement.

Le greffier procéda ensuite à la lecture de la correspondance où l'on remarque que tous ceux qui veulent obtenir des octrois pour les dommages causés à leurs maisons ou étables peuvent présenter leur demande jusqu'à minuit, le 11 juin.

Une résolution de la Commission scolaire de St-Boniface demandant que des feux de circulation soient installés sur la rue Archibald, au chemin Cottonwood, fut référée au Conseil métropolitain avec copie de la lettre de la Commission scolaire.

Le district scolaire de St-Vital remercie la ville pour sa chaleureuse invitation et pour la réception accordée à ses délégués des patrouilles scolaires et apprécie beaucoup le dévouement du sergent Evans qui a si bien pris soin des jeunes délégués durant leur voyage à Ottawa.

M. V. L. Dutton, du parc Windsor, se plaint que son fils, qui est membre des clubs et qui, avec d'autre, se dévouait à distribuer des circulaires dans le parc Windsor, fut mordu par un chien à l'une des résidences de l'endroit et demande au Conseil de bien vouloir agir contre les dangers qui se présentent lorsqu'il faut faire face à un chien dangereux; le Conseil remettait le problème à l'inspecteur des licences et au docteur French, de l'Unité sanitaire, avec pouvoir d'agir.

Vu la demande de MM. Dunlop et Hébert, du Centre Notre-Dame, la Commission des parcs demandait à la ville de lui remettre le terrain, dans le parc Provencher, qu'elle avait cédé à la ville. Comme les échevins ne semblaient pas être d'accord sur l'emplacement du terrain demandé, cette requête fut renvoyée à la Commission des parcs pour éclaircissement.

La Commission de la bibliothèque de St-Boniface demandait à la ville de lui avancer la somme de $13,000 pour payer certaines des dépenses encourues par les réparations à la bibliothèque de la rue Cathédrale. Le coût total se chiffrera à $23,000.

L'heure étant maintenant arrivée d'entendre les délégations, M. G. Dinney, président de la Chambre de Commerce de St-Boniface, accompagné de MM. Courchaine et Zunic, demandait au Conseil de bien vouloir leur voter la somme de $200 pour leur aider à monter un char de fleurs où Mlle Canada, notre Diane Landry, serait à l'honneur pour la parade de l'exhibition de la Rivière Rouge, le 26 juin.

M. A. McKenzie, président du Club communautaire Winakwa, dit combien les résidents du parc Windsor ont été surpris et déconcertés de la décision du Conseil de localiser une des arènes sportives, ailleurs que sur le terrain de leur Centre. Il parle des nombreuses réunions où ce projet fut étudié; comment, en développant leur Centre, ils avaient préparé des plans incorporant l'arène et que ces plans avaient été approuvés par le Métro; comment le dévouement des membres a réussi à grouper les jeunes et à les intéresser à un grand nombre de sports; comment leur Centre a contribué à faire mieux connaître la ville; comment ils ont été associés à toutes les discussions concernant le projet des trois arènes, et maintenant le Conseil semble les ignorer et décide de placer le Centre dans un endroit qui ne bénéficiera pas au plus grand nombre des résidents du parc Windsor. En plus, ceux de Southdale demandent que le Conseil réponde aux questions suivantes: Pourquoi le Conseil a-t-il décidé de localiser l'arène, ailleurs qu'au Centre Winakwa?; Pourquoi est-ce que le club n'a pas été consulté?; Pourquoi placer l'arène au nord du chemin Elisabeth?; Pourquoi dépenser $21,000 lorsque le terrain du Centre Winakwa appartient à la ville?; Est-ce dû à l'opposition de Ladco et de Quality Construction qui craignent une dévaluation de leurs propriétés?; Est-ce que les enfants de Southdale sont supposés d'utiliser cette arène aussi? Il demande si l'échevin McGurran serait prêt à proposer une résolution pour rescinder celle adoptée par le Conseil?

M. le maire, répondant à M. McKenzie, dit qu'à nombreuses reprises il a rencontré M. McKenzie et autres pour discuter de leurs problèmes et il ne croit pas que le Conseil a ignoré leur Centre, puisque la ville y a participé de nombreuses façons à part de l'aide financière qu'il a accordée pour le développement de leur Centre communautaire. M. le maire s'objecte fortement à la suggestion de pression de la part de Ladco et de Quality Construction. M. McKenzie dit que ceci était une question et non une affirmation.

M. Gilles Guyot, ex-échevin, fait le récit des démarches qui ont abouti à la décision de construire trois arènes. Il ne croit pas qu'il y ait d'objection à rattacher l'une de ces arènes au Centre communautaire, vu que le terrain appartient à la ville et que le Centre est sous la direction de la Commission des parcs. C'était son intention, dit-il, lorsqu'il était échevin, de voir l'arène située dans un endroit qui servirait au plus grand nombre des résidents du district. Ce n'est pas surtout le problème du stationnement qui nous concerne, mais plutôt la proximité pour ceux qui s'en serviront. Le Centre communautaire est utilisé par presque toutes les familles du parc Windsor. L'an dernier, nous avions 35 équipes de hockey. Les Centres communautaires devraient être encouragés dans le travail qu'ils font. Il ne s'objecte pas à ce que la ville développe un Centre sportif sur le chemin Maginot, mais il croit que l'arène devait être construite là où elle servirait au plus grand nombre.

M. le maire lance la question suivante à la délégation: Si la ville décidait de ne pas construire au site proposée, considérez-vous que le prix de $1,500 l'acre est trop élevé et la ville devrait-elle laisser passer la chance d'acheter ce terrain pour en faire un Centre sportif?

M. McKenzie dit qu'il faut considérer les besoins immédiats et futurs de la population, et que tout développement dans ce sens est désirable. L'ex-échevin McKall demande que le Conseil étudie avec justice les demandes de la délégation et qu'un temps suffisant leur soit accordé pour sonder l'opinion de la majorité des résidents.

L'échevin McLean aurait voulu répondre à certaines des questions soulevées par la délégation et l'assurer que la raison pour laquelle il n'était pas présent à leur réunion de dimanche, c'est qu'il avait été convoqué trop tard et qu'il était hors de la ville dimanche.

M. le maire croit que cette question devrait être remise au Comité spécial des arènes. L'échevin Hart propose qu'une réunion spéciale du Conseil soit appelée et que la délégation y soit représentée. Après discussion, on finit par choisir la date du 1er juin, à 7 h. 30, pour cette réunion.

Mme Thompson, de la rue Tissot, accompagnée d'une délégation de résidents de cette rue, proteste énergiquement contre la demande de Display Industries de faire changer le zonage de R4 à M2 et dit combien cette décision affecterait les résidents de cette rue (il y en a qui y réside depuis 45 ans). Elle croit qu'ils ont droit à vivre en paix et à ne pas être incommodés par le voisinage de cette industrie qui, se servant de produits inflammables, est un danger pour les résidents en plus de causer une circulation plus intense. C'est avec clarté et dignité que Mme Thompson démontrait que depuis 1959 les résidents avaient réussi à empêcher l'expansion de cette entreprise dans leur localité, mais que dernièrement ils ont acheté deux lots sur lesquels se trouve une maison qu'ils ont laissé détérorier et que maintenant la compagnie voudrait faire rezoner ce terrain. Tous les résidents de cette rue désirent la pleine et entière jouissance de leurs propriétés. Le Conseil décida d'appuyer les objections de Mme Thompson lorsque le cas sera étudié au Métro.

M. A. C. Gabb, de la rue Giroux, raconte les vicissitudes de ses démarches pour acheter des pétards pour pouvoir fêter dignement la fête de la Reine Victoria avec ses petits enfants. Après s'être procuré un permis du chef des pompiers, un magasin des environs refusait de lui vendre des pétards. Après de nombreux appels à la police, il apprenait que le marchand n'avait pas le droit de lui vendre ni pétards ni feux d'artifice. Un autre appel au chef des pompiers lui révélait qu'il avait droit de se servir de feux d'artifice mais non de pétards, et tout ceci, dit M. Gabb, se passait parmi les pétarades qu'on entendait de tout côté. Il réalise qu'il est impossible pour les policiers de faire observer ce règlement. Il fut résolu que les marhcands soient mieux informés du règlement en ce qui concerne la vente de feux d'artifice, et M. le Maire se dit heureux du règlement puisque depuis 2 ans nous n'avons pas à déplorer d'accident à ce sujet. M. le Maire félicite M. Gabb pour le rôle qu'il a joué dans son district en obtenant des volontaires pour combattre les dangers d'inondation.

M. R. Bérubé, du 236, boulevard Dollard, qui s'était présenté l'année dernière pour protester contre les charges pour réparation d'un bris dans la conduite d'eau, et qui prétendait que certaines de ses connaissances, qui avaient subi les mêmes avaries n'avaient rien à payer, et qui avait demandé des précisions sur la date du règlement qui régit le droit de fixer le coût des réparations aux propriétaires, a fait le récit de ses tribulations depuis. Il avait reçu de nombreux avis de la Ville qu'il avait ignorés. Un avis des vérificateurs disait qu'il devait à la Ville la somme de $87. Il avait répondu que ses taxes étaient payées en entier et qu'il ne devait rien à la Ville. Cette année, il recevait son compte de taxes où on lui demandait un arrérage de $87 plus intérêts. S'il ne paye pas ce $87, il ne pourra pas jouir de la ristourne de $50 accordée par le gouvernement provincial. Il réitère sa demande pour une réponse aux questions qu'il avait posées. M. le Maire l'assure qu'il sera très facile de lui fournir tous les renseignements voulus.

L'échevin Turner propose que la Ville accorde $200 à la Chambre de Commerce pour son char allégorique.

Vu la décision antécédante du conseil, et à la suite des diverses représentations faites par les compagnies de nivelleuses, le Conseil décidait de rejeter la recommandation du comité des travaux publics qui aurait voulu remetter à l'an prochain l'achat d'une nouvelle machine et de faire réparer celle que la Vile possède. Sur motion de l'échevin Turner le conseil décidait d'acheter la nivelleuse de la Cie Huggard au prix de $28,860, moins $11,196 en échange pour la vieille machine.

M. Bell, de Mohawk Bay, se plaint des dommages causés par des jeunes maraudeurs: bris de fenêtres, etc., à certaines entreprises commerciales des environs. Ceci fut référé au chef de Police.

Les ingénieurs, Conseil Wardrop et Cie, ayant étudié les soumissions de la Nelson River Construction Co. pour des travaux d'égouts et d'aqueducs au montant de $125,608.25, recommandaient que le contract leur soit accordé. La Nelson River était la seule compagnie qui avait soumis des prix. Le conseil toutefois décidait de remettre ceci à l'ingénieur pour un rapport détaillé.

L'échevin St-Hilaire serait très heureux si vous lui téléphoniez pour lui dire si vous acceptez de recevoir chez vous, pendant une semaine, à partir du 2 juin, un ou plusieurs des 85 jeunes garçons, membres de la Clique Alouette, qui prendront part au programme de l'exhibition de la Rivière Rouge. Cette troupe de jeunes musiciens a acquis une grande renommée et est en demande un peu partout, tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Voilà une belle chance pour vos jeunes de rencontrer de bons copains.

L'échevin Lonergan proposait un vote de sympathie envers la famille de M. E. D'Avigon, de la rue Thibault.

C'est à Southdale qu'aura lieu cette année, du 4 au 19 juin, la parade des Maisons "Parade of Homes". La Winnipeg Free Press demande si la Ville serait intéressée à annoncer dans une section du journal, qui mettra en vedette ce district de notre Ville. Comme la dépense est assez élevée, le conseil décline l'invitation.

La veillée se terminait à 1 h. 30, mercredi matin.

Soeur Marguerite Bilodeau, décédée le 9 mai 1966

MONTREAL — Le lundi 9 mai, la Rév. Sr Marguerite Bilodeau, religieuse hospitalière de St-Joseph, est décédée d'une crise cardiaque après un an et demi de maladie.

Les funérailles eurent lieu à la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal le jeudi 12 mai. A cette occasion, il y eut une concélébration par cinq prêtres: les RR. PP. André et Victor Bilodeau, O.M.I., frères de la défunte, M. Marie-Georges Bulteau, P.S.S., professeur au Grand Séminaire de Montréal, les RR. PP. X. Brouillette, O.M.I., et Germain Ranger, O.M.I., du presbytère St-Pierre Apôtre. L'homélie fut prononcée par M. l'abbé Paul-Emile Soly, curé de la paroisse St-Pierre-aux-Liens, ami de la famille.

La défunte laisse dans le deuil une soeur, Louise, infirmière à l'Hôtel-Dieu de Montréal; cinq frères, Père André, O.M.I., directeur de la brochure mensuelle "Chrétien et Apôtre", Père Victor, O.M.I., curé à Camperville, Man., Georges, C.R., juge municipal et magistrat de Montréal-Nord, Donald, de la maison Greenshields, et Bernard, avocat, de la cour municipale de Montréal; ses belles-soeurs, Mmes Georges Bilodeau (Estelle Nepveu), Donald (Françoise Bulteau) et Bernard (Mireille Beaudoin), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Née à Montréal le 8 mai 1916, du mariage d'Alphonse Bilodeau et de Mable Watson, Soeur Marguerite Bilodeau était l'aînée d'une famille de neuf enfants dont deux sont décédés en bas âge. Avant son entrée en religion, la jeune Marguerite fit ses études chez les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie où elle obtint son diplôme académique en piano.

Durant la longue maladie de sa mère, Marguerite en prend soin comme une véritable infirmière et y acquiert, semble-t-il, sa vocation d'hospitalière, car, par tempérament, elle paraissait plutôt destinée à l'enseignement, surtout de la musique et du chant, où elle excellait. La mère disparue le 9 septembre 1938, elle prend en charge frères et soeurs; les deux plus jeunes ont respectivement 9 et 12 ans.

Le 7 septembre 1941, Marguerite entre au noviciat des Religieuses Hospitalières de St-Joseph. Une parente la remplace au foyer pour continuer l'éducation des enfants. Elle dira dans ses notes personnelles qu'elle avait toujours songé à la vie religieuse, et depuis cinq ans, à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Le 3 février 1950, le père de Soeur Bilodeau, délégué par la maison Dupuis et Frères, dont il est un des directeurs d'achats, pour assister à Rome aux cérémonies de l'Année Sainte, il est terrassé par une crise cardiaque, que rien ne pouvait faire prévoir, en arrivant à Zurich, Suisse. Soeur Bilodeau est considérée davantage encore par les siens comme "la mère".

Après son entrée en religion, Soeur Bilodeau poursuit un cours d'infirmière et obtient son diplôme de l'Université de Montréal en 1946, puis continue ses études en vue de l'obtention du baccalauréat en nursing.

Soeur Bilodeau s'acquitta de toutes les tâches qui lui furent confiées avec un grand sens de ses responsabilités, un remarquable esprit d'initiative, un zèle ardent, un dévouement à toute épreuve et beaucoup de charité. Les difficultés, elle les contourne avec humour et garde une indéfectible confiance en la Providence, envers et contre tout.

Elle est très discrète sur tout ce qui la concerne personnellement; gaie, joyeuse en récréation; aime faire chanter en choeur, a des mimiques inimitables pour diriger et réussit très bien. Elle avait été l'accompagnatrice au piano, avant son entrée, de Gilles Lefebvre, violoniste, devenu aujourd'hui une des grandes figues des Jeunesses Musicales.

Bien que jeune hospitalière encore, Soeur Bilodeau est infirmière spéciale de Son Exc. Mgr Emile Yelle, P.S.S., dans les trois derniers mois de sa vie, soit d'octobre à novembre 1947. Très grand malade qu'elle soigne avec compétence et beaucoup de bonté.

Au nombre des trois fondatrices de l'hôpital Notre-Dame à Biddeford, Maine, E.-U., en 1949, elle part à titre d'économe. Elle demeure en cette charge un an et revient à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Huit années durant, elle s'y dévouera à des postes de confiance et de responsabilité: officière de lourds services, surveillante de nuit, organisatrice de cliniques, responsable du bureau d'admission.

Voici quelques dates des activités de Soeur Bilodeau: 1950, salles de chirurgie; 1952, officière au département de neurologie; 1954 à 1958, bénéficient de ses connaissances: l'Hôtel-Dieu de Hauterive sur la Côte Nord, où elle passe deux ans économe, l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, service de nuit; 1958, salles de médecine et chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Montréal; 1959, officière au bureau d'admission à l'Hôtel-Dieu; 1960, maladie: premiers troubles circulatoires, amputation d'un orteil, vives douleurs lombaires, et longue convalescence; 1962, à temps mitigé, surveillance dans la soirée, aux six étages des malades du Pavillon Le Royer; 1963 et une partie de 1964, responsable de l'organisation des cliniques externes (elle s'y plaît beaucoup); 15 novembre 1964, crise cardiaque — la première — hospitalisation la nuit, reçoit les derniers sacrements, reste ensuite une malade et l'Extrême-Onction lui est de nouveau conférée le 10 octobre 1965; 8 mai 1966, anniversaire de sa naissance (50 ans), très émue des voeux et visites reçus, passe une bonne nuit, se dit remise de sa fatigue le lendemain, 9 mai, anniversaire de son baptême; elle se lève, parcourt un corridor, se remet au lit pour un repos, sourit à une soeur entrée dans sa chambre vers 10 h. 30 a.m. et, une demi-heure plus tard, on la trouve sans vie.

Sincères condoléances à la communauté et à la famille éprouvée par le décès de cette religieuse si dévouée.

St-Eugène

Décès de Mme J. Carrière

Mme Joséphine Carrière, de 1855, avenue Elgin, est décédée à l'hôpital Princess Elizabeth le jeudi 12 mai, à l'âge de 84 ans.

La messe de Requiem fut chantée en l'église St-Eugène et l'inhumation se fit dans le lot de famille, au cimetière paroissial.

Mme Carrière (née Desjardins) naquit le 22 février 1882 à St-Pierre-Jolys. Son époux, Napoléon, mourut le 15 janvier 1948. Lui survivent: deux fils, François, de Winipeg, et André, de St-Vital; six filles, Mmes A. Willman (Joséphine), A. Hamel (Marie-Anna) et F. Schau (Florentine), de Winnipeg, J. Garand (Antoinette), de St-Pierre-Jolys, E. Grouette (Marguerite), de Fort Frances, Ont., et L. Lescarbeault (Alphonsine), de Vancouver, C.-B.; un frère, Emery, de Vassar; deux soeurs, Mmes N. Lafrance (Agnès), de La Broquerie, et W. St-Germain (Rosanna), de Winnipeg.

Petites Notes

Nouvel exécutif

A la réunion annuelle du Centre récréatif Notre-Dame eut lieu l'élection du nouvel exécutif, qui donna les résultats suivants: président, M. Aylmer Dunlop; vice-président, M. M.-L. Boucher; secrétaire, Mme L. Giasson; trésorier, M. Claude Hébert; officier de liaison, M. E. Mondor.

Furent choisis présidents des différents comités: recrutement, Mme L. Noonan, avec Mme H. Coyle comme sous-présidente; sportif, M. Léo Clément; règlements, M. Léo Dion; publicité, M. Ernest Goebel; social, Mme Irène Grégoire; finance, Mme Jean-Marie Huot; conseiller, M. M. Ludwick; aumônier, le R. P. R. Ouellette, S.M.

Remerciements

Mme Zéphirine Prescott et sa famille tiennent à remercier, par la voie du journal, le groupe de dames, ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à faire de la partie de cartes du 15 mai dernier un réel succès. La somme de $670.00 fut réalisée.

Soyez assurés que le missionnaire Roland Prescott et ses chers Noirs n'oublient pas leurs bienfaiteurs auprès de celui qui, un jour, a dit: "Ce que vous faites à l'un des plus petits de mes frères, c'est à moi que vous le faites" (M.T. 25, 40).

Tous redisent un gros merci.

42 langues sont parlées dans la région de Sudbury, Ontario

SUDBURY — Le sénat académique de l'université Laurentienne de Sudbury a mis au point et approuvé plusieurs nouveaux cours de langues et littératures et se trouve maintenant en mesure d'offrir des spécialisations en français, en anglais, en espagnol, en latin et en grec.

Pour ce qui est du cours général, l'enseignement de l'allemand et de l'italien est porté au-delà de la 13e et on offrira dorénavant des cours à l'échelon universitaire. A cause de la demande émanant des départements scientifiques de même que pour répondre aux exigences culturelles, on reprend l'enseignement du russe au niveau de la 13e année. Ces trois langues feront, en temps et lieu, partie du programme des spécialisations de l'université Laurentienne.

Le conseil étudiant est-il dans l'orbite?

Le dimanche 16 mai, en dépit d'une température peu clémente, une trentaine de principaux, modérateurs et présidents de Conseils étudiants du niveau secondaire se réunissaient, à la salle académique du Collège de St-Boniface, pour échanger leurs expériences des Conseils étudiants. Etaient représentées: les écoles de Powerview, Ste-Anne, St-Charles, Précieux-Sang, Juniorat, l'Académie St-Joseph, le Collège St-Boniface et Provencher.

Cette rencontre faisait suite à trois journées d'études qui avaient eu lieu en janvier. Ces dernières avaient suggéré une réflexion profonde, chrétienne, sur des sujets d'importance comme la participation des étudiants à leur Conseil en particulier et à la politique de leur école en général; les difficultés réelles existant entre l'autorité et les élèves et la nécessité de développer, de part et d'autre, le sens de la responsabilité, etc.

Un peu plus tard la Semaine Etudiante exploitait à nouveau le thème "Conseils Etudiants". La plupart des Ecoles secondaires, soit une quinzaine, participèrent à cette manifestation étudiante. Leur participation mit à jour les situations gravitant autour des Conseils: soit que les membres ne semblaient pas connaitre leur rôle et leur champ d'action; que la "responsabilité" de la Direction, du Conseil et des étudiants n'était pas comprise; qu'il y avait difficulté réciproque entre l'autorité et les subordonnés; que chez les étudiants eux-mêmes, il y avait un manque de participation, d'intérêt au Conseil, même si ceux-ci avaient un désir inconscient de sociabilité.

Partant de cet état de choses, on a pu saisir d'un peu plus près la réalité étudiante d'aujourd'hui. Ce fut de cette réalité que l'on discuta au cours de la première partie du programme de la journée du dimanche 15 mai, présidée par M. Hubert Balcaen, professeur à l'école Provencher.

Dans la seconde partie de la réunion, il y eut un panel comprenant un représentant des principaux, des modérateurs et des présidents de conseils, de la dirigeante permanente de la J.E.C. et de l'aumônier diocésain de l'A.C. Le panel présenta son point de vue sur le rôle des étudiants, des éducateurs chrétiens, dans le Conseil étudiant, et sur l'autorité dans une société démocratique. Après une discussion, assez animée, entre les panélistes, on invita l'assemblée à s'exprimer.

Cette rencontre, dans son aspect assez nouveau, révéla à plusieurs d'entre nous le caractère éducatif des Conseils étudiants et la valeur de l'échange entre l'Etudiant et le Monde éducateur. Il faudrait que de telles journées se répètent, où une assistance plus grande rendrait la participation encore plus dynamique.

Georges LEGAL, étudiant.

PETITE NOTE

Fiançailles

M. et Mme Napoléon Boily, de 537, rue Langevin, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis les fiançailles de leur fille, Gemma, à M. Gérard Larivière, fils de M. et Mme Joseph Larivière, de Fugèreville, comté de Témiscamingue, Qué. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par le R. P. Oscar Boily, S.J., le 25 juin prochain, en l'église Notre-Dame-des-Neiges, à Montréal.

L'Association Québec-Manitoba

Tous au Playhouse vendredi soir, Claude Léveillée vous y attend

On a dit de Claude Léveillée qu'il est au sommet de son art au moment où dépouillé de tout truc, de tout tour de passe-passe, il se retrouve à l'intérieur même de la difficulté d'être, d'aimer. Cet artiste de renommée internationale présentera, avec le célèbre pianiste québécois André Gagnon, un concert-récital au théâtre Playhouse vendredi soir, le 27 mai, à 8 h. 30.

Il est difficile de saisir l'art de Léveillée. Dans "Arthur", le ton est tour à tour drolatique, mélo, tendre, badin, quand arrive la note tragique qui montre qu'il est en dissociation profonde avec ce ton auquel il ne croit pas. Le dérisoire exprime ici cette situation où se trouve celui qui est condamné à être un "misfit", à vivre en marge d'une société qui n'a pas fini de le désillusionner, contre laquelle il se bute avec un douloureux étonnement:

"Eh bien quoi, Arthur, t'as un beau métier!
Si, si, j'ai un métier
Pas beau, ça je le sais
Que veux-tu, si je l'ai pris
C'est pour jouir de la vie."

Qu'on ne s'y trompe pas, la note mélo, douce-tendre est un piège: à la fois la plaie et le couteau baudelairiens où la jouissance consiste à s'enferrer inéluctablement, prenant parti contre soi avec les forces de l'ordre. Et la naïveté presqu'enfantine qu'expriment ces chansons n'y est que pour mieux sanctionner l'inexorabilité du sort où le plus frêle est le plus cruellement abattu. De là une amertume qui a tôt fait de passer dans le refuge incertain, clivant, du dérisoire:

"Adieu rengaines
. . . déjà depuis longtemps
On vous a oubliées
Vous n'êtes plus de notre temps
Restez dans vos musées."

Au sujet de son accompagnateur, André Gagnon, Léveillée lui-même a eu ceci à dire: "André Gagnon, pour moi, c'est 'DEDE' . . . un ami avant tout, un collaborateur profondément sensible, intelligent, d'une extrême gentillesse qui a toujours su se bagarrer avec énormément de "cran", de justesse, de fermeté sur toutes ces scènes qui étaient, en quelque sorte, nos premiers échafauds."

Et c'était Edith Piaf elle-même qui avait dit à Léveillée, "Vous pouvez . . . vous estimer drôlement favorisé, d'avoir un accompagnateur pareil. Il n'y a pas beaucoup de pianistes qui savent aussi remarquablement accompagner."

A ces talents d'accompagnateur, Gagnon joint ceux de compositeur. En effet, il a enregistré deux disques de musique pour piano et orchestre, avec la compagnie de disques Columbia. Avec Léveillée, il a élaboré un répertoire de musique de jazz pour deux pianos, dont les deux artistes interpréteront quelques sélections lors de leur concert au Playhouse.

Les billets à ce spectacle sont en vente au "Attractions Ticket Office", dans le magasin Eaton's, au Record Room, chez Huot, à la librairie Lumen, et à CKSB jusqu'au jeudi soir. Demain, vendredi, on ne pourra se les procurer qu'au Playhouse même.

Sainte-Marie

Confirmation

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux confirma, le lundi 16 mai, les enfants de la paroisse. Il était assisté de M. le curé, l'abbé R. Bélanger, M. l'abbé Bertrand, M. l'abbé B. Bélanger, tandis que M. l'abbé R. Peeters, professeur au séminaire, agissait comme cérémoniaire.

Voici les noms de ceux qui reçurent le Saint-Esprit d'une façon spéciale: Lorraine Bérard, Louis Boulet, René Carrière, Maurice Comeau, Sarah Coss, Carole Fillion, Jean Foubert, Michelle Goulet, Suzanne Grenier, Jean-Marc Laurencelle, Claude Lemire, Linda Malko, Solange Patenaude, Madeleine Richard, Carole St-Goddard, Collette St-Onge, Marcel St-Onge, Denise Vien, Suzanne Vincent et Sandra Warren.

Ceux-ci feront leur première communion, le dimanche 29 mai à la messe de 9 heures.

L.F.C.

A 8 h., le vendredi 27 mai, réunion de l'Exécutif de la Ligue des Femmes Catholiques à l'école Ste-Marie.

L'A.P.M.

Le dimanche 29 mai à 12 h. 30 p.m., Congrès annuel de la Fédération des Parents et Maîtres du Manitoba au Collège St-Boniface. Bienvenue à tous!

Club social

Le mercredi 18 mai, les membres du club ont eu leur réunion mensuelle. Après les rapports, le club a décidé d'organiser un pique-nique pour tous les paroissiens et leurs enfants. Il aura lieu le 26 juin à 2 h. p.m. Plus de renseignements suivront dans une chronique prochaine.

Attention!

M. l'abbé R. Bélanger, curé, sera en retraite du 30 mai au 3 juin. Tous ses paroissiens prieront pour qu'elle soit un succès.

Les prêts personnels à la Caisse

Il est un fait établi et accepté par la société que les prêts personnels, tels que nous en accordons à la Caisse populaire, coûte moins aux emprunteurs que ceux des autres maisons d'affaires.

Par prêts personnels nous entendons les prêts accordés aux membres ayant comme garantie: 1) la signature de l'honnête homme, 2) des co-signataires, ou 3) quelques biens (automobile ou autre) de l'emprunteur.

Le taux d'intérêt de nos prêts personnels est de 9% sur la solde. Venez prendre des renseignements et comparez. N'oubliez pas que le taux d'intérêt des maisons d'affaires est ordinairement calculé sur le principal à tous les trois mois ou même à tous les six mois. C'est là que "9% sur la solde" fait la différence.

Notre premier but est d'aider nos membres en chargeant le moins possible aux emprunteurs et en donnant autant de boni possible aux déposants.

Actuellement nous avons $35,000 de prêts personnels. N'oubliez pas que ce service nous est possible en autant que les membres font des dépôts à notre Caisse. Soyez donc généreux. Faites un placement à notre Caisse. Plus votre placement est à long terme, plus élevé devient le boni ou l'intérêt reçu. Venez et comparez.

Concours des parts

Notre concours est toujours en marche. Plus de cent parts sociales ont été déposées depuis une semaine et demie.

Chaque part (cinq dollars) donne au déposant une chance au tirage à la fin des mois de mai, juin et juillet.

Bienvenue à tous! Devenez membre si vous ne l'êtes pas. Je me ferai un plaisir de causer d'affaires avec vous tous.

La GERANTE.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptêmes

Le 22 mai: Claudine-Marie, fille de Paul Vivian et de Denise Lavoie.

Le 22 mai: Monique-Pauline-Marie, fille de Paul Charrière et d'Yvette Pattyn.

Les Jeannettes

Il y eut une impressionnante réception de Jeannettes le 18 mai à la salle paroissiale. Les nouvelles reçues étaient Monique Brunet, Madeleine Vrignon, Joanne Dumaine, Denise Lussier, Murielle Fisette, Carole Johnson, Gisèle Fréchette et Mariette Desrosiers. Plusieurs parents assistèrent à la promesse qui se termina par un goûter.

Confirmation

La confirmation eut lieu le mercredi 25 mai. La Ligue des Femmes Catholiques s'occupa de recevoir Mgr Maurice Baudoux, les parents, les parrains et marraines, et les confirmants, à la salle paroissiale, immédiatement après la cérémonie.

La première communion aura lieu le dimanche 5 juin, à 9 h. Par conséquent, le samedi 28 mai, il y aura une rencontre de tous les enfants en question à 10 h. 30 a.m.

Soirée des Jeunes

La soirée du samedi 28 mai pour les jeunes de 14 ans et plus est organisée. C'est à vous les jeunes de collaborer pour en faire un véritable succès. Mlle Diane Deschambault en est la présidente; donc, si vous n'avez pas déjà inscrit votre nom veuillez bien la contacter.

L.F.C.

Le dimanche 29 mai, il y aura souper-communion pour les membres de la L.F.C. et leur mari à 7 h. p.m., au Petit Séminaire. Si on désire d'autres renseignements, s'adresser à la responsable, Mme N. Toupin.

Retraite

Il ne faut pas oublier la retraite fermée du 17 au 19 juin; pensez-y et appelez Mme F. Sanche.

A la Société Historique

Le premier Collège de St-Boniface

La Société Historique de St-Boniface a terminé, le 7 mai dernier, la série de ses réunions régulières de l'année 1965-66.

Pour l'occasion, la salle académique du Collège de St-Boniface avait paré ses murs d'une magnifique série de photos et croquis historiques, tirés des Archives de la Société et des Archives Nationales d'Ottawa. Mme Henri Lane et son équipe toujours active avaient su, par leur exposition, préparer l'atmosphère à l'intéressante causerie de M. Paul Régnier.

Le R. P. Emile Lalonde, S.J., qui a présenté le conférencier, a rappelé quel chemin avait parcouru, en une douzaine d'années, celui qui avait obtenu son baccalauréat au Collège de St-Boniface en 1954.

Trois ans dans l'armée canadienne, à la Caserne de Fort Osborne, à Winnipeg. Etudes à l'Université de Manitoba, qui le conduisent au baccalauréat en Pédagogie, et plus tard à la Maîtrise en Education. Entre-temps, principal de l'école secondaire d'Elie, professeur à l'Institut Collégial Provencher de St-Boniface, professeur d'histoire au collège, principal de l'Institut Collégial de St-Malo, et quoi encore . . . Peut-être entrevoit-il déjà un nouveau poste, qui sait?

M. Régnier était l'homme tout désigné pour nous entretenir des débuts de l'éducation dans l'Ouest canadien. Non seulement, il a enseigné lui-même plusieurs années, mais ses recherches multipliées en vue de sa thèse de Maîtrise lui avaient permis de grouper de très riches documents sur la naissance et les premiers développements du Collège de St-Boniface.

Il a rappelé les premières démarches entreprises par Lord Selkirk, auprès de Mgr Plessis, archevêque de Québec, dans le but d'obtenir des missionnaires pour la région de St-Boniface.

Grâce aux photos exposées sous nos yeux, grâce à un précieux croquis établis en collaboration avec l'architecte Etienne Gaboury, M. Régnier nous a fait visiter de très près les endroits successifs, auxquels on pourrait donner le nom de "premier Collège de St-Boniface".

On apprit, par exemple, que le site de l'un des premiers bâtiments où il s'est fait du latin se trouve actuellement dans le lit même de la Rivière-Rouge, à peu près en face de la première maison des Soeurs Grises, futur musée de la Société Historique de St-Boniface.

On nous fit passer par les différentes phases de développement du collège, phases pénibles et méritoires tant pour les professeurs que pour les élèves.

Toute la période de 1818 à 1885 a défilé en un vaste panorama, pour le plus grand intérêt de tous les auditeurs.

M. Raymond Bernier a remercié le conférencier, au nom de la Société Historique, et les applaudissements de l'assistance ont montré combien cette causerie avait été appréciée.

Mme John Caswell Davis, une grande amie de la Société Historique, a profité de cette dernière réunion de la saison pour offrir une oeuvre de son mari, le sénateur Davis, artiste à ses heures, qui représente un coin des rues Taché et Dumoulin de St-Boniface vers 1921. La Société Historique a remercié chaleureusement Mme Davis pour ce don très apprécié.

Tout en dégustant une tasse de café, chacun en profita pour examiner plus à l'aise l'étalage de photos et remuer les souvenirs du passé manitobain.

Au Parlement — Sans Parti Pris

Guerre contre la pauvreté rurale au Manitoba et richesses forestières

A la session fédérale comme partout ailleurs, les semaines se suivent mais ne se ressemblent pas. La semaine dernière, par exemple, une multitude des sujets discutés en chambre nous semblait d'intérêt aux lecteurs. Cette semaine, ayant à résumer les débats qui eurent lieu du 11 au 17 mai, nous devons avouer qu'après avoir parcouru pour vous les pages du Hansard nous n'avons à vous offrir qu'une mince récolte. Ce qui n'enlève rien à l'importance du résultat.

En fait, nous pouvons résumer nos lectures à deux points, qui tous deux intéressent l'hon. Maurice Sauvé, ministre des Forêts. Tout d'abord, on a continué la discussion du bill C-151 au sujet de la création d'un fonds d'expansion économique et sociale de régions spéciales d'aménagement rural; puis on a approuvé les prévisions budgétaires du ministère des Forêts proprement dit.

Les 11 et 12 mai donc, au stage de la 2e lecture du bill C-151, 29 députés prononcèrent des discours au sujet de la demande de $50 millions pour un programme particulier d'aménagement rural dans trois régions désignées, dont l'une est la région entre les deux grands lacs du Manitoba. C'est vers la fin de débat constructif et serein que M. David Orlikow (Winnipeg-Nord) fit entendre le son du pessimisme, au sujet de la guerre contre la pauvreté au Canada et, spécialement, au Manitoba dans la région sous-développée d'entre les lacs. Mais ce pessimisme était un cri du coeur, celui d'un ami des "humains en cause".

Car, s'écria M. Orlikow, il ne peut s'agir de déplacer tout simplement des gens de leurs taudis ruraux vers des taudis urbains dans le Grand-Winnipeg. Voilà pourquoi il importe de dépenser ces millions de dollars à bon escient, ne se contentant pas d'améliorer l'aspect matériel, mais en cherchant de toutes manières à trouver le moyen de réadapter ces gens pris dans l'engrenage de la pauvreté rurale. Or il n'y a qu'un vrai moyen, dit-il, d'y parvenir: c'est de s'acharner à pousser l'instruction et l'éducation de ces populations pauvres qui, justement à cause de leur déficience en ce double domaine, se voient entravés par un logement médiocre, une santé faible par manque d'alimentation, un milieu familial et social laissant à désirer, une longue distance à parcourir pour se rendre à l'école, etc. En conséquence ces gens gagnent peu, devenus adultes, tirant d'ailleurs la majeure partie de leurs revenus d'allocations familiales, de pensions de vieillesse, de paiements de bien-être . . . De grâce, conclut-il, cessons de noyer notre guerre contre la pauvreté dans un déluge de paroles, et posons des actes véritables vers la solution.

L'hon. Sauvé mit fin à la période des discours en répondant justement à cet appel du député de Winnipeg-Nord. Il démontra en effet à quel point les programmes de l'ARDA et ce bill particulier C-151 visent à l'élévation des populations vers le vrai progrès. D'ailleurs, la participation des gens des régions désignées est requise pour le succès des programmes de délimitation de certaines terres arables, de la réinstallation de pêcheurs, de la construction de routes, d'écoles, d'aménagement de régions industrielles ou touristiques, etc. M. Sauvé a précisé, au cours de son exposé, qu'au Manitoba, à part ce vaste programme envisagé pour la région d'entre les lacs, plus de 50 programmes spéciaux sont déjà en voie d'exécution pour le bien des populations pauvres de régions rurales.

La conclusion heureuse de tout cela fut, le 12 mai, la 3e lecture du bill C-151 et son adoption par la Chambre des Communes.

Le lendemain on entreprenait l'étude du budget du ministère des Forêts, qui a été créé en 1960 et dont l'organisation, s'améliore sans cesse au point qu'on peut entrevoir son plein rendement d'ici six ans. Mais ici on ne peut oublier qu'il s'agit d'un ministère à juridiction très limitée, car l'administration des forêts relève de la seule autorité des provinces. Le ministère fédéral doit se consacrer, pour sa part, à poursuivre des recherches dans le domaine forestier en contact direct avec les ministères provinciaux et les institutions universitaires du monde entier. A ce propos, disons qu'au 6e congrès international des forêts à Madrid, en juin prochain, plus de 20 de nos chercheurs canadiens présenteront des communications. Ce congrès est sous l'égide de la F.A.O.

Parcourir les discours des Communes, ce 13 mai, c'est s'initier à une multitude de notions de sylviculture: par exemple, les problèmes difficiles que posent certaines maladies spéciales telles que la graphiose ou celle que cause le puceron lanigère du sapin baumier. Quand on sait que 3,000 de ces insectes minuscules peuvent tenir dans un pouce carré, on peut tout de suite deviner les dommages qu'ils causent au pauvre sapin dont le bois devient vite inutilisable.

En plus du fléau des maladies, il y a les fameux incendies de forêt qui diminuent annuellement cette richesse de notre pays. Un institut de recherche s'acharne à découvrir les meilleures méthodes de prévention et de lutte: nettoyer les forêts après la coupe, éliminer les bois caducs et atteints de maladie, déblayer le bois mort, ouvrir des voies d'accès, aménager des ruisseaux pour permettre l'établissement de stations de pompage qui fourniraient de l'eau en abondance pour éteindre les flammes, etc.

A ce propos, disons que la Canadair a lancé un vaste programme de construction d'un nouveau modèle d'avion pouvant servir à éteindre les incendies de forêts. Canadair en achèvera bientôt le prototype, qui pourra remplacer avantageusement le Canso dont certains modèles sont en service depuis environ 25 ans dans quelques provinces. A ce propos, le gouvernement français s'est dit intéressé à acheter plusieurs de ces nouveaux avions canadiens.

Un point important qui a soulevé beaucoup d'intérêt en Chambre, c'est l'annonce qu'au cours des cinq prochaines années on va consacrer $5 millions pour faire un inventaire complet de nos ressources forestières dans les 10 provinces. Pour cela on se sert d'une multitude de moyens, dont la photographie aérienne qu'il faut savoir bien interpréter et dont il faut transcrire toutes les données pour les rendre utilisables.

Enfin, il fut question du programme mondial lancé par l'Unesco, pour préparer une terminologie forestière en plusieurs langues. La quote-part du Canada consiste à préparer la partie "en langue française", et l'hon. Sauvé a annoncé qu'on a confié ce travail à un professeur de l'Université de Grenoble en France.

Le soir du 13 mai, les députés mirent fin à toutes les discussions et adoptèrent les dépenses prévues pour l'ARDA, le transport des céréales de provende et le soin de nos forêts, soit un montant global de $69,592,400.

Après tant de générosité, nos députés passèrent les journées des 16 et 17 mai à reprocher au ministre des Finances ses restrictions au crédit, solution négative et nuisible au pays. C'est l'hon. George Hees qui formula l'amendement suivant: "La politique du gouvernement, qui impose le budget serré et empêche les constructeurs et les futurs propriétaires de maisons d'obtenir des fonds hypothécaires nécessaires, constitue une solution négative aux problèmes de notre économie et nuit gravement au progrès du pays".

Cette proposition provoqua 18 discours, dont certains renferment des notions de très haute finance. Nous en faisons grâce à nos lecteurs, leur disant tout simplement que l'amendement fut rejetée, à la fin, par la faible marge de 118 à 111. Une fois de plus, le gouvernement minoritaire Pearson triomphait de justesse.

A la semaine prochaine.

R.B.

St-Boniface 1975

Le mercredi 18 mai avait lieu, à l'hôtel Marion, l'assemblée mensuelle de la Chambre de Commerce de St-Boniface.

Après le diner, trois orateurs entretinrent les membres sur le sujet au programme "St-Boniface en 1975". S. H. le maire J. Guay parla le premier et fit ressortir le fait que la partie résidentielle de la ville est concentrée dans un endroit très à la portée du centre de la ville de Winnipeg. Il insista que les projets d'avenir de notre ville devraient tendre à conserver la figure qui la différencie des autres villes du Grand-Winnipeg métropolitain.

M. Nick Zünic, architecte bien connu de St-Boniface, parla des débuts de la ville en 1818. Il annonça que la plus grande entreprise de la ville était l'hôpital général St-Boniface, fondé en 1844. Il fit également ressortir la nécessité d'une étude approfondie de nos problèmes actuels afin d'établir un plan pratique pour le futur.

M. Louis Plotkin, achitecte et urbaniste, à l'aide d'une carte détaillée, expliqua les sites actuellement en usage pour les résidences, les parcs et les manufactures. Il parla longuement des projets en cours et possibles d'ici 1975 et avoua que la ville était dans une position privilégiée quant au site industriel. Dans l'espace résidentiel en réserve, il y a place pour 40,000 nouveaux citadins et tout cet espace sera pris d'ici 20 ans.

Soulignons en passant que M. Plotkin est originaire de St-Boniface et qu'il fit ses études à l'école Provencher.

M. D. Courchêne, gérant de la Banque Nouvelle-Ecosse à St-Boniface, présidait l'assemblée, M. Auguste Dansereau, secrétaire, recevait les membres à la porte, ainsi que plusieurs visiteurs du Club Kiwanis.

St-Vital

Remerciements

Mme Clarisse Thorimbert et sa famille désirent remercier les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux ou par leur assistance aux funérailles, lors du décès de leur époux et père, M. Auguste Thorimbert.

Précieux-Sang

Promesse guide

Le lundi 16 mai, à 7 h. 30 p.m., au Club St-Vincent, douze aspirantes de la 5e compagnie firent leur promesse guide: Claudette Ouimet, Odette Sabourin, Denis Dugas, Joanne Rocan, Béatrice Thioux, Lanyse Gale, Diane Sabourin, Nicole Dupas, Dora Dégagné, Ginette Beauchemin, Gisèle Morier et Monique Adolfe.

Lorsqu'elles firent leur promesse devant Mme LaRivière, commissaire du district, Thérèse Gagnon, cheftaine, Léa Guénette, assistante, et le R. P. R. Tessier, O.M.I., aumônier, les parents étaient présents.

Une pièce, jouée par Denise Guénette, Diane Brunel et Gisèle Lafrenière, fut présentée aux invités et aux nouvelles guides. Quelques danses et chansons, suivies d'un petit goûter, terminèrent la soirée.

Visiteurs

M. et Mme S. Ferland, de la rue Horace, avaient le plaisir de recevoir M. l'abbé Louis-Joseph Ferland, de Beauceville, Qué., ainsi que Mmes E. Smith et V. Skillin, de Dryden, Ont. Ces derniers étaient venus assister aux funérailles de M. l'abbé Donat McDougall.

Réunion catéchétique du secteur français du diocèse de St-Boniface

Le 21 mai dernier, se tenait à l'Académie St-Charles, une réunion catéchétique secteur français de l'archidiocèse de Winnipeg. Cette session de catéchèse avait pour but de lancer une nouvelle série adoptée dans toutes les écoles secondaires françaises de la province du Manitoba. Cette nouvelle série qui a pour titre "Dans les Chantiers du Père", a été mise à l'essai dans différentes classes pilotes. L'expérience tentée fut des plus intéressantes. C'est pour cette raison que dès septembre prochain, cette collection, genre "thème", sera dans les mains de tous les étudiants du secondaire (10e, 11e et 12e années).

Lors de la réunion de samedi dernier, 22 éducateurs se sont penchés sur cette nouvelle présentation de la catéchèse aux adolescents pour en voir toute la portée et le contenu. Les sept écoles secondaires françaises de l'archidiocèse de Winnipeg étaient représentées.

Voici la liste des instituteurs qui ont assisté à cette réunion: M. Albert Fontaine, Institut Collégial de Ste-Rose; Srs Paul-Alexandre, M.-de-St-Magnile, M.-de-N.-D. du Bon Repos, M.-Priscille de l'Immaculée, toutes de l'Institut Collégial de St-Laurent; Srs M.-St-Ovila, M.-St-André, de l'Institut Collégial d'Elie; Sr Henri-de-Marie, de l'Institut Collégial St-Joseph (St-Boniface), Srs Jean-Augustin et M.-Agnès-de-Jésus, de l'école secondaire du Sacré-Coeur, Winnipeg; Srs M.-Ste-Anne, Marie-de-Lorette, M.-St-Théodore, M.-St-Marc, de l'Académie St-Charles; Sr Ste-Marie, de Lourdes; Srs Marie-Alice, Marie-de-la-Croix, M.-St-Adjuteur, de l'Institut Collégial de Laurier; M. l'abbé Gérard Régnier, curé, Srs M.-St-Florent et M.-St-Ignace représentaient l'Institut Collégial de St-Lazare. Le Père Bernard Pinet, O.M.I., responsable de la catéchèse, secteur français de l'archidiocèse de Winnipeg, présidait la réunion.

Les éducateurs se sont montrés très intéressés et ont manifesté le désir, en terminant la réunion, de se rencontrer encore.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

Félicitations aux Jeunes Franco-manitobains pour le succès de leur 6e Congrès et leur soirée Feu Roulant avec "boîte à chansons". J'espère que ces jeunes, lorsqu'ils auront quitté les cadres faciles, protecteurs et limités de l'école, conserveront "la vie, la jeunesse, la joie de vivre, l'humour, la discussion saine et constructive, l'espoir, la résolution à l'action." Dans le monde des éducateurs (parents et leurs délégués) la discussion saine et constructive, la résolution à l'action, sont des activités beaucoup plus complexes. C'est pourquoi je souhaite que les Jeunes Franco-manitobains apprennent très tôt à dialoguer sainement et constructivement avec ceux qui ne partagent pas leurs idées ou leurs goûts. Les jeunes aussi peuvent être des "croulants" parce qu'ils refusent de vivre avec ceux qui ne pensent pas comme eux.

Un "croulant", à mon avis, c'est quelqu'un qui s'étonne et s'indigne de ce que les autres ne pensent pas comme lui. C'est quelqu'un qui réclame constamment que l'autorité "ramène à l'ordre" ceux qui ont l'audace de ne pas être de son orthodoxie. Aussi, on reconnait facilement ce croulant par la façon qu'il a de se consoler d'avoir été dérangé dans ses goûts ou ses idées. Les "autres" sont tantôt des exaltés, des ignorants, des fanatiques, des gens qui ont perdu la foi, des extrémistes, etc...

Enfin, je félicite les Jeunes Franco-manitobains d'avoir exilé ce mot "Relève" qui appartient au vocabulaire anémique de ma génération qui semble toujours prête à la marche, mais jamais sûre du chemin.

Réginald Prescott, ptre,
St-Léon, Man.

Ste-Agathe

Assemblée Parents-Maîtres

La dernière assemblée de l'année scolaire de l'Association Parents-Maîtres avait lieu le jeudi soir 19 mai à l'auditorium de l'Institut. Elle débuta par la prière et le mot de bienvenue du président, M. Gérard Lemoine. Le procès-verbal et le rapport financier furent présentés.

Mme Irène Dumesnil, au nom de l'association, remercia Mme Rose Girouard pour son dévouement inlassable à préparer et servir le goûter à toutes les assemblées.

M. Hector Bahuaud offrit des félicitations et des remerciements à tous ceux qui contribuèrent à la belle réussite du thé du 20 mars. 120 dollars furent donnés pour l'achat de livres français pour la bibliothèque de l'école élémentaire et $60 pour celle de l'école secondaire. Les principaux d'école donnèrent quelques avis. M. Lucien St-Vincent exhorta les parents à encourager leurs enfants à faire l'étude à l'école de 4 h. 30 à 5 h. 30, d'ici les examens de fin d'année. C'est une chance qu'on ne devrait pas manquer.

Aux parents dont les enfants auraient le malheur de faillir, M. St-Vincent demande qu'ils usent de toute leur influence pour que ceux-ci se remettent sérieusement à l'étude afin de reprendre le ou les sujets manqués avant septembre. Dans le même ordre d'idées, Rév. Soeur Supérieure annonça qu'on mettrait des cahiers de vacance à la disposition des élèves de l'école élémentaire pour leur permettre d'entretenir leurs connaissances et d'être prêts pour la nouvelle année.

En septembre des prix seront distribués aux élèves qui compléteront ces cahiers. Mlle Mariette Carrière, secrétaire du conseil étudiant, donna un rapport des activités parascolaires de l'année.

Le R. P. M. Caron, S.J., invité d'honneur, donna une causerie à bâtons rompus sur maints sujets: conservation de la foi, de la langue, le Concile, les changements à adopter, et finissant par inviter tous les Canadiens français qui veulent se perfectionner, à suivre le cours de leur choix au Collège St-Boniface pendant les vacances.

M. H. Bahuaud remercia le Père Caron et l'on procéda ensuite aux élections présidées par M. H. Bahuaud; Mme Lily Baudry en fut secrétaire. M. Gérard Lemoine fut réélu président, Mme Denise Gagnon, 1ère vice-président; M. Léon Courcelles, 2e vice-président; Mme Irène Dumesnil, trésorière. Mme Doris Lemoine remis sa démission comme secrétaire. On ne put trouver de remplaçante à cette assemblée. On devra le faire d'ici l'automne.

L'assemblée se termina par un bon goûter.

En promenade

M. Denis Dumesnil, son père et sa mère, M. et Mme Edouard Dumesnil, son frère, Richard, et l'amie de ce dernier, Mlle Lorraine Lemoine, allaient à Vermillion Bay, Ont., en fin de semaine, y visiter un cousin, le Frère M. Latreille, O.M.I.



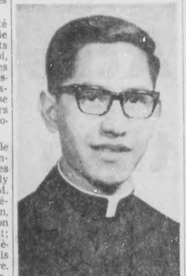
Lors du récent congrès de la Relève franco-manitobaine, les jeunes ont tenu à proclamer "membres honoraires" du mouvement certains adultes qui se sont particulièrement dévoués à leur service. Ci-dessus M. Georges Prescott, président sortant de charge, remet son insigne de membre honoraire à la Rév. Sr Marie-Lorette, de l'Académie St-Charles.

M. l'abbé Octavio Casaverde retourne au Pérou le 5 juin

M. l'abbé Octavio Casaverde sera ordonné prêtre dans la basilique de St-Boniface le dimanche 29 mai prochain par Son Exc. Mgr Mendoza Castro, du Pérou, et il célèbrera sa première messe le lendemain, 30 mai, dans l'église paroissiale de St-Adolphe à 8 h. p.m.

Manie Tobie a pu interviewer longuement le futur prêtre et apprendre que, né le 23 mars 1942 dans le district de Huarquirca, dans la province Antabamba du département d'Apurimac au Pérou, en Amérique du Sud, il porte le nom d'Octavio Casaverde-Marin. Fils d'Oswaldo Casaverde et de Sénora Marin de Casaverde, il a quatre frères et cinq soeurs au pays natal.

Dès son jeune âge il sentit un continuel désir d'aller perfectionner son instruction et son éducation hors de son pays, hors de l'Amérique du Sud. A la demande de son évêque, Mgr Alcides Mendoza Castro, il se décida donc à quitter son coin du sud, au centre du Pérou, le 28 juillet 1962, jour anniversaire de l'Indépendance du Pérou. Il devait tout d'abord aller à Rome, mais les plans furent changés et c'est bel et bien au Manitoba qu'il arrivait le 25 novembre 1962.

M. l'abbé O. Casaverde

A ce moment il ne parlait ni l'anglais ni le français. Pour aggraver la situation, ceux qui devaient le recevoir à l'aérogare de Winnipeg ne s'y trouvaient pas à son arrivée, et donc le jeune Péruvien se trouva un peu décontenancé dans ce milieu complètement étranger, sans pouvoir communiquer avec les gens. Heureusement, une personne de langue italienne vint à son secours. Tant bien que mal, l'espagnol étant une langue un peu "cousine" de l'italien, on finit par s'entendre et... le jeune séminariste put parvenir à bon terme, c'est-à-dire au grand séminaire de St-Boniface.

Toutefois, au grand séminaire "pas un chat ne parlait l'espagnol ou l'italien" et il fallut converser avec des bribes de latin. "J'ai eu un désir fou de retourner immédiatement dans mon pays", dit M. l'abbé Casaverde. Mais les jours, les semaines et les mois passèrent. Après huit semaines d'application intense, le jeune abbé se tirait assez bien d'affaire en français, suffisamment pour se faire comprendre. Puis un jour il rencontra dans les parages un étudiant du Vénézuéla: "Je jubilai d'entendre ma langue maternelle, si loin de mon pays".

Petit à petit il fit des progrès remarquables en français, langue dominante des St-Bonifaciens, et des progrès suffisants en anglais, langue maîtresse de l'autre côté de la Rouge. Du coup la vie au Manitoba devint intéressante, avantageuse, et permit la découverte graduellement des belles qualités des gens.

Mais quel bouleversement quand on quitte le pays montagneux péruvien pour se trouver au sein des vastes espaces des prairies canadiennes! Et que dire du changement continuel, ici, des saisons! La transition se fait graduellement, avec ses moments de nostalgie, puis un jour M. l'abbé Casaverde se sent véritablement du pays d'adoption, où les coutumes, la nourriture, la manière de vivre diffèrent tant de ce qu'il avait connu auparavant. Et puis, "je suis jeune, je me plais à l'étude et au progrès de ma préparation sacerdotale. Le grand séminaire, c'est mon chez-nous canadien. On se plait à m'accueillir et à me conduire partout. Je vis ainsi la face variée des panoramas canadiens dans les quatre années que je viens de passer ici et je puis dire, avec Gilles Vigneault, mon pays c'est l'hiver, c'est la neige. Moi qui n'en avais vu que sur les cimes des montagnes, je raffole de ce contact nouveau et majestueux des belles neiges du Manitoba. Puis je fais connaissance avec les intempéries et, même, les inondations. C'est toute une révélation que tout cela. Pour pouvoir les expliquer un peu aux miens, j'ai enregistré la tempête et les bruits rugissants du vent le 4 mars dernier.

"J'apporte, par ces rubans magnétiques recueillis un peu partout, la voix, le chant et la face du pays dans plusieurs incidents intéressants. Quelle merveilleuse possibilité que ce contact actuel et impérissable! J'aime le Canada, j'ai piétiné ses mousses, escaladé ses collines, couru dans ses plaines; j'ai vu son beau fleuve et ses cours d'eaux nombreux, la flore et la faune qui m'ont enchanté. J'ai somnolé sous son beau ciel et dormi sous ses étoiles. Jamais plus la feuille d'érable et le bison rugissant ne me seront étrangers. C'est tout comme si on avait accroché au mien le minuscule étendard de votre drapeau. Il me suivra partout."

Et voilà... M. l'abbé Casaverde sera ordonné ici à St-Boniface dimanche prochain par son propre évêque, Mgr Castro. Le lendemain il célèbrera sa première messe à St-Adolphe, à 8 h. p.m., et, au banquet qui suivra, Manie Tobie aura l'honneur d'adresser en espagnol "le boniment d'occasion". Puis il quittera le Canada le 5 juin, laissant ces derniers mots à ses amis: "J'ai aimé le peuple canadien, sa grande sympathie, son patriotisme, sa simple loyauté. J'emporte dans mon coeur toutes ces choses de mon pays adoptif. En cette première messe célébrée à St-Adolphe, je bénis ce peuple cher qui m'a gardé quatre ans et dont je suis devenu comme un membre inséparable. Venez chez nous, frères canadiens. Vous y serez reçus aussi chaleureusement que vous m'avez reçu. Merci".

Service de livraison par facteurs à Transcona

OTTAWA — L'honorable Roger Teillet, C.P., ministre des Affaires des anciens combattants, vient d'annoncer que le ministre des Postes, l'honorable Jean-Pierre Côté, a autorisé l'inclusion dans le rayon du service de livraison par facteurs de 135 autres points de remise situés aux rues suivantes de Transcona, Winnipeg 25, Manitoba: rue Laurentia Bay, Sark Crescent, rue Brelade, avenue Dowling (entre les rues Winona et Bond) et avenue Thom (entre les rues Winona et Bond).

Ce service sera inauguré dès que 80 pour cent des intéressés auront fait installer chez eux les boîtes aux lettres d'usage.

On distribuera aux usagers intéressés des avis pour les informer de ce nouveau service et leur indiquer ce qu'il faut faire pour pouvoir en bénéficier.

Dorval ...

(Suite de la première page)

prendre la décision de déménager ou non, la commission n'hésite pas à qualifier les arrangements de transfert négociés par Air Canada avec le syndicat, et également appliqués au personnel non syndiqué, de très équitables et conformes aux bonnes relations modernes entre employeurs et ouvriers."

La commission estime que si le gouvernement suit ses recommandations, il devrait faire un effort particulier pour venir en aide à la région de Winnipeg.

"La commission ne considère pas le plan recommandé dans le cas des Viscounts comme une solution exhaustive et satisfaisante au problème que pose la base d'Air Canada à Winnipeg, mais elle représente une amélioration sur la situation qui résulterait de la disparition progressive des Viscounts d'Air Canada et des engagements qu'a pris Air Canada de conserver temporairement la base ouverte."

"Aux yeux de la commission, la frustration que subit le Manitoba en étant mis à l'écart des réalisations d'Air Canada dans le domaine des avions à réaction mérite une considération toute spéciale de la part du gouvernement canadien."

(Comme par hasard, le premier ministre du Manitoba avait justement annoncé la veille et M. Pickersgill le soir même, une nouvelle aérogare pour recevoir le fret.)

L'atelier de réparation des Viscounts devant pour quelques années encore (vraisemblablement jusqu'en 1973) être situé à Winnipeg, la commission a élaboré tout un plan destiné à limiter les répercussions sur Air Canada. Ce plan comporte des clauses concernant le transfert éventuel d'ouvriers de Winnipeg à Montréal. Il comporte également une disposition selon laquelle la société d'Etat ne vendrait de Viscounts à des compagnies étrangères qu'après s'être assurée que des compagnies régionales canadiennes ne veulent les acheter à des prix très avantageux pour elles.

Ce vaste projet comporte également la participation d'Air Canada à une nouvelle société qui assurerait à tous les Viscounts au pays des services de réparation à Winnipeg. En vertu de ce plan, la société Air Canada s'engagerait à vendre pour une somme d'environ $200,000 à cette nouvelle compagnie les installations qu'elle possède actuellement à Winnipeg.

Pour améliorer davantage la position de Winnipeg comme base aéronautique, le commissaire Thompson suggère en outre que le gouvernement étudie la possibilité d'établir un deuxième service Winnipeg-Europe via la route polaire et de réduire les taux de ce service, étant donné que la distance est moins grande.

Enfin, si le gouvernement n'est pas prêt à permettre à Air Canada l'exploitation d'un deuxième service transpolaire, le commissaire Thompson suggère que le gouvernement accorde une franchise à une autre compagnie aérienne pour exploiter cette route.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Radio-Canada se prépare

On en parlait depuis longtemps, et voici que le rêve est devenu réalité. Les téléspectateurs pourront, dès l'automne, suivre certaines émissions en couleur.

Comme le public peut l'imaginer, établir la télévision en couleur n'est pas une sinécure. Cela comporte certaines difficultés techniques dont on imagine très peu la complexité.

La genèse des couleurs

Tout le monde sait que les couleurs sont un phénomène optique découlant de la lumière. Ainsi, nous pouvons décomposer un rayon lumineux au moyen d'un prisme, petit morceau de cristal triangulaire, et projeter sur un écran le produit de cette décomposition, c'est-à-dire une bande colorée qui ira du rouge foncé au bleu foncé en passant par le vert et le jaune, à peu près comme un arc-en-ciel. Cette bande colorée s'appelle le spectre. Dans ce spectre, nous pourrons facilement distinguer les trois couleurs fondamentales, dominantes, soit le rouge, le bleu et le jaune.

Trois couleurs à toute épreuve

C'est ce phénomène qui est à la base de la télévision en couleur. En effet, en combinant l'une et l'autre de ces trois couleurs, nous arrivons à créer des couleurs dites complémentaires ou secondaires: rouge et bleu donnent une couleur appelée magenta, c'est-à-dire mauve: le bleu et le jaune donnent le vert, et finalement le rouge et le jaune donnent l'orange.

La couleur et la télévision

On s'aperçut très tôt qu'il ne fallait pas une, mais trois caméras différentes pour séparer les couleurs et les retransmettre. C'est ainsi qu'est née la première caméra de télévision en couleur. Elle se compose d'un objectif et d'un système de miroirs renvoyant trois fois la même image aux trois caméras différentes incorporées dans la caisse de projection. Chaque caméra est équipée d'un filtre, et c'est là tout le secret de la séparation des couleurs à la télévision. La première est équipée d'un filtre jaune; c'est ainsi qu'elle n'enregistrera que les images de couleur jaune. La deuxième possède un filtre rouge; elle ne s'occupera que des images à dominance rouge. La troisième, avec son filtre bleu, choisira les images de teintes bleues.

La transmission des ondes lumineuses

Pour faciliter la transmission des couleurs, le jaune théorique a fait place à un vert provenant d'une faible addition de bleu au jaune primaire.

Désormais, les trois images sélectionnées par les caméras vont suivre un traitement électronique qui les transformera en ondes électriques (hertziennes) stables. Ces trois ondes seront réunies en un signal appelé Y. C'est ce signal, qui est en fait une concentration des ondes rouges, bleues et vertes, qui déterminera la brillance, la clarté de l'image en couleur. Ce signal Y comprend, outre les ondes déjà décrites, un signal secondaire destiné au décodeur du poste récepteur, lui indiquant à l'avance le travail à accomplir pour rétablir sur l'écran l'image exacte.

A quand les émissions en couleur?

Dès le début de juillet, durant la nuit, commenceront des essais d'émissions en couleur. Ces essais permettront aux réalisateurs et aux techniciens de se faire la main. Ce n'est que vers le début d'octobre que les téléspectateurs pourront regarder certaines de leurs émissions préférées en couleur. On peut déjà signaler que quatre téléromans sont au programme: "Les Belles Histoires", "Rue des Pignons", "Septième-Nord" et "Le Bonheur des autres". Trois longs métrages en couleur seront présentés chaque semaine. Deux émissions pour les jeunes: "Atome et galaxies" et "La Vie qui bat".

Toutes les grandes émissions spéciales consacrées à l'Expo 67 et aux manifestations de Centenaire de la Confédération seront, elles aussi, gratifiées de la couleur.

C'est donc, toutes les semaines, environ 30 à 40 heures de télévision en couleur qui passeront au réseau français de Radio-Canada. Le matériel technique prévu est déjà en route vers Montréal, venant de Hollande et des Etats-Unis. Il ne reste qu'à vous dire: rendez-vous au début d'octobre, et vive la couleur!



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Jeudi 26 mai

11 h. — **Le passage du Rhin:** Fr. 1960. Drame de guerre d'A. Cayatte avec Charles Aznavour et Georges Rivière. — Deux prisonniers de guerre français connaissent des destinées différentes. — Scénario artificiel. Interprétation inégale. Réalisation habile. — Fraternité humaine. Inadmissible confusion des valeurs. Amour libre justifié. Déconseillé.

Vendredi 27 mai

8 h. 30 — **Un soir par hasard:** Fr. 1964. Drame policier d'Y. Govar avec Michel Le Royer et Annette Stroyberg. — Un savant atomiste, victime d'un accident de route, est recueilli par un couple mystérieux. — Sujet intéressant gâté par un rythme languissant. Interprétation insignifiante. — Scènes d'alcôve. Images inacceptables. En version intégrale: Déconseillé.

11 h. — **Vulcano:** It. 1950. Drame de W. Dieterle avec Anna Magnani et Rossano Brazzi. — Pour sauver sa soeur d'un souteneur, une prostituée repentie va jusqu'au crime. — Atmosphère bien décrite. Manque d'unité. A. Magnani égale à elle-même. — Meurtre, suicide. Adultes, des réserves.

Samedi 28 mai

8 h. 30 — **La dixième femme de Barbe-Bleue:** G.-B. 1959. Drame policier de W. Lee Wilder avec George Sanders et Corinne Calvet. — Un homme supprime de riches veuves pour s'emparer de leur fortune. — Suspense soutenu. Exagération dans les effets sadiques. — Accumulation de meurtres. Images provocantes. Déconseillé.

11 h. — **Maya:** Fr. 1949. Etude de moeurs de R. Bernard avec Viviane Romance et Jean-Pierre Grenier. — Une prostituée connait diverses aventures avec des matelots. — Manque d'unité. Nombreux poncifs. V. Romance excellente. — Débauche. Fatalisme. Images provocantes. Déconseillé.

Lundi 30 mai

11 h. — **Les eaux troubles:** Fr. 1948. Drame de H. Calef avec Ginette Leclerc et Mouloudji. — Une jeune fille tente de percer le mystère de la mort d'un de ses frères. — Réalisation intelligente. Remarquables images. Interprétation solide. — Eléments positifs. Atmosphère trouble. Adultes, des réserves.

Mardi 31 mai

10 h. 30 — **L'homme aux cent visages:** It. 1959. Comédie de D. Risi avec Vittorio Gassman et Anna Maria Ferrero. — Un acteur en chômage exploite dans l'escroquerie ses talents de comédien. — Divertissant malgré quelques longueurs. V. Gassman excellent. — Escroquerie. Traitement léger du mariage. Scènes osées. Adultes, des réserves.

Mercredi 1er juin

8 h. 30 — **La vache et le prisonnier:** Fr. 1959. Comédie d'H. Verneuil avec Fernandel et René Havard. — Un prisonnier de guerre conçoit un moyen ingénieux de s'évader. — Original. Mise en scène adroite. Gags amusants. Fernandel plein de verve. — Passages délicats. Adultes.

PETITE NOTE

Mme Paul-V. Adams (née Louise Bernier), avenue Warsaw, est de retour de Montréal après un séjour de deux semaines où elle a terminé une série de programmes de télévision, Images de la Prairie, à Radio-Canada.

La série de 13 programmes commencera le 5 juin au Canal 2 à Montréal.

Au poste CBWFT

JEUDI 26 MAI
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Roquet, belles oreilles
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Sextant
9.30—Défis nouveaux
10.00—Lauréats du Concours national de musique de Radio-Canada
11.00—Cinéma: "Le Passage du Rhin"

VENDREDI 27 MAI
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Nos frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Un soir par hasard"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Vulcano"

SAMEDI 28 MAI
2.30—La Souris verte
3.00—Pépinot
3.30—Tennis professionnel et pêche
4.40—Langue vivante
4.45—Ulysse et Oscar
5.15—Cent millions de jeunes
5.45—Tour de terre
6.15—Téléjournal
6.30—Charlie Chaplin
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Billet de faveur: "La Dixième Femme de Barbe-bleue"
10.00—Votre choix
10.30—Hollywood à l'âge d'or
11.00—Cinéma: "Maya"

DIMANCHE 29 MAI
2.30—Grand prix
3.00—Cinéma 66
3.30—L'Univers des sports
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music-hall
9.00—Comment savoir
10.00—Dernier matin
10.30—La Grande Guerre
11.00—D'hier à demain

LUNDI 30 MAI
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Le Courrier du Roy
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en-haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Entre ciel et terre
10.30—Cartes sur table
11.00—Cinéma: "Les Eaux troubles"

MARDI 31 MAI
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Le train bleu
10.30—Cinéma: "L'Homme aux cent visages"

MERCREDI 1er JUIN
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: "La Vache et le prisonnier"
10.15—Le Sel de la semaine
11.15—Grands voyages
11.30—Les Incorruptibles

Mme M. Fohy-St-Hilaire sert la commission Laurendeau-Dunton

Le 9 mai dernier, à l'hôtel Fort Garry de Winnipeg, eut lieu une réunion, sous les auspices du Comité du Centenaire. Présentée par l'officier régional du comité, M. Ross Lawrence, Mme Madeleine Fohy-St-Hilaire, de Québec, exposa le but de la mission qu'on lui a confiée: de faire une enquête au cours des dernières et des prochaines semaines, sur la possibilité d'établir un programme d'échanges de programmes radiophoniques à travers le Canada, entre les jeunes des différentes provinces.

Près de soixante-dix personnes assistaient à cette assemblée et Mme St-Hilaire, au cours d'une interview, le lendemain, se dit très heureuse de l'accueil fait à ses démarches jusqu'à date dans les autres capitales provinciales déjà visitées et... à Winnipeg.

Les dialogues anticipés seraient entrepris par des élèves des High Schools et des Collèges de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique, sous des directeurs de ces différentes maisons d'éducation. Au cours de ses présentations, Mme St-Hilaire sollicite des opinions et les enregistre sur rubans sonores, de sorte que, lorsqu'elle fera son rapport à la Commission du Centenaire, celle-ci sera magnifiquement documentée. Si l'idée des dialogues est acceptée par le comité, il faudra trouver des chefs de file qui aideront à la rédaction et à la préparation de formules originales en français ou en anglais et, pour ceux qui parlent couramment les deux langues, des programmes bilingues. Il s'agira ensuite de les soumettre aux réseaux de Radio-Canada et de CTV pour savoir lequel des deux réseaux les mettra en onde.



Mme M. Fohy-St-Hilaire

Mme St-Hilaire a eu une carrière très variée. Depuis treize ans, comme "free lance", elle a fait du journalisme, de la radio et de la télévision. Elle a fait partie des relations publicitaires françaises et anglaises du gouvernement provincial du Québec. En 1963, en temps qu'agent pour les "visites interprovinciales" entre cette province et l'Ontario, elle fut invitée à donner une conférence à ce sujet à Port Arthur. Elle l'illustra par des films et la Commission scolaire de la ville l'invita alors à devenir directrice des cours de français oral de ses écoles. Elle obtint un congé sans solde d'un an et, après avoir suivi des cours d'été et du soir à l'Université Laval, en pédagogie, phonétique, "Voix et Visages de France", d'application des méthodes audio-visuelles, etc., elle entreprit son nouveau travail.

Avec la coopération des postes de radio CHRC, Québec, et CFPA, Port Arthur, elle réalisa des programmes "genre dialogue" appelés "Tous Canadiens" ou "Canadians All", entre les étudiants des High Schools et des collèges de la "Tête des Lacs", ainsi que ceux des collèges catholiques et des écoles commerciales de Québec. Ils furent diffusés pendant treize semaines et reçurent un trophée de la Canadian Broadcasters' Association, pour les meilleures émissions du genre. C'est à ce moment-là que naquit le projet que Mme St-Hilaire veut soumettre au Comité du Centenaire.

A Port Arthur, Mme St-Hilaire fonda un groupe de l'A.C.C.A., l'Alliance Canadienne ou Canadian Alliance, avec l'appui des membres de la Commission scolaire et du personnel de l'Université Lakehead, et elle sut grouper ainsi les éléments de langue française et de langue anglaise. Cette association est fondée dans le but de grouper les gens, afin qu'ils apprennent à se connaître, à s'apprécier, à se développer mutuellement, afin de s'unir.

Au sein de la Commission Laurendeau-Dunton à laquelle elle fut affectée comme recherchiste, de novembre à mars derniers, elle fit l'étude des manuels d'enseignement des langues secondes au Canada.

Mme Madeleine Fohy-St-Hilaire a pris part à l'assemblée annuelle de l'Alliance canadienne, qui eut lieu cette année à Sudbury les 21 et 22 mai. Le vendredi, le président, M. le docteur S. Mullins, président de l'Université Laurentienne, donna le discours d'ouverture: "The Idea of a bilingual University". Le samedi, l'hon. Jean Marchand, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, posa la question: "What is Canada?". Le dimanche, jour de clôture du congrès, ses membres entendirent M. Maurice Lebel, ancien doyen de la faculté des Lettres de l'Université Laval. Le thème général du congrès de cette année était "Défi à relever", "Meet the challenge".

"Espérons que tous se donneront la main pour réaliser ce que tous devraient désirer, s'ils ne le désirent pas: un Canada uni", de dire Mme Madeleine Fohy-St-Hilaire, au moment où nous la quittions après cette interview. Nous gardons d'elle le souvenir d'une dame extrêmement sympathique et dynamique, d'une vraie... Canadienne-française que l'idée même de séparatisme n'a aucunement touchée, mais qui met tout en oeuvre pour que le Canada tout entier atteigne son unité nationale dans une véritable dualité linguistique et culturelle.

St-Norbert

Réunion de la L.F.C.

Le samedi 18 mai après la messe aux intentions des membres de la Ligue avait lieu l'assemblée mensuelle.

Après un mot de bienvenue de la présidente, Mme R. Provost, la secrétaire lut le procès-verbal de la dernière assemblée ainsi que la correspondance. La trésorière, Mme M. Zastre, fit lecture du rapport financier.

Mme G. Landry accepta la position de présidente du comité d'éducation et Mme Robert, action sociale.

Mme la présidente proposa une motion de remerciement pour les trois dames sortant de charge: Mme A. Bisson, Mme J. Bédard et Mme E. Vouriot. Elle rappela que le congrès diocésain aura lieu à Aubigny le 9 juin prochain.

La deuxième partie du programme fut des plus intéressante. L'aumônier, M. l'abbé L. Couture, présenta les trois invités: Soeur G. Moreau, S.G.M., R. P. A. Surprenant, S.J., et M. A. Fréchette, professeur.

Sr Moreau traita des relations psychologiques entre parents et jeunes enfants. Le dialogue entre eux est essentiel. Pour cela, il faut, dès la tendre enfance, gagner la confiance des enfants.

M. A. Fréchette parla de la discipline qui devrait exister dans un foyer. Il est nécessaire que les parents soient sages, justes et fermes en établissant des règlements pour les jeunes.

Le Père Surprenant présenta l'aspect religieux qui devrait régner dans un foyer. C'est par l'exemple que les jeunes pratiqueront leur religion. Il fut bref mais très à point. "Parlez moins de Dieu à vos enfants, mais parlez plus de vos enfants à Dieu," dit-il.

Les parents présents démontrèrent leur intérêt en posant des questions aux membres du panel.

Retraite

La retraite pour les dames aura lieu du 17 au 19 juin prochain. Qu'on ne l'oublie pas.

Remerciements

Les familles McDougall, Skullen, Smith, et Corriveau remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou par leur assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de M. l'abbé Donat McDougall. Elles remercient spécialement les membres du clergé et les communautés religieuses.

La Boîte à Chansons

L'écho de mélodies bien connues se faisait entendre. D'où venaient ces bribes de chansons? Plusieurs, guidés par leur instinct musical et leur curiosité, se dirigèrent vers le gymnase Notre-Dame. Ils hésitèrent quelque peu en entrant, mais, comme la soirée commençait, ils se mêlèrent sans tarder aux jeunes.

En passant, des félicitations aux organisateurs de cette Boîte à Chansons qui commença à temps et qui se déroula si bien.

Les jeunes de St-Norbert présentèrent trois numéros bien choisis. Un quatuor comprenant Léo Fontaine, Gérard Labelle, Ronald Lagacé et Richard Vivier interpréta la chanson populaire "Les 12-18", suivie plus tard d'"En blue jeans et blousons de cuir". Pour ce dernier chant, ces garçons revêtirent le blue jeans et le blouson de cuir.

Quatre jeunes filles, Suzanne Pelland, Louise Provost, Irène L'Heureux et Diane Turcotte, exécutèrent harmonieusement "Dans l'temps". Deux jeunes garçons, Paul L'Heureux et Jim Brown, faisaient partie de l'orchestre "Les Sceptres Six".

Une telle soirée en vaut la peine. Combien de talents cachés sont découverts par l'organisation de Boîtes à Chansons dans les différents milieux de la province. Les jeunes organisateurs et participants méritent l'encouragement de tous.

Bravo aux artistes de St-Norbert et à la prochaine!

Ste-Agathe

Mariage Roy-Brémaud

A la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg, le 14 mai, Mgr K. MacIsaac bénissait le mariage de Mlle Raymonde Brémaud, fille de M. et Mme Louis Brémaud, de Ste-Agathe, à M. Gabriel Roy, fils de M. et Mme Emile Roy, d'Otterburne.

La mariée était vêtue d'une longue robe en poult-de-soie, encolure ronde, manche courte, taille empire, jupe droite garnie de trois rangées de dentelle. Sur sa tête, un bandeau de même tissu que sa robe retenait un voile genre mantille, formant une traîne. Elle portait un bouquet de roses rouges, agrémenté de petites fleurs blanches.

Les mariés eurent pour témoin, leur père respectif; leurs mamans portaient des toilettes beiges, l'une avec un corsage de roses thé, l'autre en avait un de roses rouges. Un bon groupe de proches parents et quelques amis étaient présents à la cérémonie. MM. Richard Power, beau-frère de la mariée, et Paul Roy, frère du marié, agissaient comme huissiers.

A l'issue de la messe de mariage, on se rendit au restaurant Happy Vineyard pour le souper et la soirée. M. Pierre Roy, frère aîné du marié, fut maître de cérémonies, et porta le toast aux nouveaux époux. Les pères des mariés et des amis, à tour de rôle, leur exprimèrent des voeux et souhaits de bonheur.

M. Gabriel Roy obtiendra sa maîtrise en sciences à la fin de ce mois-ci. Il a fait des études spécialisées en agriculture et commencera sous peu à exercer sa profession à St-Jean, Terre-Neuve, où il demeurera pour un temps indéterminé.

C'est pour cette destination que les nouveaux mariés prenaient l'avion le lundi matin 16 mai salués par leurs parents et amis.

Visiteur

M. Rodolphe Péloquin, de Anaheim, Calif., est arrivé au Manitoba dans la première semaine de mai, pour visiter ses enfants, frères et soeurs, et leurs familles. Il est venu à Ste-Agathe la semaine dernière.

Nouvelle hôtesse

M. et Mme René Pilon prenaient l'avion pour Montréal le 19 mai au soir pour aller assister à la cérémonie qui consacrait leur fille, Eveline, "hôtesse de l'air", le vendredi 20 mai. Mlle Pilon suivait des cours depuis plusieurs semaines. Sa carrière lui plaît beaucoup. Ses parents et amis la félicitent de son choix.



Mlle Marie-Louise Schroeder, fille de M. et Mme Théodore Schroeder, de St-Adolphe, vient d'obtenir son diplôme en médecine de l'Université de Manitoba et s'est, en plus,, mérité la médaille d'or de ce département. Mlle Schroeder a fait ses études primaires et secondaires à l'école Dubuc et à l'Institut Collégial de St-Adolphe respectivement.

Ste-Amélie

Un prompt rétablissement est souhaité à M. Emile Pinette, qui a subi une légère opération à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, le lundi 16 mai.

Mlle Noëllie Soucy a visité ses parents durant la semaine du 4 mai.

M. et Mme Bob Crabbe et leur famille, de Neepawa, ont passé la fin de semaine du 7 mai chez M. et Mme E. Denis.

M. et Mme Bill Bilous, de Kirkfield, ont passé la semaine du 8 mai parmi leur parenté.

Çà et là

Les résultats de la vente d'articles usagés organisée par la L.F.C., qui eut lieu le 29 avril à 8 h. p.m., fut très bien réussie. On remercie le grand nombre d'amis des paroisses environnantes et de Ste-Amélie qui ont donné des boîtes et des boîtes d'articles, ce qui a permis de récolter la somme de $162.65. Merci à tous ceux qui ont aidé à préparer cette vente ou qui ont acheté. Mmes Lucille Gagnon, Marie Pinette et Julia Verhaeghe en étaient les organisatrices.

Bildo

Félicitations aux gagnants des prix du Bildo organisé le 8 mai par le comité de réparations et construction.

Mme John Moriaux, M. Léon Gronenchield, Mme Ed. Soucy, Mlle Stella Grandbois, Mme Yvonne Grandbois, Mme H. Delorme, Mme Bob Crabbe, de Neepawa, Mlle Jeannette Guyot et Mme Eug. Neault se sont partagés le prix de $15.00. Autres gagnants: Mme Fitzpatrick et M. Albert Verhaeghe. Le $48.00 ne fut point gagné, mais Simon Peeters mérita le $4.00 sur cette partie. M. Eug. Clément, Mme Yves Callerec, Elliette Leclerc, autres chanceux.

M. Emile Lépine gagna le prix d'entrée. Le prix des membres alla à Daniel Neault.

Les mamans ont eu une surprise durant cette soirée de la Fête des Mères, lorsqu'un groupe d'élèves de l'école St-Vincent-de-Paul entonna une jolie chanson très appropriée. Un merci bien sincère à ces jeunes, et merci à tous ceux qui participèrent à cette soirée de Bildo.

Va-et-vient

MM. Hervé Grandbois et Emile Verhaeghe, de Winnipeg, étaient chez leurs parents du 12 au 14 mai.

M. Ed. Denis partit le mardi 17 mai pour Winnipeg où il travaillera désormais.

Le jeudi soir 12 mai, il y eut un shower en l'honneur de M. Albert Corbeil et Mlle Thérèse Labelle, dont le mariage eut lieu le samedi 14 mai. Ils ont reçu alors une somme de $117.00. Merci aux organisateurs.

M. et Mme Joseph Labelle et leurs petites, de Uranium City, Sask., ont rendu visite à des parents et amis durant la semaine du 9 mai, puis ils repartirent pour St-Lazare le 13 mai. Ils devaient se rendre le lundi 16 mai à Campbell River, C.-B., où M. Labelle doit travailler.

Quelques dames de la L.F.C. de Ste-Amélie se sont rendues à Ste-Rose le dimanche 15 mai à 2 h. p.m. pour assister à un thé. M. le curé A. Gervais les accompagnait.

Club Athlétique

Le comité du Club Athlétique a tenu un Bingo le dimanche 15 mai. Félicitations aux gagnants. Mme L. Finney, Denis Pinette, M. le curé A. Gervais, Terry Vandenbosch, Mme F. Goflot, de Le Pas, Mme Fred Pinette, Geo. Vandenbosch, Rose Pinette, M. F. Goflot, qui gagna le $10.00, Mme Flo. Vandenbosch, Bobby Casavant, Mme Ben Pinette, Mme Geo. Zastre et Mme Adrienne Vandenbosch.

M. L. K. Finney, président du Club Athlétique, en son nom et de la part des autres membres, a bien voulu remercier tous ceux qui apportèrent leur appui à ce club. Merci aussi aux parents.

Le prix d'entrée offert par M. le Curé fut gagné par Geo. Vandenbosch. Eug. L'Heureux gagna la boîte de chocolat de 5 livres.

Va-et-vient

M. et Mme F. Goflot et famille, de Le Pas, sont en visite chez leurs parents à Laurier, Ste-Rose et Ste-Amélie.

M. Ed. Denis est parti le mardi 17 mai pour travailler à Portage-la-Prairie; M. Yves Callerec est parti le même jour pour Cold Lake, Alta, où il devra trouver une maison avant que son épouse et ses enfants l'y rejoignent.

Dunrea

Partie de cartes

C'est le dimanche soir 15 mai que la dernière partie de cartes de la saison, au profit des oeuvres paroissiales, avait lieu. Elle fut organisée par le second groupe ayant comme principaux organisateurs, MM. et Mmes J.-S. Boulet, Stéphane Maurice, Georges Cavelier et G. Boulet.

Il y eut 17 tables de joueurs de whist et les champions furent Mmes Norman Morin et Georges Boulet, MM. Paul Boulet et Stéphane Maurice. Au tirage, M. Adrien Bisson fut l'heureux gagnant d'un joli miroir, et une grosse bouteille d'eau de toilette échut à M. Gérard Boulet.

Au bingo, les personnes chanceuses furent Mmes Stéphane Maurice, Edmond Beaupré (2) et Joseph Boulet, Mlles Diane Côté et Diane Cuvelier, MM. Frank Spurrill, Ernie Bessant, Henri Beaupré, François Paradis, et pour la carte toute remplie, un billet de $5.00 échut à M. Basil Spurrill.

Un sac de 100 livres de sucre chaudement contesté aux dés fut finalement gagné par Mlle Angéla Paradis,.

Finalement un excellent goûter termina la veillée.

Cordial merci aux dévoués organisateurs de cette dernière partie de cartes et à toutes les personnes qui ont contribué au beau succès pécuniaire.

Remerciements

M. Auguste Garand et ses enfants ont été très touchés de toutes les marques de sympathie reçues lors du décès de leur épouse et mère. Ils désirent remercier cordialement tous et chacun, surtout MM. les abbés C. Vachon, curé, D.-J. Desjardins et Roland Lavoie, les religieuses du couvent et toutes les personnes qui ont offert de nombreuses messes, fleurs ou qui ont assisté aux funérailles.

Çà et là

M. et Mme Henri Côté recevaient avec plaisir, récemment, la visite de leurs fils et bru, M. et Mme Gérard Côté, et leur bébé, d'Estevan, Sask., ainsi que de Mme Henri Blérot et ses deux fils, de Storthoaks, Sask.

Mlle Constance Gaboury, revenant de l'Université de Toronto en compagnie de deux amies, en route vers Edmonton, s'arrêtait dans cette localité, le dimanche 15 mai, pour visiter Mmes Léopold Girardin et Marie Gamache. Avec sa mère, Mme Isaïe Gaboury, qui était en villégiature dans cette localité depuis quelque temps, et Mme L. Girardin, Mlle Gaboury et ses amies continuaient leur route vers l'Ouest, le lundi 16 mai.

Transcona

Décès de Mme C. Ritchot

A l'hôpital Concordia, le mardi 10 mai, est décédée, à l'âge de 63 ans, Mme Clara Ritchot, de 21, Blueridge Bay, Transcona. Native de Ste-Anne-des-Chênes, elle habitait la ville depuis 50 ans.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Donald et Norman, de Lac Fraser, C.-B., et Joseph, d'Atikokan, Ont.; une fille, Mme E. Lange (Yvonne), de Transcona; 17 petits-enfants; deux frères, Paul Grouette, de Vassar, et Auguste, de Ste-Anne-des-Chênes; trois soeurs, Mmes Pauline Wood, de Winnipeg, Mme Marie Marion, de Rita, et Mlle Bella Grouette, de Winnipeg.

La messe des funérailles fut chantée en l'église St-Ignace le samedi 14 mai et l'enterrement eut lieu au cimetière Chapel Lawn.

Invitation

Le 1er juin de cette année, une ancienne présidente de la L.F.C., Mme E. A. (Marion) Trudell, ouvrira le thé printanier, donné par la Ligue des Femmes Catholiques de Notre-Dame-de-l'Assomption.

A l'entrée, tous seront reçus cordialement par la présidente, Mlle Hélène Blais, et la convocatrice, Mme A. Comeault, assistée de Mmes S. Coulombe et R. Dumontier.

Mme E. Grégoire sera en charge de la table d'honneur, et Mme A. Bédard dirigera la cuisine.

Mme E. Lambert prendra soin de la table de couture et la surveillance des pâtisseries et friandises sera entre les mains habiles de Mme U. Lamoureux et de Mme G. St-Pierre.

Pour les petits enfants, qui ne sont pas oubliés, un "Puits de Fortune et de Surprises", sera sous la direction de Mme A. Wisa. Mme B. Bélanger s'occupera de la publicité.

Le thé aura lieu de 2 h. à 4 h., et de 7 h. à 9 h., le mercredi 1er juin, angle des rues Leola et Rosseau.

M. l'abbé A. St-Laurent, curé, se joint à la Ligue pour souhaiter à chacun, la plus cordiale bienvenue. A bientôt!

La L.F.C.

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Trophées et coupes

Tel que promis dans l'article sur le banquet du Club, voici la liste des gagnants de trophées, coupes et prix de quilles, ping pong, billard, gouret, etc.

Section des Adultes: Les gagnants de la coupe sont "Les Scrobbles" avec Roland Lamontagne, capitaine, Mme Rose-Marie Lamontagne, Mlle Lucie Dupuis, MM. Arthur Lamontagne et Steve Fortin. Gagnants des 1ère et 4e séries: "Les Fameux" avec R. Forcier, capitaine, Marlene Forcier, Albert Patenaude, Denis Gareau et Réginald Plante. Gagnants des 2e et 3e séries: "Les Yeux Bruns" avec M. Roméo Boulet, capitaine, Mme Rose Boulet, Mlle Annette Richard, Mmes Marguerite Desaulniers et Josette Gauthier et M. Jean-Louis Gauthier.

La gagnante du trophée pour la haute moyenne des femmes est Mme Claire Roy avec la moyenne de 149; deuxième prix de moyenne pour les femmes, gagné par Mlle Annette Richard avec une moyenne de 147. Le gagnant du trophée des hommes est M. Roméo Boulet avec une moyenne de 184; deuxième prix de moyenne pour les hommes gagné par M. Roland Lamontagne avec une moyenne de 165. Prix pour haute partie individuelle et 3 hautes parties individuelles gagné par Mme Claire Roy. Prix pour haute partie individuelle et 3 hautes parties individuelles chez les hommes gagné par M. Jean-Louis Gauthier. Le "Prix de Reconnaissance" à une personne très dévouée au Club donné à Mlle Flora Gareau.

Section des Jeunes: Les gagnants de la coupe sont "Les Strikers" avec Philippe Gorman, capitaine, Judy Mulvihill, Gloria Pachet, Len Giacomin et Gérald Cormier. Gagnants des 1ère et 4e séries: "Les Gutter-balls" avec Bill Iafolla, capitaine, Bert Calvez, Gary Vien, Roger Dacquay, Roger et Gerry Picard. Gagnants de la 2e série: "Les Playmates": D. LaRoche, capitaine, Cécile Roy, Camille Roy, Marie Bydzinski et Claudette Pelletier. Gagnants de la 3e série: "Les Strikers" équipe de Philippe Gorman.

La gagnante du trophée pour la haute moyenne est Mlle Claudette Pelletier avec une moyenne de 161, et la gagnante du 2e prix, Mlle Laura Buccini. Gagnant du trophée pour la haute moyenne des hommes est Phil Gorman avec une moyenne de 205, et le 2e prix est gagné par Roger Dacquay. Gagnante du prix pour haute partie individuelle et 3 hautes parties individuelles pour femmes, Laura Buccini, et chez les hommes, Phil Gorman. La gagnante du trophée de Ping-Pong chez les femmes est Laura Buccini et chez les hommes Philippe Gorman. Gagnant du trophée de billards simple, Len Giacomin; chez les filles, Mlle Collette Calvez; et les gagnants de la coupe pour billards joués à deux sont Albert Trudeau et Daniel Pakay.

Au hockey: Gérald Cormier, meilleur compteur; A. de Rocquigny, meilleur joueur des finales; Raymond Marion, meilleure défense; Albert Trudeau, joueur qui s'est le plus amélioré; Gérald Cormier, joueur le plus utile, trophée présenté par le donateur, S. H. le maire Joseph-P. Guay de St-Boniface.

Paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg

angle Bannatyne et Lydia

Retraite Paroissiale

- **La date:** Du 12 au 17 juin 1966.
- **Instructions:** L'après-midi (2 h. 30 à 3 h. 30, messe). Le soir (7 h. 30 à 8 h. 30, messe).
- **Le but:** En préparation de la fête du Sacré-Coeur, le 17 juin, durant l'année jubilaire.
- **Prédicateur:** M. l'abbé Maurice Gareau.
- **Orientation:** Retraite selon la nouvelle orientation du Concile. Que l'Esprit-Saint transforme chacun de nous pour nous engager dans un meilleur travail d'équipe et de dialogue, en nous donnant de "Revêtir l'homme nouveau créé par Dieu dans la Justice et la Sainteté de la vérité" (Eph., 4, 23).

Retraites fermées à VILLA MARIA

Juin 17-19 — Dames

Sacré-Coeur: Mme Edna Davignon — SP 2-5971. Notre-Dame de l'Assomption: Mme Ulysse Lamoureux — CA 2-6908; Mme Denis Lamoureux — CA 2-6574. Sts-Martyrs-Canadiens: Mme Verna Sanche — AL 3-5918. Précieux-Sang — St-Eugène — St-Norbert.

Juillet 8-10 — Retraite conjugale, Paroisses françaises

Juillet 15-17 — Dames

Notre-Dame-de-Lourdes — St-Claude — Ste-Anne-des-Chênes — Ste-Geneviève — Lorette — La Broquerie — St-Jean-Baptiste — Letellier — St-Pierre — St-Malo — St-Eustache — Elie — Dunrea — St-Georges — St-Léon.

Pour s'inscrire s'adresser à:

VILLA MARIA
C.P. 159 — St-Norbert, Man.
Téléphone: GL 3-8025

Au moins cent raisons vous poussent à appuyer votre campagne du Centenaire des citoyens du Manitoba!



Aidez à prélever $4½ millions pour construire votre monument du Centenaire!

Les Manitobains oeuvrent ensemble maintenant pour leur agrément futur! A mesure que progresse la campagne pour prélever $4,500,000 afin de construire un vaste Monument du Centenaire, commémorant à la fois la naissance du Canada en 1967 et le propre Centenaire du Manitoba en 1970, considérons ce que cet argent nous vaudra: la plus belle salle de concert de tout le continent Nord-américain, un nouveau foyer pour notre Manitoba Theatre Centre de renommée mondiale, un Planétarium fascinant, éducationnel et récréatif; un Musée de l'Homme et de la Nature; une superbe nouvelle Galerie des Arts digne des trésors qu'elle contient; cinq nouvelles salles réservées à la musique et aux arts dramatiques, aux arts visuels; et un projet majeur pour favoriser l'éducation et les sciences, situé dans la capitale provinciale, Winnipeg (quatre de ces salles formant un projet de renouvellement à l'angle Market et Main pour revivifier le coeur de la cité). Et un second projet majeur du Centenaire doit se construire dans la ville de Brandon sous forme d'Auditorium à multiples buts et desservant le sud-ouest du Manitoba. Tout cela est possible si nous construisons ensemble!

Votre contribution peut être promise et payée sur une période de cinq ans, 1966-1970, et la balance du coût de ce projet (plus de $19,000,000) sera comblée par de généreuses contributions de sources gouvernementales—fédérale, provinciale et municipale—et par legs, dotations, bourses et autres sources non-souscrites.

Mettons en commun notre fierté en notre province et transformons-la en monnaie: monnaie pour construire; monnaie pour élever un monument du Centenaire dont les Manitobains pourront jouir ensemble pour cent ans au moins. Soyez un entraîneur et un donneur à la Campagne du Centenaire des Citoyens du Manitoba. Oeuvrons ensemble maintenant pour notre agrément futur!

1. La Salle de Concert, accommodant 2,243 personnes, sera la plus belle de toute l'Amérique du Nord. De style continental, elle n'aura pas d'allée centrale, ni de colonnes nuisant à la vue; chacun des sièges ne sera pas plus de 110 pieds de la scène... un foyer approprié à la Symphonie de Winnipeg, au Festival de musique et au célèbre Royal Winnipeg Ballet.

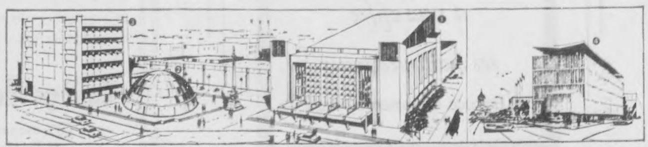
2. Un planétarium, divertissement populaire, deviendra l'apport du Manitoba à l'occasion du Centenaire ... une salle où toutes les merveilles du firmament apparaîtront dans la voûte en plus d'un auditorium pour les films et les conférences et aussi un grand espace pour toute exhibition qui a rapport au programme planétaire du 20e siècle.

3. Le Musée de l'Homme et de la Nature comprendra 40,000 pieds carrés réservés à des expositions permanentes représentant la riche et intéressante histoire manitobaine et pour une série d'exhibitions ambulantes qui sauront soulever la curiosité et l'intérêt en initiant le Manitoba aux richesses du monde entier. Des facilités de recherches sont incluses dans ce Musée.

4. La nouvelle Galerie des Arts dispose de 80,000 pieds carrés, facilités qui conviennent à une organisation qui, dans le passé, a exposé des oeuvres d'art de renommée internationale (de Van Gogh aux trésors en or de Tutankhamen) tout en développant une collection permanente du plus haut calibre, comprenant quelques pièces du meilleur art esquimau.

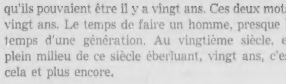
5. Foyer d'une compagnie de théâtre, à la fois unique et pleine d'initiative, le Manitoba, fier du Manitoba Theatre Centre et de sa renommée mondiale, le manifeste en lui pourvoyant des facilités de première qualité, remplaçant ainsi le lieu de naissance du MTC qui doit faire place au nouveau développement à l'angle Portage et Main.

Les chèques seront payables à: Campagne du Centenaire des Citoyens du Manitoba / 519, rue Main, Winnipeg 2, Manitoba / Le trésorier honoraire émettra les reçus



Oeuvrons ensemble et élevons un Monument pour les Anniversaires de notre Pays et de notre Province!





ON OUBLIE

On ne se doute pas. Ou bien on oublie. Quand on entre dans les confortables studios de CKSB aujourd'hui, on ne se doute pas que les initiateurs, les premiers qui y avaient pensé, à une radio française ici, et qui y avaient travaillé, étaient d'un cran pas quelconque, croyaient à ce que tout le monde ne croyait pas. On oublie qu'il a fallu des quêtes, des souscriptions, des campagnes. On oublie qu'on se cotisait chaque année, même après l'établissement du poste. Un qui avait dit qu'il ne voulait pas donner parce qu'au bout de deux ans tout tomberait . . . fera partie lui-même de l'administration du poste!

ET CA EXISTE

L'affaire a été acceptée, a grossi, a évolué, a vécu. En vingt ans, 1946-1966, la radio de St-Boniface, d'oeuvre patriotique et plus ou moins bénévole qu'elle était, est devenue, disons-le, une entreprise sûre d'elle-même, voire prospère.

Qu'on ne s'y méprenne pas: l'évolution n'a pas été en sens linéaire seulement. Toute technique est sujette à des changements brusques. Humainement, le climat et les besoins ne sont plus tout à fait ce qu'ils pouvaient être il y a vingt ans. Ces deux mots: vingt ans. Le temps de faire un homme, presque le temps d'une génération. Au vingtième siècle, en plein milieu de ce siècle éberluant, vingt ans, c'est cela et plus encore.

ET POURTANT

Un fil doit pourtant relier la génération qui trépigne, le transistor à la main — impatiente, et tendre génération malgré son apparente violence — à la génération qui pressentait l'importance des "mass media", tout en donnant un sens presque religieux, et sans discussion, au "verbe français" gardé et entretenu tant bien que mal au gré des prairies à blé.

L'effort créateur qui a fait éclore une radio française dans l'Ouest anonyme et illimité, cet effort difficile à imaginer aujourd'hui doit tout de même se perpétuer sous d'autres tensions, en d'autres courants, en d'autres hommes peut-être.

Epaulées par d'autres antennes françaises en Saskatchewan et en Alberta, notre station de St-Boniface n'est pas peu fière de boucler ses vingt ans. Ce vingt-et-unième printemps fait signe aux initiateurs qu'ils ont eu raison.



Confiance et décision, visages souriants . . . Les reconnaissez-vous? Cette photo qui date de 1945 réunit le premier conseil d'administration de Radio-Saint-Boniface. De gauche à droite, assis: M. l'abbé Léon Roy, Me J.-Thomas Beaubien, M. l'abbé Antoine d'Eschambault, M. le Dr Henri Guyot, MM. Roland Couture, Joseph Desroches et Joseph Laroche. Debout: M. René Dussault, M. Eugène Turenne, M. le Dr P.-E. LaFlèche, M. Omer Pelletier, M. A.-O. Beaudry, M. l'abbé Edmond Lavoie, M. Odilon Desaulniers, M. Ephrem Toupin et M. l'abbé Adélard Couture.

Laurier

Mariage

Le 21 mai avait lieu en l'église paroissiale le mariage de Mlle Colleen Johnson, de Makinak, à M. Jules Letain, fils de M. et Mme Simon Letain, de Laurier.

MM. Daniel Letain, André Desjardins, Rémi Therrien et Garry Bourgouin ainsi que Mlles Maureen Johnson, Lizette Letain, Mary Letain et Audrey Racknell servaient comme témoins.

Plus de 125 convives se réunissaient en la salle du village pour le repas de noce. Un grand nombre de parents et amis vinrent présenter leurs voeux aux nouveaux époux au cours de la soirée qui suivit.

M. et Mme Jules Letain résideront à Thompson.

St-Adolphe

Remerciements

M. et Mme Jean Massicotte et leurs enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, fleurs ou par leur assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de leur fils et frère, Edmond Massicotte. Un merci spécial aux membres du clergé, en particulier les Pères Jésuites du Collège de St-Boniface, aux porteurs actifs et honoraires et aux paroissiens pour leur grand dévouement. Merci aussi à l'organiste, aux membres de la chorale, ainsi qu'aux dames qui se sont dérangées pour préparer et servir un goûter après les funérailles.

Décès subit de M. T. Fillion, de St-Jean-Baptiste, à 78 ans

ST-JEAN-BAPTISTE — Le 14 mai, M. Télesphore Fillion est décédé subitement chez sa fille, Mme Armand Dumontier, à 315, rue Cathédrale, St-Boniface, à l'âge de 78 ans.

Né à St-Jean-Baptiste en 1888, il épousa Mlle Anna Baril en 1911. M. et Mme Fillion s'établirent sur une ferme, où ils élevèrent chrétiennement, par un travail ardu, une famille de 13 enfants. En l'année 1945, ils se retirèrent au village, et ce fut en cet endroit que Mme Fillion mourut en 1961. Depuis 6 mois M. Fillion était domicilié chez sa fille à St-Boniface.

Sa vie fut celle du chrétien confiant, gai, dévoué à sa famille, à sa paroisse et fidèle à ses nombreux amis.

Les prières furent récitées au salon Desjardins le lundi soir 16 mai et à St-Jean-Baptiste le mardi 17 mai.

Les funérailles eurent lieu en l'église de son village natal le 18 mai, au milieu de la famille et d'un grand concours de coparoissiens et d'amis des paroisses voisines.

La messe de requiem fut chantée par Mgr H. Lapointe, curé. MM. Siméon Marion et Ulric Marion firent la quête. Les porteurs étaient six petits-fils du défunt: Denis Bérard, Armand et Raymond Fillion, Aurèle Dupuis, Gilbert Dumontier et Denis Marion.

Après l'inhumation dans le cimetière local, les parents et amis se réunirent à la salle paroissiale où un succulent goûter fut servi par la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse.

Le défunt laisse dans le deuil 6 fils: Emile, Albert et David, de St-Jean-Baptiste, Gérard et Ulysse, de St-Boniface, et Lucien, de Ste-Elisabeth; sept filles: Joséphine (Mme Armand Dumontier), Marie (Mme Wilfrid Dupuis), Ida (Mme Henri Peterson), Solange (Mme Albert Bérard), Antoinette (Mme L. Marion), Denise (Mme Georges Marion) et Irène (Sr Agnès, de la congrégation des Srs Chanoinesses, de Haywood); deux frères: Ernest et Antoine; quatre soeurs, Mmes N. Bruneau, P. Dupuis, H. Bertrand et A. Genest; 75 petits-enfants; 31 arrière-petits-enfants.

Remerciements

Toute la famille Fillion remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur père et grand-père, soit par visite au salon mortuaire, offrandes de fleurs, messes et autres prières, ou assistance aux funérailles. Un merci spécial au choeur de chant et à Mgr H. Lapointe.

Aubigny

Fêtes des Mères

Le dimanche 8 mai, fut fêté de façon tout à fait originale à Aubigny. M. l'abbé Caron, dans ses annonces du dimanche précédent, avait bien insisté que le père ou un des enfants soit le gardien le jour des mères afin de permettre aux mamans d'assister à la messe ce jour-là. Personne ne soupçonnait que cette invitation à la messe était aussi une invitation à un délicieux goûter préparé par nos jeunes sous la surveillance de M. l'abbé.

Dès leur arrivée à la salle paroissiale, un bouquet de corsage, gracieuseté des religieuses du couvent, fut présenté à chaque maman et grand-maman; après quoi Léo Robert lut une adresse préparée pour l'occasion. M. l'abbé Caron demanda ensuite aux familles de se réunir ensemble pour le bénédicité.

La salle était remplie et tous s'émerveillèrent du fait que nos jeunes avaient préparé assez de goûter. Le repas terminé, tous furent invités à revenir l'après-midi vers les deux heures.

C'est alors que les élèves de l'école Provencher, sous la direction de leurs institutrices, présentèrent un programme qui fit valoir leurs talents respectifs. Celui-ci fut autant apprécié que l'avait été le goûter-surprise.

Chants, récitations, morceaux d'accordéon, de piano, d'orgue, danses, etc., se succédèrent sur la scène faisant oublier aux héroïnes du jour les nombreux sacrifices qu'avait exigés et qu'exigerait encore leur rôle de mère de famille.

Remerciements

Les mamans d'Aubigny ainsi que les grand-mamans désirent remercier sincèrement tous ceux et celles responsables de la réussite de cette belle fête. Un merci spécial à M. l'abbé Caron qui eut l'idée de mettre en marche cette "réception-surprise", aux religieuses pour l'aide "cachée" qu'elles y apportèrent, aux institutrices pour le dévouement qu'elles témoignèrent dans la préparation du programme et enfin à leurs enfants, jeunes et moins jeunes, pour le zèle dont ils firent preuve dans les préparatifs de cette fête.

Ste-Geneviève

Assemblée de la L.F.C.

Vendredi 13 mai, un nouvel exécutif fut élu lors d'une importante assemblée au presbytère.

Voici les noms des nouvelles élues: présidente, Mme Joseph Fiola, remplaçant Mme S. Desrosiers, sortant de charge; trésorière, Mme Théophile Dornez, remplaçant Mme Joseph Fiola; secrétaire, Mme Sauveur Desrosiers, remplaçant Mme Marie-Anne Legal; 1ère vice-présidente, Mme Lucien Legal; 2e vice-présidente, Mme Ernest Desrosiers; 3e vice-présidente, Mme Rosaire Fiola.

Les membres de la Ligue souhaitent la bienvenue à la nouvelle recrue, Mme Albert Gayet, tout en espérant que beaucoup d'autres dames suivront son exemple.

Partie de cartes

A la salle paroissiale, le dimanche 15 mai, avait lieu une partie de cartes, organisée par un groupe de familles. En tête, trois d'entre elles se sont acquittées de leur tâche avec un zèle admirable: Claude et Léo Lansard et Ernest Desrosiers.

Sincères remerciements aux généreux donateurs: Rudy's Television, rue Marion, M. et Mme A. Perreault, Pharmacie Drake, le magasin IGA du Windsor Park.

Félicitations aux gagnants du tirage: M. Fred Ross, de Ross; M. Raymond Legal, de Ste-Geneviève; Claude Lansard; Mme Jean-Marie Lansard, de Ste-Anne; Mlle Diane Brisson, de Richer.

Le premier prix de cartes pour les dames fut remporté par Mme L. Legal, le 2e, par Mme Claudius Lansard, et le prix de consolation par Mme Antoine Saltel.

M. Arthur Aquin gagna le premier prix pour les hommes, 2e, M. Louis Legal, et le prix de consolation, M. Claudius Lansard. Les prix d'entrée furent gagnés par MM. Pierre Fiola et Léo Ross. Au bingo, Mme Claude Lansard remporta les cinq dollars.

Merci à tous les organisateurs et à tous ceux qui sont venus les encourager.

Confirmation

Le jour de l'Ascension, Son Exc. Mgr Antoine Hacault administra le sacrement de Confirmation à 78 enfants dont 43 de la paroisse et 35 des missions de Ross et Arondale.

Les paroissiens désirent remercier Son Excellence pour ses bonnes paroles d'encouragement ainsi que ses félicitations pour les travaux accomplis à l'église depuis l'arrivée du dévoué curé, M. l'abbé Philippe Jean.

Remerciements à tous les prêtres qui ont aidé à cette Confirmation: le R. P. Gagnon, P.S.S., supérieur du grand séminaire, le R. P. Voyer, de Ste-Anne, l'abbé Hébert, de Richer, ainsi que l'abbé Léonce Aubin qui accompagnait Mgr Hacault.

Après la messe, tous se rendirent à la salle paroissiale, bien décorée pour l'occasion par les religieuses, où un délicieux goûter avait été préparé par les dames de la paroisse. Mmes Léon Dornez et Jean Ledet étaient en charge. Son Excellence fit plaisir à tous et chacun par son sourire si attachant et ses poignées de mains si affectueuses.

Baptêmes

Le 17 avril: Michel-Joseph-Jean, fils de M. et Mme Henri Ledet, né le 2 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Ledet.

Le 1er mai: Claudette-Marie-Lucienne, fille de M. et Mme Gérard Morin, née le 25 avril. Parrain et marraine, Lucien et Suzanne Morin.

Le 8 mai: André-Joseph-Claude, fils de M. et Mme Claude Legal, né le 29 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Grouette, de Ste-Anne.

La Broquerie

Réunion de l'A.P.M.

Le lundi 2 mai avait lieu l'assemblée mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres.

Après la prière d'usage et la lecture du rapport, M. Jean Granger, vice-président, souhaita la bienvenue à tous et invita M. Albert Vielfaure, M.A.L., à donner une causerie sur "L'intégration des jeunes à la politique". Il sut intéresser l'auditoire et dit entre autres que, dès qu'ils fréquentent l'école, les jeunes doivent prendre part aux différents mouvements pour être prêts à assumer leurs responsabilités d'adultes dans la vie publique.

Ensuite, M. Pierre Laurencelle dirigea un panel questionnaire au sujet du Petit Séminaire. Chacun discuta avec entrain apportant idées et suggestions. Voici les trois questions auxquelles il fallait répondre: 1) Que signifie Petit Séminaire?; 2) Trouvez-vous qu'il est indispensable dans un diocèse?; 3) Si oui, êtes-vous prêts à l'encourager même si vous n'avez pas d'enfants pensionnaires? Après une demi-heure de travail en groupes, les réponses furent lues par le secrétaire, et M. l'abbé Campeau, qui se dévoue auprès des jeunes au séminaire, tira les conclusions pratiques.

Premièrement: Les responsables fournissent une formation chrétienne, la plus intense possible, pour donner la chance aux vocations sacerdotales de s'épanouir. Si le jeune ne fait pas un prêtre, il sera un chrétien solide. Le nom "Petit Séminaire" peut être changé, mais l'esprit en restera le même.

Deuxièmement: Indispensable? Peut-être. Il répond davantage à un besoin. Il peut donner plus qu'à l'école sur le plan chrétien.

Troisièmement: Si on l'estime à sa juste valeur, on peut l'encourager par nos paroles, par l'opinion que nous créons autour de nous. On peut ainsi avoir une grande influence. On peut aussi aider en priant et en offrant des sacrifices pour l'éclosion des vocations sacerdotales.

M. l'abbé F. Juneau, curé, dit le mot de la fin et remercia le conférencier pour ses bonnes paroles. La prière termina l'assemblée, et on servit un goûter.

Séance

Le dimanche 15 mai à l'Institut Collégial de La Broquerie avait lieu une séance exécutée par un groupe de Junioristes de St-Boniface sous la direction du R. P. A. Nogue, O.M.I.

Cette soirée avait lieu sous les auspices du cercle local de la Société St-Jean-Baptiste. Le président, M. J.-L. Lord, souhaita la bienvenue à l'assistance. Le Comité avait aussi préparé un goûter qui fut servi aux invités.

Félicitations aux Junioristes et à leur dévoué directeur et merci à tous ceux qui ont rendu possible cette intéressante soirée.

Soirée d'amateurs

Le mardi 17 mai les élèves de la 5e année sous la direction de leur institutrice, Mlle Hélène Dubé, donnaient une charmante interprétation d'une pièce en deux actes: Robin Hood.

Les élèves, laissés à leurs propres initiatives, révélèrent de vrais talents aussi bien dans la mise en scène que dans la réalisation. Félicitations à leur institutrice pour le travail constructif qu'elle sait accomplir avec son petit groupe.

Trois semaines de travail pour la mise en scène, les décors, les costumes et les arrangements musicaux: les élèves étaient divisés en 4 groupes, chacun sous la direction d'un chef.

Le groupe des décors fit une grande peinture représentant la forêt Sherwood. Un autre s'occupa de la confection de chapeaux, des pelouses Lincoln, des armes et boucliers, etc.

Le groupe des acteurs, 10 personnages, comprenait Robin Hood, Paul Choiselat; King Richard, Laurent Tétrault; Much, Marcel Mireault; Red Archer, Normand Therrien; Will Scarlet, Armand Boily; The Widow, Suzanne Verrier; Little John, Claude Allard; Friar Tuck, Nestor Bachinski; Peter, Georges Kirouac; Jack, Kenneth Wiens.

Richard Moquin fit l'introduction de la pièce au son de la musique, thème tiré d'un microsillon de mélodies médiévales anglaises.

La maîtresse de cérémonies était Marcelle Fournier. Monique Vielfaure avait rédigé les invitations aux parents.

La courte séance se termina par un chant: "Amitié" indiquant bien l'ambiance qui régnait dans le groupe durant l'organisation et la présentation de la pièce.

L'institutrice et les élèves de la 5e année désirent remercier les parents et amis qui les encouragèrent en assistant si nombreux à la représentation, le 17 mai. Merci spécial à M. l'abbé Y. Boisvenue.

Filles d'Isabelle

Le mercredi soir 11 mai avait lieu, à l'auditorium de l'école élémentaire, une intéressante causerie donnée par la Rév. Sr Legal, S.G.M., sous les auspices des Filles d'Isabelle de La Broquerie. Le sujet de son entretien fut "Le rôle des mamans par rapport aux vocations".

Soeur Legal, avec toutes les qualités et les qualifications qu'on lui connait, sut nous entretenir pendant quelques instants sur un sujet qui nous touche de très près: les vocations.

Après un bon examen de conscience sur notre comportement vis-à-vis des vocations, nous avons réalisé que la maman peut faire beaucoup dans le choix d'une vocation religieuse. Un sourire amical, un bon mot, un encouragement, c'est souvent ce que le jeune homme ou la jeune fille attend pour prendre une décision que le monde d'aujourd'hui ne favorise pas toujours. Ne manquons jamais une occasion de faire grandir et s'épanouir un germe de vocation chez l'âme de nos enfants.

Une trentaine de dames de la paroisse ont assisté à cette conférence des plus à point. Un café fut servi.

Un merci tout spécial à Soeur Legal pour ses paroles précieuses et revenez nous encore Révérende Soeur.

FATIMA.

St-Georges

Comédie en trois actes

Le samedi 30 avril et les dimanches 1er et 8 mai, à l'auditorium de l'Institut Collégial de Powerview, eut lieu la présentation de la comédie en trois actes, "Jeannette en ménage".

La présentation du samedi fut offerte aux jeunes de la paroisse et des paroisses environnantes avec M. Francis Paillardon, agissant comme maître de cérémonies. Cette soirée débuta par "O Canada" et la première partie du programme fut très appréciée. Il y eut d'abord musique à go-go par les "Henchmen", qui faisaient leur première apparition. Ils étaient accompagnés de cinq filles qui exécutèrent quelques danses à go-go.

Au deuxième numéro, une danse ukrainienne fut exécutée par les dames de la paroisse. Les costumes rouge, noir et blanc donnaient beaucoup de valeur à cette danse. Suivirent deux chansons françaises: "La Paloma" et "Quand le soleil", rendues par Mlle Florence Catellier.. Celle-ci était accompagnée de deux guitaristes. Annick Lachiver et Eva Courcelles interprétèrent un dialogue intitulé "Les deux conférencières".

Henri Desautels, ayant le rôle de Robert, et Philippe Desautels, celui du curé, entretinrent l'auditoire avec une comédie en un acte de l'abbé Raymond-Daniel, intitulé "La brouette du marié". La troupe St-Georges présenta ensuite "Jeannette en ménage", comédie en trois actes de l'abbé Raymond-Daniel. Cette pièce était mise en scène et dirigée par M. F. Paillardon.

La soirée se termina par un court discours de M. l'abbé Gédéon Trudeau. Celui-ci félicita les acteurs et le directeur et les encouragea fortement à continuer à faire du théâtre. Il ajouta aussi qu'il serait heureux que la présentation d'une pièce par la troupe St-Georges devienne un événement annuel dans la paroisse.

Félicitations et bravo à la troupe St-Georges.

Nouvel exécutif de la L.F.C.

Les élections du nouvel exécutif de la Ligue des Femmes Catholiques, section St-Georges, pour l'année 1966-67 donnèrent les résutlats suivants: présidente, Mme Paul Boulet; secrétaire, Mlle Yolande Fisette; trésorière, Mme Ludger Jubinville; 1ère, 2e et 3e vice-présidentes, Mmes Paul-Emile Bisson, Joseph Dupont et Richard April; comité de presse et recrutement, Mme Carolus Vincent.

Les élections terminées, les nouvelles officières se groupèrent pour réciter les promesses de la Ligue et recevoir la bénédiction de l'aumônier.

Avant de clore l'assemblée, M. l'abbé L. Trudeau, curé, félicita les membres du nouvel exécutif et remercia les dames sortant de charge et tous les membres pour le beau travail accompli durant l'année.

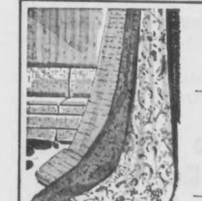
Avis

Toutes les dames sont invitées au congrès diocésain qui aura lieu à Aubigny le jeudi 9 juin. Les intéressées devraient entrer en communication avec Mme Paul Boulet, présidente.

La prochaine assemblée aura lieu à la salle McDougall le mardi 14 juin, à 8 h. p.m. Bienvenue à tous.







L'ASSEMBLÉE DE NOMINATION DES Conservateurs-Progressistes de la Circonscription Provinciale de La Vérendrye aura lieu à l'Institut collégial de Ste-Anne le mercredi 1er juin à 8 h. 30 p.m.

Ce sera une convention ouverte.

BIENVENUE À TOUS

Autorisé par l'Association Conservatrice-Progressiste de La Vérendrye.

AVIS

Me C.-E. Champagne désire aviser la population de Somerset et des environs qu'il entend prendre sa retraite le 15 juin 1966 et qu'il a passé toute sa pratique légale à l'étude Marcoux, Dureault, Bétournay, Bétournay et Teffaine.

Un représentant de ladite étude se rend au bureau de Me Champagne tous les mercredis de 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Toute personne désirant obtenir une entrevue avec le représentant de l'étude Marcoux, Dureault, Bétournay, Bétournay et Teffaine peut fixer un rendez-vous en téléphonant Somerset - 61.

Me Champagne désire, par le présent avis, remercier sincèrement toute la population qu'il a eu le plaisir de servir au cours des dernières 47 années.

C.-E. CHAMPAGNE.











LE 27 MAI 1946,

la sécheresse et les grèves faisaient les manchettes. Le lendemain, dans un quotidien de Winnipeg, l'anniversaire des jumelles Dionne avait préséance sur l'ouverture de CKSB... Y croyait-on vraiment? Même après, dans les horaires de radio ne figuraient que trois stations locales, plus Watrous, Bismarck et deux réseaux américains! Oui, il était difficile de voir une station française prendre sa place dans l'Ouest il y a vingt ans.

A l'intérieur de CKSB, c'était une ferveur de pionniers. A part, Louis Leprohon, premier gérant, qui venait de CKAC (Montréal), et D. R. Thompson, premier technicien, venant de CKRC (Winnipeg), le personnel était nouveau à la tâche, et fabriquer une programmation était toute une aventure. Jusqu'en 1952, alors qu'on se reliera au réseau de Radio-Canada, la production sera exclusivement locale — ce qui n'empêchera pas de réaliser même des émissions de théâtre!

A elle seule, une émission est toute une histoire! Qui a pu commencer quelque part chez un commanditaire, qui a dû passer par l'engrenage des bureaux avant d'entrer en ondes. Sait-on par exemple que chaque annonce commerciale doit être notée ou traduite avant d'être rédigée, que chaque horaire quotidien est dactylographié en plusieurs copies avec le temps de chaque annonce à la seconde près? (De notre personnel de bureau en 1946 nous retrouvons aujourd'hui Madeleine Painchaud, rédactrice commerciale, et Flore Toupin, secrétaire.) Et ce n'est là qu'un des services de la maison, dont l'équipe doit compter en même temps sur les techniciens, annonceurs, discothécaires, nouvellistes...

Depuis 1952, l'alternance des émissions locales et de Radio-Canada permet à l'auditeur beaucoup plus de choix, et crée une sorte d'émulation — par exemple dans les programmes musicaux et les informations. Est-il un auditeur de CKSB qui ne puisse signaler telle ou telle série comme étant "son" émission ou "son" heure d'écoute? L'avènement de la télévision, enfin, a modifié mais non remplacé le rôle de notre poste, de toute la radio.

C'est un peu tout cela que nous fêtons, c'est surtout un élan vers des frontières nouvelles, des conquêtes possibles, que nous aimerions fêter...

LE 27 MAI 1966



Cette photo groupe les actionnaires présents à la vingtième assemblée annuelle de Radio-Saint-Boniface Limitée (1965). De gauche à droite, assis: le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., MM. Paul Trudeau, Louis Marcoux, Louis Laurencelle, Joseph Desroches, Roland Trudeau, Pierre Baril, Siméon Marion, Marius Benoist, Roland Couture et M. l'abbé Jean-Marie Gagné. Debout: MM. Hervé Sala, Louis-David Nolette, Maurice Prud'homme, François LeGal, Joseph Tétrault, Jean Dheilly, Bernard Aubry, Paul Bergeron, Wilfrid Decosse et Rémi Lafrenière.

Saskatoon, Sask.

Canadiens français diplômés de l'Université de Saskatchewan

SASKATOON — Quatre-vingt-treize étudiants du Collège St. Thomas More ont reçu le degré de bachelier ès arts à la 55e collation solennelle des diplômes de l'Université de la Saskatchewan, tenue le mardi 15 mai.

Le R. P. Peter J. M. Swan, C.S.B., recteur du collège, célébra la messe dans la chapelle aux intentions des diplômés et, plus tard, un goûter et une réception eurent lieu dans la salle du collège.

Plusieurs Canadiens français remportèrent des prix et des diplômes à cette occasion.

Bacheliers ès arts: Robert-J. Audette, de Regina, Richard-J. Bédard, de St-Brieux, Lawrence-J. Bonneville, de Glaslyn, Pierre-G. Coquet, de St-Brieux, Joseph-M. Dauvin, de Peterson, Marita-J. Dionne, de Radville, Joseph-M. Fortier, B.Ed., de Big River, Julien Fradette, de Radville, Roger-T. Gautier, de Saskatoon, Claude-G. Hamel, de Prince, Marion-E. Huel, de Gravelbourg, Léo-J. Légaré, de Saskatoon, Maurice-Roger MacGregor, d'Edam, Claude Mondor, de Willow-Bunch, et Régine-U. Strohhofer-Le-Marry, de Saskatoon.

Bacheliers en droit: Paul-Joseph Caron, B.A., de Calgary, et Guy-Joseph Dauphinais, B.A., de Weyburn.

Bachelier en commerce: Paul-J. Berthelet, d'Esterhazy.

Bachelier en éducation: Eloi-Robert Ayotte, de North Battleford.

Doctorat en philosophie (géologie): Denis Delorme, B.A. (Sask.), M.Sc. (Alta), d'Assiniboia.

Diplômés en Education: Maurice-Napoléon Fradette, B.A., de Radville, Didier-Gabriel Liogier, B.A., de Saskatoon, Raymond-Joseph Phaneuf, B.A., de Saskatoon, et Marcel-Joseph Tourigny, B.A., de Ponteix.

Docteur en médecine: Théodore-Lucien Malfair, B.A., de Carrot River.

Bacheliers en pharmacie: Robert-R. Fafard, de Stoughton, et Ernest-H. Légaré, B.A., de Saskatoon.

Mlle Gertrude-E. Grézaud, présidente du "Coin Français" de Saskatoon, était avec Mme G. W. Rea, l'hôtesse au diner intime offert récemment à Son Excellence M. l'Ambassadeur de France au Canada et à Madame François Leduc, qui étaient accompagnés par M. Damien Giordani, consul de France en Saskatchewan et au Manitoba. Plus de 25 membres du "Coin Français" étaient présents au diner-buffet chez Mme Rea. On remarquait au centre de la table un bouquet tricolore composé d'oeillets bleus, blancs et rouges. Le docteur Steeves, le professeur I. Bar-Lewaw et M. R. Douglas s'occupaient des cocktails. Cette visite des distingués représentants de la France au Canada restera longtemps un des meilleurs souvenirs des membres du "Coin Français".

Jackfish

Çà et là

Le nouveau comité de l'A.C.F.C. se compose maintenant comme suit: présidente, Mme Henriette St-Amant; secrétaire, M. Denis Esquirol; conseillers, MM. Régis Duhaime, Charles Bru et Henri L'Heureux.

MM. Albert Baillargeon et Gilbert St-Amant sont allés à Vonda chercher un "Rock-O-Matic" et se sont rendus à Prud'homme.

Le 1er mai, les amateurs de golf sont allés dérouiller leur équipe qui prit part à un événement qui a eu lieu le 8 mai.

Louise Esquirol, étudiante en 8e année à l'école St-Léon de Jackfish, a gagné $5.00 pour sa rédaction sur le cancer dû à la cigarette. La Société du Cancer de North Battleford agissait comme juge. Félicitations.

Parmi les jeunes de la localité, les suivants ont fait un voyage à Edam où ils ont passé quelques jours à l'hôpital: Charles Baillargeon, Louis L'Heureux, Guy St-Amant et Gilbert L'Heureux.

M. et Mme Henri L'Heureux sont allés à Rocky Mountain House, Alta, voir leurs parents et frères pendant la fin de semaine de la fête des Mères. Ils étaient accompagnés de leurs deux plus jeunes enfants, Lionel et Jeanine.

Le dimanche 15 mai, vu qu'il faisait un bien beau temps, plusieurs personnes sont venues visiter leurs chalets à la plage de l'Aquadeo.

Les semences vont bon train et quelques fermiers les ont presque finies. La chaleur récente a amené de la pluie et même un peu de grêle.

Mme Joseph L'Heureux est revenue de l'hôpital et est allée se promener à Winnipeg chez des parents et amis.

Parmi les finissants à l'école de Vawn se trouvaient Thérèse Esquirol, Ernest Blanchette et Emile Baillargeon, de Jackfish. Félicitations. Le programme fut très bien réussi et des plus intéressants.

Aurèle, Claudette et Gilbert Arcand, accompagnés de leur frère, Albéric, de son épouse et de leur bébé, allèrent visiter leur soeur, la Rév. Sr Maria-Goretti, au couvent de Prince-Albert, le dimanche 8 mai.

Mlle Bernadette Bru, institutrice à Delmas, passa la fin de semaine chez ses parents. Son ami, M. Elvin Nelson, vint la rejoindre.

M. et Mme Joseph Ethier et leurs deux fillettes vinrent rendre visite à leurs parents, M. et Mme Elphège Carignan, le dimanche 15 mai.

Lac Marguerite

Çà et là

M. et Mme Jean Français sont allés à Regina visiter leur père et beau-père, M. Marcel Français, de Sintaluta, qui a subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises. Ils ont aussi visité leur cousine, Mme Marcel Perrey, de Laflèche, qui est aussi hospitalisée.

MM. et Mmes Omer Gendron, Roger Lerminiaux et Jos. Labrèche, de Montmartre, se sont rendus à Regina pour visiter leur parente, Mme Charlotte Gendron, patiente à l'hôpital des Soeurs Grises.

M. et Mme Pitt Barrette, accompagnés de Mme Marie-Louise Longeau, sont allés à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina visiter leur parente et amie, Mme Marthe Platana, de Regina, qui vient de subir une opération.

Mlle Claire Français, institutrice à Regina, est venue passer la longue fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Jean Français.

Sintaluta

Çà et là

Mme Marcel Français, accompagnée de ses fils et bru, M. et Mme Paul Français, et leur fille, Madeleine, est allée à Regina, y visiter son mari qui a subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises.

M. Stanley Miller est de retour chez lui après un séjour de huit mois à ce même hôpital. Sa soeur, Mme Charles Henty, l'a visité récemment.

M. Clément Dolter, qui a fini ses études à l'Université d'Ottawa, est en vacances pour quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Fred Dolter.

M. et Mme Armand Fortin et leurs enfants sont revenus après une promenade de quelques semaines chez leurs parents et amis, à Hay River, Alta.

M. et Mme Arthur Perras ont eu la visite de leur fils, Maurice, avant son départ pour l'Afrique du Nord où il est employé dans la construction des nouvelles pipelines.

L'Alliance française de Regina donne quatre bourses de $200.00

REGINA — L'Alliance Française de Regina se fait un plaisir d'annoncer que les quatre bourses de l'Alliance ont été attribuées aux personnes suivantes, toutes de la Saskatchewan: Mlle M. E. Cowie, de Saskatoon, M. E.-J. Charlebois, de Prince-Albert, Mme L. M. Howes, de Regina, et M. G. R. Richards, de Balgonie.

Ces bourses sont valables pour les cours d'été de 1966. Le montant de chacune de ces bourses est de $200.00. Les bénéficiaires de ces bourses suivront les cours d'été à l'Université Laval de Québec.

L'intérêt suscité par ces bourses a dépassé de beaucoup l'attente de l'Alliance, si bien que nous n'avons pu accorder de bourses à la majorité des candidats. A ces candidats, nous présentons notre sincère sympathie.

Lucien-A. PETRY,
conseiller à l'éducation,
Alliance Française
de Regina.

Saint-Front

Çà et là

M. et Mme P.-H. Proulx se rendirent à Moose Jaw, le 30 avril, pour le mariage de leur fils, Louis, à Mlle Shirley Warren. MM. et Mmes Laurent-J. Plamondon, Arthur-C. Lamoureux et J.-B. Beaudry assistèrent eux aussi à ce mariage.

Neuf Dames de Ste-Anne, Mmes Aline Thévenot, Yvette Strat, Andréa Quessy, Bertha Plamondon, Thérèse Bertoncini, Elise Moisan, Clotilde Quessy, Marie-Rose Bourque et C. Basset, se rencontrèrent, les 27 et 28 avril, au sous-sol de l'église afin de vernir et peinturer les nouveaux comptoirs de la cuisine. Mme Angeline Samson servit le goûter, le premier soir, et Mme Dina Strat, le soir suivant.

M. et Mme Louis-H. Bertoncini et leurs filles, Françoise et Anita, se rendirent, le 1er mai, à St-Brieux pour la remise des diplômes de leurs enfants, frère et soeur, Clément et Louise. Mme C. Montes et ses fils, Clément et Joseph, M. et Mme Florian Montes et leur fille, Louise, ainsi que M. Roger Thévenot et la Rév. Sr Marie-Reine, assistèrent eux aussi au couronnement de ces deux finissants.

M. et Mme Noël Nivon et leurs fillettes, Lianne et Diane, ont passé la fin de semaine du 30 avril à Ranger, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Eugène Baduik, et leur famille.

Mme Sylvester Prazma, de Prince George, C.-B., est arrivée le 5 mai afin de passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Jérémie Dufault, ainsi que chez ses frères et belles-soeurs, soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Lionel et Gabriel Dufault, Armand Plamondon et Henri Pruden.

Betty Welte a pris le train à Saskatoon en direction de Montréal où elle visita sa cousine, Paulette Dubreuil, avant de partir par avion, le 4 mai, pour Paris, France, où elle rencontrera une cousine qui lui fera visiter, en six semaines, une partie de l'Europe.

Mme Paul Moisan, ainsi que M. et Mme Aurèle Dufault, assistèrent à la remise des diplômes de leur neveu et cousin, Albert Moisan, le 6 mai à Rose Valley.

M. et Mme P.-H. Proulx ont eu, durant la fin de semaine du 6 mai, la visite de leurs fils et bru, M. et Mme Louis Proulx, de Moose Jaw. Ces derniers revenaient de leur voyage de noces durant lequel ils visitèrent des parents à Kelowna, Penticton et Kamloops, C.-B., Edmonton, Alta, et Lloydminster.

M. et Mme Lionel Quessy et leur petite fille arrivèrent, le 5 mai, de Saskatoon pour passer l'été sur la ferme de M. Henri Quessy.

M. et Mme Paul Dubreuil visitèrent, le 1er mai, leur fils, Eugène, au Collège St. Peter's de Muenster.

M. et Mme T. Daniels et leurs trois enfants allèrent, le jour de la fête des Mères, prier sur la tombe de la mère de M. Daniels, Mme Helen Daniels, au cimetière de Tisdale. Ils visitèrent aussi leur nombreuse parenté de cette localité.

M. Henri Vaillancourt est revenu chez lui après avoir passé l'hiver à Flin Flon, Man., où il était employé comme concierge de la patinoire.

Mme Marie Dubreuil visita récemment sa mère, Mme Limousin, ainsi que ses frère et belle-soeur, M. et Mme Gabriel Limousin.

Le jeune Etienne Dufault a pris le train, le 13 mai, à Saskatoon en route pour Halifax où il s'est enrôlé dans la Marine canadienne. Avant son départ, deux soirées furent organisées en son honneur: l'une le 11 mai chez M. et Mme Johnny Shearer, à Daphne, et l'autre le 12 mai chez Mme Gislaine Caillier, à Kelvington.

M. et Mme F.-Xavier Bouchard et leurs enfants, Xavier et Rose, et M. et Mme Emile Samson, tous de St-Front, ainsi que Mlle Marie Bouchard, MM. Elden White et Roland Gatin, tous de Saskatoon, assistèrent au couronnement de Mlle Irène Bouchard, le 13 mai, à Naicam.

François Prévost et son ami, Clarence Ginter, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 14 mai chez M. et Mme Jos.-A. Prévost.

M. et Mme André Bussière et Mme Ernest Parent, de Vonda, et M. Emilien Moyen, de New Westminster, C.-B., passèrent la fin de semaine du 14 mai chez M. et Mme Maurice Bussière.

M. et Mme Germain Hurion, ainsi que M. et Mme Jos. Basset, visitèrent, le dimanche 15 mai, M. et Mme Fernand Hurion et leurs fils, Gene et Lyle, à Choiceland.

Naissance

M. et Mme Peter Spizawka (Fernande Moyen) sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier enfant, un garçon, né le 9 mai à l'hôpital de Spalding.

Bellegarde

Scouts de la Reine

Le 14 mai avait lieu, à l'assemblée législative de Regina, une cérémonie imposante, celle de la remise des certificats de Scouts de la Reine à 103 jeunes gens de toute la Saskatchewan. La cérémonie était présidée par le député chef scout du Canada, M. J. B. Harvey, vice-maréchal de l'Aviation canadienne.

M. l'abbé Léon Savoie présenta les Scouts de la Reine de Bellegarde: Lyle Godenir, David et Médéric Perreaux, Bernard Petit, Ronald et Ivan Roussel. Après la cérémonie, il y eut banquet au Trianon de Regina où Lyle Godenir récita la prière avant le repas.

Après une journée d'activités, les jeunes et leurs parents se réunirent en banquet au restaurant Avon et furent rejoints par Robert Revet, qui venait de recevoir son diplôme de bachelier ès arts de l'Université de la Saskatchewan avec grande distinction. Il était accompagné de son père, M. Arsène Revet, de sa soeur, Irène, et de Mlle Sylviane Paulhus. Il y avait en tout 23 convives.

Congrès de la L.F.C.

Les 16 et 17 juin, quatre déléguées de la Ligue des Femmes Catholiques de Bellegarde assistaient au congrès diocésain à Estevan, accompagnées de M. l'abbé L. Savoie. Ce sont: Mmes Gilbert Bauche, présidente, Arthur Bélisle, secrétaire, Firmin Magotiaux et Denis Poirier.

Fête de M. le curé

Le dimanche 8 mai, les élèves de l'école de Bellegarde offrirent une belle soirée, comprenant pièces, chants et récitations pour honorer leur pasteur. Les pièces, dont "Malbrough s'en va-t'en guerre" et "Les Portes du Paradis", ont dû demander beaucoup de préparation de la part du personnel enseignant. On y reconnaissait le travail artistique des religieuses.

Les paroissiens offrirent une bourse à leur dévoué curé, M. l'abbé L. Savoie, qui remercia chaleureusement tous les responsables de cette soirée et qui encouragea les élèves à développer leurs talents divers, par l'étude.

Retraite

Le R. P. Gérard Clavet, C.S.V., d'Otterburne, Man., prêcha une retraite de deux jours aux étudiants de l'école secondaire, qui la suivirent avec beaucoup d'intérêt.

Un cadeau

A la dernière assemblée du Club St-Maurice, les jeunes présentèrent un chèque de $50.00 à M. Gérard Bélisle, président du Comité du développement rural, pour équiper de chandails les joueurs de hockey.

Pique-nique

Le pique-nique annuel paroissial aura lieu le 3 juillet. Déjà le comité en charge, MM. Euclide de Bourgeois, Henri Renard et Gabriel Sylvestre se sont mis à l'oeuvre. Il s'agira de construire des kiosques pour les jeux aussitôt après les semences et de préparer le terrain. Le club de balle est aussi à se réorganiser. MM. Lucien Garnier et Gérard George en ont pris la direction.

Va-et-vient

M. et Mme Lionel Fréchette, de St-Boniface, visitaient Mme Francis Sylvestre, en fin de semaine.

Mlles Andréa et Pauline Sylvestre, de St-Boniface, vinrent chez M. et Mme Gabriel Sylvestre.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Emile Baudu, de St-Boniface, ont visité leurs enfants à Vandura. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Pete Dubreuil, qui allèrent à Kipling rendre visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Albert Nicolai, et à tous leurs amis.

M. et Mme Gerry Hyde et leur bébé, de Regina, sont venus visiter leurs oncle et tante, M. et Mme Robert Jacques, et leurs grand-mères, Mmes Georgina Zébière et Clara Hyde.

M. et Mme Robert Jacques, accompagnés de leurs fils et bru, M. et Mme Albert Jacques, se rendirent à Regina pour affaires et en profitèrent pour visiter M. et Mme Denève.

— No 477 —

HORIZONTALEMENT

1—Machine à déchiqueter pour réduire en beurre ou en ouate.
2—Qui existe de toute éternité avec un autre. — Premier en son genre.
3—Saison. — Habitants de certaines îles bretonnes.
4—Débarrasser du superflu. — Id est.
5—Nous nuire. — Assassinèrent.
6—Entier. — Liquide.
7—Inscription sur la croix. — Arc-en-ciel.
8—Rendra universel.
9—Abattue. — Dans.
10—Dans le corps. — Saint.
11—Marque sur un produit. — Négation. — Colère.
12—Ancien bouclier. — Qui produisent peu.

VERTICALEMENT

1—Chantignole.
2—Religion chrétienne. — Partie du jour. — Pillage d'une ville.
3—Plante. — Sorte de vase. — Avalé.
4—En outre. — Possessif.
5—Petit loir gris. — Vrais.
6—Métal. — Nuage. — Aimer rire rarement.
7—Ancienne ville de Carie. — Qui a rapport au bas-ventre.
8—Appellera. — Id est. — Terminaison.
9—Choisir. — Lac d'Italie.
10—Se suivent dans néréide. Fleuve d'Afrique.
11—Militaire du service de santé. — Note.
12—Crochet de fer. — Terme de trente jours habituellement fixé pour le payement d'une traite (plur).

SOLUTION DU PROBLEME No 476

■ **Horizontalement:** 1. Passablement; 2. Eléis — Ataxie; 3. Latter — Pet; 4. Li — Exécutant; 5. Iso — Us — Rente; 6. Cette — Ados; 7. Eu — Riciné; 8. Lee — Entraver; 9. Associe — Leur; 10. Suer — Té; 11. Rose — Ceci — Ru; 12. Entrée — Ter.

■ **Verticalement:** 1. Pelliculaire; 2. Alaise — Es — On; 3. Set — Otées — St; 4. Site — Tu — Oser; 5. Asexué — Ecu; 6. Rés — Nièce; 7. Là — Artère; 8. Etourdir — Ça; 9. Ma — Téocalli; 10. Expansive; 11. Nient — Neutre; 12. Tette — Erreur.

Debden

Journée des finissants

La journée des finissants eut lieu le dimanche 8 mai. Cette journée commença par l'assistance à la messe suivie des consécrations au Sacré-Coeur et à la sainte Vierge lues par Gérald Gervais et Thérèse Poirier.

Le programme de l'après-midi fût des mieux réussis. Lucille Houde et Kenneth Olson souhaitèrent la bienvenue à la nombreuse assistance. M. Pamphile Bujold, grand commissaire de l'unité, présenta les trophées aux élèves suivants qui méritent des félicitations: bonne conduite, Bernard Thiessen; progrès général, Stanley Olson; assiduité, Marthe Cyr; français de l'A.C.F.C., Claudette Comtois; chimie, Lucille Houde; littérature, Marilyn Lalonde; algèbre, Kenneth Olson; études sociales, Paulette Couture; français du ministère de l'Instruction, Antoinette Croteau; pour le curling, Janet Lalonde.

Voici les noms des autres finissants: Hélène Babin, Marcel Pelletier, Henry Unrau, Carol Lehman, Joyce Martin et Doris Mayoh. Les mots d'adieux furent prononcés par Hélène Babin et Bernard Thiessen.

Dans son allocution, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, félicita les institutrices et les élèves, et exhorta ces derniers à persévérer dans l'accomplissement fidèle de leurs devoirs.

Çà et là

M. et Mme Charles Doré ont eu la visite de leurs gendre et fille, M. et Mme Denis Chrétien, de Port Alberni, C.-B.

A M. Ovila Doré, patient à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert, on souhaite un prompt rétablissement.

Ferland

Va-et-vient

Plusieurs familles de Ferland se sont rendues à Ponteix, le dimanche soir 15 mai, pour assister au joli concert de chants donné par les religieuses de Chambriac au profit des Scouts, Louveteaux, Gides et Jeannettes. On remarquait de Ferland: M. et Mme René Couture, M. et Mme Valmore Couture et leur fille, Colette, M. et Mme Lucien Beaudoin et leurs filles, Mmes Charles et Solange Fournier, ainsi que Rita, Mme Alfred Chabot, Mmes Médelger, Léandre, Robert et Joanne Chabot. Cette soirée a été appréciée et bien applaudie de tous.

M. et Mme April, de Zenon Park, ont visité leur fille, la Rév. Sr Reine-Marie, le dimanche 15 mai. Ils ont aussi visité la nouvelle école et la résidence des religieuses. Les Rév. Srs du-St-Esprit et Marie-Gabriel les accompagnaient.

M. et Mme Edouard Gonffre, de Québec, et leur fils, Pierre, employé au poste de radio CFNS de Saskatoon, ont visité les familles Chabot et Sylvio Clermont. Mme Gonffre est la nièce de Mmes Joseph Chabot et Léontine Lacasse.

Les cheftaines guides et jeannettes sont allées à une assemblée diocésaine tenue à Gravelbourg le lundi 16 mai.

M. l'abbé Joseph Bernier, qui sera de retour le 30 mai, est allé au congrès des D.S.A., à Québec.

Mlle Edith Chabot a passé la fin de semaine dernière chez ses parents, M. et Mme Antonio Chabot.

MM. Charles et Aristide Fournier et Médelger Chabot sont allés en excursion de pêche, cette semaine, dans le district de Moose Jaw.

Mlles Gertrude et Jeannine Chabot, institutrices de Calgary, sont venues pour la longue fin de semaine.

M. et Mme Roger Fournier et leur fille sont allés à Saskatoon pour la longue fin de semaine.

M. et Mme Marcel Lemire, de Coalhurst, Alta, sont venus pour le mariage Morin-Bouvier. Mme Lemire passera quelque temps chez elle, tandis que son mari ira aux Etats-Unis pour affaires.

Mme Joséphine Tardif, de Lac Labrèche, Alta, a visité ses nombreux parents et amis après avoir assisté elle aussi aux noces Morin-Bouvier.

Malades

Mme Edmond Chabot est hospitalisée à Mankota, tandis que Mme Rosaire Chabot se rend chaque jour à l'hôpital pour recevoir des traitements médicaux.

Mariage

Le mardi 17 mai, Mlle Monique Morin unissait sa destinée à celle de M. Fernand Bouvier, de Gravelbourg. Les détails de ce mariage guide paraîtront dans un prochain numéro du journal.

Sécurité familiale

Souhaits de Joyeux anniversaires

Le 29 mai, Maurille Hammond, Ferland, et Gérard Haudegand, Saskatoon; le 30 mai, Hervé Geoffrion, Gravelbourg, et Dr André Lizaire, Regina; le 31 mai, Claude Rochon, Saskatoon.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

La question de l'enseignement des langues autres que l'anglais fait actuellement l'objet d'une enquête sérieuse de la part du Ministère de l'Instruction publique en Saskatchewan.

A cet effet, le ministère provincial de l'Education a créé un comité qui porte le titre de "Comité pour l'étude des langues autres que l'anglais." Ce Comité, calqué plus ou moins sur la Commisison B.B., a siégé les mercredi 17 et jeudi 18 mai à Regina, et a pris connaissance de nombreux mémoires présentés par des groupements canadiens-français et autres.

Dans le mémoire présenté par la Radio Française de la Saskatchewan, organisme parrainant les postes CFRG Radio-Gravelbourg et CFNS Radio-Saskatoon, nous avons relevé ce titre suggestif: La Jeunesse n'aura pas cette patience... Elle n'aura pas cette patience d'accepter le traitement qui fut infligé à ses ancêtres et à ses parents...

Il y a, dans cette impatience, une aspiration légitime et combien louable de faire respecter ses Droits, les Droits de l'Homme. Car, dit le mémoire, il est ridicule de la part de nos gouvernements de faire des grandes déclarations des Droits de l'Homme, si ces déclarations dans la pratique demeurent lettre-morte. Une heure de français par jour, ce n'est pas suffisant pour que nos jeunes puissent maîtriser leur langue et en assimiler tout le génie, toute la syntaxe.

Il est également antipédagogique d'obliger un enfant à apprendre une langue seconde dès les premiers jours qu'il fréquente l'école. Il en résulte une telle confusion dans son esprit, qu'il finit par se croire coupable d'avoir parlé sa langue maternelle aussi longtemps.

Quant à la fameuse leçon de English-French, s'il fut jamais quelque chose de plus ridicule adopté par le Ministère de l'Education, c'est bien cela. Où sont les élèves de langue anglaise qui ont appris à parler le français couramment et correctement de cette façon ? ? ?

Comme il est très difficile de tromper la jeunesse, notre jeunesse sent très bien que cette manière d'enseigner le français n'est plus qu'une farce, car elle sait très bien qu'une langue aussi précise que le français ne peut s'apprendre en une toute petite heure par jour... et encore moins par cet English-French, qui a surtout pour résultat de décourager nos enfants d'apprendre la langue de leurs parents. D'ailleurs, ceux de nos jeunes qui ont quitté les écoles de nos provinces de l'Ouest pour tenter leur chance dans les provinces de l'Est, ont constaté dès leur arrivée là-bas que leurs connaissances du français étaient insuffisantes. Soucieux d'arriver aux premiers postes, ils ont perfectionné leur français et maintenant, nous les trouvons partout dans le commerce, l'industrie, la diplomatie, les recherches scientifiques, etc. **Attendons-nous cependant à ce que ceux qui grandissent soient plus exigeants que leurs aînés,** parce qu'ils ont maintenant la preuve que la possession des deux langues officielles du pays est un **atout** qu'ils sont à peu près les **seuls** à posséder...

Comme l'a fait remarquer avec à-propos le Dr Lizaire dans son mémoire au nom de l'Ecole Mathieu de Regina: "Les Canadiens français ne parlent pas la langue d'un groupe ethnique minoritaire quelconque, **mais ils** parlent une des **deux langues officielles du pays...**"

Nous dirons donc en guise de conclusion que: Nous sommes convaincus que l'enseignement du français et l'usage du français pour l'enseignement de certaines matières scolaires, même au cours supérieur, ne seraient que la **reconnaissance des droits** que le Pacte Confédératif a garantis aux parties signataires de ce Pacte... Voilà pourquoi il est ridicule, (et nous sommes polis) de la part de nos gouvernements de faire de grandes déclarations des Droits de l'Homme, si ces déclarations ne sont pas respectées dans la vie courante...

Poste CFRG,
Gravelbourg, Sask.

P.S.—CFRG Gravelbourg, la Voix Française du sud de la Saskatchewan, présente à son aîné CKSB St-Boniface, ses meilleurs voeux et ses chaleureuses félicitations à l'occasion de son 20e anniversaire...

Storthoaks

Çà et là

M. J.-B. Paradis et Mme Aimé Gauthier ont assisté au congrès des secrétaires municipaux à Regina.

Mmes Omer et Paul Carrière, Jules Pierret, Henri Blérot et J.-G. Lapière se sont rendues à Estevan afin d'assister au congrès diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques.

M. Jean Carrière, accompagné de son épouse, est parti à North Battleford, prendre part au congrès des Chevaliers de Colomb.

M. et Mme Paul Pierret ont passé quelques jours chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Camille Muller, à Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Félicitations à Mlle Gertrude Wolensky et à M. Raoul Gauthier, qui ont reçu leurs diplômes à la cérémonie de collation qui eut lieu à Bellegarde le samedi 21 mai.

Club 4-H

Le samedi 14 mai fut la journée du couronnement des activités du Club des 4-H qui se déroula au sous-sol de l'église. Les juges étaient: Mme Hill, de Redjacket, couture; Mme Hames, d'Oxbow, menuiserie, et Mme Smith, de Moosomin, soin des malades à domicile.

De 12 h. 30 à 3 h. p.m., les juges eurent la rude tâche de choisir entre les 45 concurrents les plus méritants de leur groupe respectif. Puis il y eut des questionnaires et démonstrations intéressantes.

Des trophées furent décernés aux suivants: couture, 1er groupe, Marilyne Paradis; 2e groupe, Gisèle Gauthier; menuiserie, 1er groupe, Guy Chicoine; 2e groupe, Raymond Blezy; soin des malades, Rosalie Carrière. D'autres prix variés furent attribués aux suivants: couture, Marilyne Yates, Lynette Lapierre, Paula Wilson et Annette Petit; menuiserie, Ronald Blérot, Armel Wolensky, Brian et Marc Chicoine; soin des malades, Shirley Salut et Lorraine Chicoine.

L'épinglette, emblème du Club 4-H, fut décernée à tous les membres.

Arborfield

Réunion de la L.F.C.

Quinze membres de la Ligue des Femmes Catholiques d'Arborfield se sont rendus à Carrot River, le 12 mai, pour la réunion mensuelle de la Ligue qui débuta par la prière dirigée par M. l'abbé G. Doucette.

Les membres des différentes organisations d'Arborfield furent invités à suivre le cours d'art ménager de dix jours qui sera donné à Carrot River au mois de novembre, sous les auspices de la Ligue. Chaque présidente recevra une copie des informations au sujet de ce cours.

Mme A. Kennedy donna un rapport du congrès diocésain tenu à North Battleford.

La conférence religieuse, donnée par la Rév. Sr Gertrude-de-Sion, et le discours de M. l'abbé B. de Margerie, basé sur le thème du congrès "L'Eglise, société visible et spirituelle", seront mis à l'étude aux prochaines réunions.

L'orateur invité, un travailleur social de Melfort, parla d'enfants à adopter et mentionna le besoin urgent de parents adoptifs. Ceci fut suivi d'un questionnaire.

La réunion se termina par la prière et un message de M. l'abbé Doucette, puis la présidente, Mme Gress, remercia M. l'abbé Doucette et les dames de Carrot River pour la soirée intéressante et le délicieux goûter.



JEUNESSE AUJOURD'HUI

Page d'opinions et d'activités des jeunes



VOIR POUR CROIRE?

Dans le domaine de la foi, on doit croire sans voir, puisque dans la majorité des cas on ne peut posséder de preuves tangibles, mais dans le domaine de l'éducation, c'est tout à fait différent, et j'affirme qu'il faut voir tous les éléments pour comprendre que telle façon de procéder est fructueuse ou nocive pour les jeunes qui en sont l'objet.

Comment peut-on concevoir que des personnes blâment les Boites à chansons telles que celles organisées au Manitoba depuis février dernier, alors que ces personnes n'y ont pas mis les pieds et ne veulent pas les y mettre?

Il faut voir les jeunes à l'ouvrage pendant deux ou trois semaines, quand ce n'est pas un mois ou deux pour préparer dans tous ses détails une organisation qu'ils veulent être une réussite. Alors on comprend la valeur formatrice en même temps que récréative et saine de nos Boites à chansons.

Je m'explique pour les moins crédules, car les autres qui ont vu, aidé et encouragé ces jeunes par leur présence tout au long de leurs minutieux préparatifs sont déjà convaincus qu'elles sont très utiles sinon nécessaires.

Il est fini le temps où l'on passait de grandes heures de loisir à jouer aux cartes, aux dames, aux échecs, jeux sédentaires d'une autre génération qu'on laisse aujourd'hui aux malades, aux impotents et qui, pour des gens en bonne santé, peuvent être une forme de paresse, ou de repos quand les forces sont épuisées. L'action et le bruit ne sont pas toujours aussi dommageables que le prétendent certains vieux proverbes désuets.

La jeunesse d'aujourd'hui déborde de santé et de vigueur et ces deux dons de Dieu veulent être exploités et peuvent l'être pour sa plus grande gloire.

L'avantage des Boites à chansons telles que conçues ici, c'est le grand nombre de ceux qui doivent y mettre la main. Du côté des coulisses d'abord, côté qui n'apparait jamais, mais qui est à la base même de chacune des soirées, les cadres de cet article sont beaucoup trop restreints pour mettre en lumière tous les profits apportés aux organisateurs en herbe.

Les décorateurs s'ingénient, avec des moyens de fortune très souvent, à trouver un thème et à le réaliser pour que l'atmosphère soit agréable. Des talents de menuisiers s'associent à ceux d'électriciens et de peintres pour rendre un endroit propice à l'assistance. Les responsables de la publicité, de l'ordre, de la bonne marche de tout le programme sont mis en face de leurs obligations et des problèmes qui peuvent surgir; et très souvent, ils nous surprennent agréablement par les solutions adéquates pour chacun. Et je n'ai pas encore parlé du point capital des relations de tous les organisateurs entre eux et avec les adultes qu'ils doivent consulter et solliciter.

La bonne entente, la générosité et la politesse semblent avoir été jusqu'à date les vertus dominantes pratiquées au cours des semaines préparatoires.

Quant aux participants, ils s'imposent des exercices de mémoire, étudient le rythme, de vrais cours de chant dans ses éléments, quand ce ne sont pas des notions de solfège, pratiquent leur diction, surveillent leur tenue, acquièrent une certaine assurance devant un public, demandent conseils et en reçoivent de bonne grâce. N'y aurait-il que cela, je n'hésiterais pas à dire que c'est déjà amplement suffisant pour polir une personnalité et la rendre plus sociable.

Et rien n'a encore été mentionné au sujet du français, langue qu'on croit dans certains milieux irrémédiablement enchaînée aux examens du Département et qui ne peut servir nulle part ailleurs. C'est par les Boites à chansons (et elles sont pourtant si jeunes) que plusieurs ont découvert qu'on pouvait avoir du plaisir en français et entre nous.

La Boite à chansons provinciale, à la suite du Congrès annuel de la Relève, a réuni un auditoire de plus de 1,000 personnes, et les participants dépassaient de beaucoup la centaine.

De jeunes talents disséminés un peu partout dans la province ont eu l'occasion d'être appréciés par leurs compatriotes, n'est-ce pas merveilleux?

Bien sûr, on objectera que tout n'a pas été parfait et que dans certains cas, il faut être pas mal osé pour aller se présenter ainsi en public. Exige-t-on la perfection dans les soirées de famille où chacun fait sa quote-part? Et pourtant l'on s'y amuse d'une façon non équivoque. Le perfectionnisme n'a toujours réussi qu'à tuer dans l'oeuf les tentatives de progression vers le mieux.

La Boite à chansons manitobaine française est un nouveau-né que les grands frères et les grandes soeurs accueillent avec tant d'enthousiasme que le bonheur ne pourra que s'implanter dans notre grande famille et diminuer d'autant le souci des parents.

Petite note

Le Feu roulant du 14 mai dédié à CKSB ne fut organisé ni par la Jeunesse Musicale, ni par CKSB, ni par la Relève qui d'ailleurs n'existe plus, mais bel et bien par les Jeunes Franco-Manitobains, en collaboration avec Les Divisions de La Seine, de La Rivière-Rouge et de St-Boniface.

Cadeaux-souvenirs

Dans une dizaine de jours, les quelque cent participants au Feu roulant, artistes et musiciens recevront un petit cadeau souvenir, comme témoignage d'appréciation de la part des Jeunes Franco-Manitobains. Devrions-nous oublier quelqu'un, nous vous serions alors très reconnaissants de bien vouloir nous le mentionner.

Remerciements

Après une journée comme celle du 14 mai dernier, il est très difficile de distribuer félicitations et remerciements à tous les méritants sans risquer d'en oublier. Cependant, nous tâcherons de faire un inventaire aussi précis que possible de tous ceux qui ont permis par leurs activités la réalisation de cette Boite à chansons gigantesque.

Dans la division de la Rivière-Rouge, Soeur Marguerite-Yvonne et le Frère Aimé-Onil Dépôt ont exercé des groupes et des individus qui ont présenté douze numéros. Les Bels-Airs, composés de Jean Gaudry, Gilbert d'Auteuil, Richard Gallant et Hélène Carrière, ont accompagné cette kyrielle de chansons jeunes et vivantes, sans compter les deux du groupe de filles de Ste-Anne. Le travail de ces jeunes musiciens mérite des félicitations spéciales. Les trois derniers quarts-d'heure de la danse se sont faits au rythme de leurs guitares et de leur batterie. Et c'est à regret qu'on a entendu s'éteindre la dernière note lorsque l'heure de la fin a sonné.

Tous les chanteurs à la voix plus mélodieuse et plus chaude les unes que les autres ont été applaudis et nous les remercions d'avoir osé affronter une foule aussi imposante mais aussi très sympathique. Leurs noms paraissent dans la liste des participants.

Pouvons-nous oublier Elisabeth Dotremont et Diane Préfontaine qui donnaient l'impression d'un cadre mouvant proportionné au portrait musical que faisaient chanteurs et micros.

Claire Pilotte et Paul Cheramy, qui y sont allés de leur propre composition, ont amplifié la note d'espoir sur les développements futurs de la Boite à chansons franco-manitobaine.

Pour terminer cette liste de la division de la Rivière-Rouge, nous dirons qu'il y en a encore d'autres qui ont travaillé dans l'ombre à ce succès et ne tiennent pas à donner leurs noms. Qu'ils en soient remerciés au même titre que les autres au nom des jeunes qui ont passé une agréable soirée dont on parle encore.

Antoine GABORIEAU,
Adulte-conseiller provincial.



Le "Feu Roulant" fut un événement dont on ne cesse de parler au Manitoba français, non seulement chez les jeunes qui l'organisèrent et en firent un succès extraordinaire, mais aussi chez les adultes et parents qui furent les témoins ébahis. Les photos ci-dessus veulent illustrer quelques moments de cette soirée qui manifesta avec tant d'éclat la "joie de Vivre" de notre jeunesse. Au rythme enlevant de la chanson moderne, ils ont prouvé que le français est vraiment une langue chantée. Avec fierté, sans peur aucune, ils en ont exprimé à leur manière tout l'esprit et leur désir de travailler à son plein épanouissement chez nous. Félicitations à cette jeunesse dont nous ne pouvons malheureusement dire ici tous les noms, mais n'est-il pas vrai que tous ont le même degré de mérite. Remerciement aux adultes responsables qui disent à haute voix et avec émotion que ce "Feu Roulant" fut leur meilleure récompense d'années d'effort et de compréhension des jeunes. Et, aux centaines d'adultes qui remplissaient ce soir-là l'auditorium Notre-Dame de St-Boniface, promesse d'autres Boites à Chansons françaises, car les jeunes sont fiers de leur découverte, de leur succès, et n'entendent pas arrêter à mi-chemin.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Congrès de la Jeunesse Franco-Manitobaine

Un article en première page de ce journal la semaine dernière a donné beaucoup de détails sur la réunion annuelle des jeunes Franco-manitobains. Des détails supplémentaires apparaissent cette semaine dans la page des jeunes. Aussi, je ne m'étendrai pas trop sur ce sujet, si ce n'est pour mentionner les noms des participants du Collège, envoyés comme délégués. Paul Cheramy et Donald Toupin y ont assisté de droit, comme membres du comité local. Nous leur avions adjoint Maurice Bonin, Alfred Phaneuf et Aurèle Préfontaine qui devront faire partie du noyau de l'an prochain. Tous les cinq ont participé activement et Donald Toupin a été élu membre du conseil divisionnaire avec Régine Dotremont et Marie Lemoine.

Boite à chansons provinciale

La participation du Collège à cette soirée n'est certes pas passée inaperçue. Il y avait notre groupe de musiciens, appelés les Bel-Airs pour encore un peu de temps, puis quelques chanteurs comme Pierre Beaudoin, Raymond Clément et Paul Cheramy.

Un enregistrement de toute la soirée a été assez bien réussi.

Prédicateur

Le Père Gérard Clavet est allé prêcher une retraite à Bellegarde, Sask., les 5 et 6 mai. On rapporte que garçons et filles de l'endroit ont bien aimé cette retraite. Nous sommes heureux d'avoir partagé avec d'autres les connaissances religieuses de notre bon père.

Piste et pelouse

J'aurais aimé dressé dès aujourd'hui la liste de nos élèves qui ont brillé, vendredi dernier, aux compétitions de piste et pelouse divisionnaires à St-Pierre. Ce n'est que partie remise. Disons simplement pour aujourd'hui que tous les élèves du Collège se sont rendus sur le terrain pour encourager les leurs, mais aussi pour applaudir aux performances de tous les athlètes.

42 collégiens ont fait preuve de bonne volonté, de courage ou d'endurance tout au long de la magnifique journée réservée par la Providence pour le déroulement de cette fête sportive. Je dis bien réservée, car depuis plusieurs jours le temps était plus que maussade.

Des félicitations et des remerciements vont à ceux qui ont dû se dévouer pour préparer un terrain adéquat; à Soeur Anna-Josèphe, principale de l'Institut Collégial St-Pierre, qui nous a si bien accueillis dans son école que, malheureusement, nous n'avons pas su garder tellement propre; aux commissaires qui comprennent la valeur de l'éducation physique et permettent cette apothéose de l'entraînement des muscles et de la détermination.

Soirée des finissants à St-Pierre

Comme nos élèves jouissaient d'un grand congé de trois journées pleines à cause de la fête de la reine, un grand nombre se sont retrouvés au Centre des Loisirs de St-Pierre pour assister à la soirée d'adieux des finissants. Salle comble s'il en fut jamais une.

Et c'est au milieu de ces réjouissances amicales que nos trois "Benjamins du Théâtre": Lise Préfontaine, Paulette Carrière et Bernadette Roy ont reçu le trophée-souvenir de leur participation à la pièce du Collège: Les dix petits nègres. Les autres "Benjamins du Théâtre se posent maintenant des questions, sur lesquelles il n'y a aucune déclaration officielle à faire pour le moment.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

L'Abbaye St-Pierre de Muenster envoie deux prêtres au Brésil

Le Révérendissime Père Dom Jerome Weber, O.S.B., de l'Abbaye bénédictine St-Pierre de Muenster, Sask., vient de nommer deux prêtres pour prendre charge de la paroisse St-Joseph dans la ville de Maceio, située au sud de Recife, Brésil.

Avant de se rendre dans ce pays, les RR. PP. Alvin Hergott, et Sylvester Vredegoor étudieront pendant six mois la langue et la culture brésiliennes à l'école de formation de la "Scarboro Foreign Mission Society" à St. Mary's, Ont.

Lorsque ces prêtres seront établis dans leur nouveau champ d'apostolat, des religieuses des communautés de "St. Elizabeth of Humboldt" et des Ursulines de Bruno les rejoindront au Brésil.

Présents au congrès

St-Boniface: Pauline Collette, Claudette Mondor, Patricia Bérubé, Diane Fluet, Denise Bonnefoy, Michelle Couture, Christiane Calvez, Claudette Toupin, Gérald Bohémier, Paul Fort, Joël Morassutti, André Léveillé, Roger Laurin, Normand Paul, Gérard Rémillard, David Dandeneau, Robert Boucher, Georges Prescott, Edouard Mousseau, Gérard Huot, Raymond Cormier, Simone Rimbault, Robert Paquette, Lucille Cénérini, Lorraine Ragot, Claudine Gagné, Ghislaine Audette.

St-Pierre-Jolys: Michèle Côté, Régine Dotremont, Lise Préfontaine, Marcelle Marion, Annette Parenty.

Somerset: Ghislaine George, Florette Labossière, Roma Labossière, Annette Mabon, Mariette Labossière, Lucille Tremblay, Henriette Raine, Paulette Vielfaure, Paulette Labossière, Germaine Landry.

Elie: Lynette Desilets, Denise Legault, Jeannette Arnal, Michelle Allard, Léona Bouchard.

Notre-Dame-de-Lourdes: Charlotte Deroche, Yvette Beaudry, Monique Yarjau, Gérald Moulin, Robert Roch.

St-Claude: Della Cantin.

Juniorat: Gilles Cormier, René Turenne.

St-Laurent: Andréa De Laronde, Donnarae Chartrand, Napoléon Langelier, Roland Gratton.

St-Adolphe: Anne-Marie Tétrault, Lina LeGal.

Ste-Agathe: Léo Nolette, Lucien Dumesnil, Marie Lemoine, Doris Bilodeau.

Lorette: Michèle Lagimodière, Louise Manaigre, Lucille Grégoire, Janette Sarrasin, Dennis Dugas.

Norwood: Pauline Guichon, Nicole Beauchemin, Alice Gervais, Diane Mannier, Arthur Vincent.

Powerview: Yolande Fisette, Claudette Dupont, Marguerite Bourgeois, Cécile Alarie.

St-Charles: Monique Ducharme, Claudette Delaquis, Odile Saquet, Simone Pantel, Denise Perrin.

St-Malo: Edmée Laroche.

Ste-Anne-des-Chênes: Cécile Dufresne, Louis Leclerc, Doris Hupé.

St-Norbert: Carmen Lajeunesse, Gisèle Bibeau, Ronald Lagacé.

La Broquerie: Louis Dubé, Janine Dubé, Jocelyne Granger.

St-Lazare: Yvette Guénette, Odette Chartier, Irène Fleury, Constance DeCarby, Marie Deschambault.

Otterburne: Donald Toupin, Paul Cheramy, Gilbert D'Auteuil, Aurèle Préfontaine, Alfred Phaneuf, Maurice Bonin.

Photos: Ceux qui désireraient des photos de la soirée (parues dans le journal La Liberté et le Patriote et autres) voudront bien s'adresser à: R. Cormier, Institut Collégial Provencher, St-Boniface. Veuillez inclure une copie de la photo que vous désirez, (découpée du journal) et la somme de 15 sous par photos. Remerciements: Les jeunes se disent très reconnaissants à M. l'abbé Dionne et M. Lemoyne, de St-Norbert, pour tout le travail qu'ils ont accompli à l'occasion de notre Boite à chansons. Merci à La Liberté et le Patriote pour tout l'espace qu'on veut bien nous allouer dans le journal. Merci à CKSB pour toute la publicité gratuite.

Rapport financier du Feu roulant

Etant donné que tant de jeunes ont participé à la réalisation de cette Boite à chansons, il est tout à fait juste que nous leur présentions un bilan des revenus et des dépenses de cette soirée. Toutes les factures n'étant pas encore entrées, nous présentons dans trois cas des chiffres approximatifs (*)

Dépenses:	
Théâtre (peinture)	$ 12.00
Guirlandes	22.00
Cordes, broches, collant	2.00
Fils pour micro	5.00
Publicité	42.00
Projecteur	2.00
Gymnase (loyer)	8.00
Billets et laissez-passer	2.50
Nettoyage	5.00
Téléphones (St-Boniface)*	5.00
Photos	8.00
St-Norbert (organisation)*	30.00
Souvenirs—Artistes*	130.00
Aides: courses, repas, etc.	15.00
Monnaie pour change	17.50
Total	$306.00
Revenus	$362.50
Excédent des revenus sur les dépenses	$ 56.50

Ce profit ira à l'organisation d'autres activités pour les jeunes.

St-Boniface au Feu roulant

On peut facilement s'imaginer tout le profit que peuvent retirer les jeunes en participant à une telle soirée, en songeant par exemple aux 4 numéros présentés par les jeunes de St-Boniface. Le trio de l'Académie St-Joseph sut nous impressionner autant par des chansons très bien exécutées que par son allure si distinguée. Ces jeunes filles avaient travaillé elles-mêmes à la traduction française des chansons.

Les "quatre" du Collège de St-Boniface ont vraiment remporté les honneurs avec "Les 2 grands boeufs". Encore là, c'était pour ainsi dire une création des jeunes, ce qui montre que nous ne manquons pas de talents. Espérons que nous aurons le plaisir de voir le Collège se joindre souvent à nous pour des activités de ce genre.

Provencher présenta tout d'abord également une traduction: "La ballade du béret vert". On avait peut-être pensé qu'on n'avait pas de talent, mais on s'aperçut du contraire. Marcel Gosselin sut donner en effet, avec talent et âme, une interprétation de Bécaud fort difficile. Aussi sut-il s'attirer les applaudissements formidables de l'auditoire.

Nous étions fiers de tous ces jeunes de notre ville, ainsi que de Gisèle Vermette, qui n'est pas nouvelle au métier d'artiste, et qui a bien voulu se joindre à nous pour nous présenter un dessert de chanson.

Nous n'oublions pas non plus les musiciens, toujours dans l'ombre, mais qui n'en jouèrent pas moins leur rôle important, tel un Roger Labossière, qui sut sauver une situation en donnant la note juste à un moment difficile.

Nous transmettons sans doute la joie de tous ces jeunes en citant l'un d'entre eux qui disait, le soir même: "J'serais prêt à recommencer demain."

Participants au Feu Roulant

St-Norbert: Suzanne Pelland, Diane Turcotte, Louise Provost, Ricky Vivier, Gérard Labelle, Léo Fontaine, Ronald Lagasé, Paul L'Heureux, Jim Brown.

St-Adolphe: Lina LeGal, Louise Théorêt.

Ste-Anne-des-Chênes: Hélène Dufresne, Irène Dufresne, Yvonne Dufresne, Yvette Leclerc, Anita Leclerc, Florence Fiola, Noëline Arbez, Paulette Préfontaine, Nicole Préfontaine.

Lorette: Sylvia Beauchemin, Yvonne Sarrazin, Eveline Sarrazin, Lucille Grégoire, Suzanne Jeanson, Guy Lacroix, Lucien D'Auteuil, Lorraine Ste-Marthe, Agathe Dorge, Lynda Hébert.

La Broquerie: Jeannette Bohémier, Antoine Savard, Albert Granger, Roland Laurencelle, Lawrence Kuehn, Louis Dubé.

Collège de St-Boniface: Gérald Allard, Guy Château, Gilles Beaudette, Ronald Lamoureux.

Académie St-Joseph: Gisèle Vermette, Ron Dosteniuk, Patricia Chénier, Sheilagh Perry, Lorraine Guyot, Bernard Brunette, Gérard Lavoie, Gérald Bohémier, Jim Brown.

Institut Collégial Provencher: Denis Labossière, Ernest Joyal, Raymond Paquin, Robert Grafton, Jean Turenne, David Côté. Solo: Marcel Gosselin; accompagnement: Roger Labossière, Richard Fourneaux, Claude Nolin.

Collège St-Joseph d'Otterburne: Les Bel-Airs, Jean Gaudry, Gilbert D'Auteuil, Richard Gallant; Raymond Clément, Pierre Beaudoin, Paul Cheramy.

St-Pierre-Jolys: Elisabeth Dotremont, Diane Préfontaine, Hélène Carrière, Elaine L'Heureux, Régine Dotremont, Yvonne Pilotte, Diane Fontaine, Pauline Pineau, Jacqueline Robidoux, Claire Pilotte.

Ste-Agathe: Rachelle Carrière, Rita Gratton, Marcella Bernardin, Marie Lemoine, Doris Bilodeau, Yvette Gratton, Irène Pilon.



Le R. P. Apollinaire Plamondon, O.M.I., missionnaire à Fort Alexandre, Man., a pour principe d'action pastorale de ne négliger aucun moyen moderne pour enrichir la vie spirituelle, culture, intellectuelle de ses ouailles. Celui qui a fondé le petit séminaire St-Jean (maintenant transféré à Otterburne) parce qu'il croit aux "vocations sacerdotales" chez les petits Indiens, qui a construit une magnifique église paroissiale sur la réserve indienne de Fort Alexandre avec la coopération de travailleurs indiens, qui a bâti autrefois un centre communautaire de loisirs pour les Indiens et les Métis de la région de Camperville, qui a à son actif missionnaire tant d'autres réalisations, n'a jamais négligé d'accorder une place spéciale au chant et à la musique dans la vie de ses jeunes. Dans ce domaine il sait même s'adapter aux conditions de notre temps, comme on le voit ci-dessus où il accompagne au violon les "Beatle" de Fort Alexandre. (Photo Winnipeg Tribune)

Le tiers de la main-d'oeuvre canadienne se compose de femmes

Une "augmentation considérable" du nombre de femmes en emploi au Canada a été signalée aux délégués qui participaient à une réunion de consultation d'une journée, tenue à Ottawa, et portant sur "Les nouvelles tendances de l'emploi des femmes".

Organisée grâce aux soins du Bureau de la main-d'oeuvre féminine du ministère du Travail, la réunion de consultation avait pour but de découvrir les tendances passées, présentes et futures de l'emploi des femmes. Les conférenciers étaient Mme Sylvia Ostry, chef de la Section des recherches et des études, Division du travail, Bureau fédéral de la statistique et M. Noah Meltz, professeur, Département de l'économie politique, Université de Toronto et Collège de Scarborough.

Mme Ostry a rappelé que le pourcentage des femmes adultes qui occupent un emploi hors du foyer est passé de 14 p. 100 en 1901 à 30 p. 100 l'an dernier. Le total actuel des femmes en emploi représente près du tiers du total de l'effectif de la main-d'oeuvre des deux sexes. Un plus grand nombre de femmes, de tous les groupes d'âges, à l'exception des adolescentes, occupent un emploi à l'heure actuelle et l'augmentation est surtout marquée chez les groupes de travailleuses d'âge moyen et d'un âge plus avancé. Ces groupes comptent principalement des femmes mariées ayant des enfants et qui, pour la plupart, reviennent sur le marché du travail.

"Pour la première fois dans notre siècle, nous assistons à deux phases d'emploi, phénomène constaté aux Etats-Unis il y a un peu plus de 10 ans".

Au cours des dernières décennies, il y a eu une augmentation marquée des emplois qui conviennent particulièrement aux femmes. Il en est résulté de nouvelles occasions d'emploi pour les femmes et a permis à ces dernières d'augmenter le revenu de la famille dans une société qui accorde une importance grandissante au niveau matériel de vie. De plus, les obstacles sociaux à l'emploi des femmes mariées ont disparu en grande partie, par suite du changement marqué d'attitude chez les employeurs, sans doute inspiré par le rythme et la tendance de l'économie en voie d'expansion".

Mme Ostry a ajouté: "Des améliorations radicales dans la "technologie ménagère" et l'offre largement répandue de substituts commerciaux à la plupart des produits ménagers ont contribué à rendre la main-d'oeuvre féminine disponible sur le marché du travail, ou encore à améliorer la tenue du foyer et le soin des enfants et ont aussi donné à la femme plus de temps libre qu'elle peut consacrer à des loisirs, tels que thés ou parties de bridge".

Il semble bien, a-t-elle ajouté, "que la transformation massive des aides ménagères, des aides familiales en secrétaires ou en vendeuses soit liée au fait que la femme qui travail jusqu'à 5 h. trouve encore le temps d'aller acheter un rôti à bon marché ou de se chercher un bon parti."

Parlant des tendances professionnelles, le professeur Meltz a déclaré aux délégués qu'à l'heure actuelle la majorité des femmes occupent un emploi dans l'un des trois principaux groupes d'occupations que voici: emplois de bureau (29 p. 100), services (23 p. 100), emplois professionnels (16 p. 100), tandis qu'au début du siècle, 5 p. 100 seulement des travailleuses occupaient des emplois de bureau, 42 p. 100 se trouvaient dans les services, environ 30 p. 100 dans l'industrie manufacturière et 15 p. 100 dans les emplois professionnels.

L'augmentation "extraordinaire" du nombre de femmes dans les emplois de bureau est due en grande partie à l'augmentation de l'offre et de la demande; d'autre part, il en est résulté une majoration très lente du salaire moyen dans ce domaine d'emploi.

Selon le professeur Meltz, il est admis de façon générale que les occasions d'emploi pour les femmes dans ces trois groupes d'occupations auront tendances à devenir de plus en plus nombreuses, car le nombre d'occupations continuera d'augmenter plus rapidement que l'effectif de la main-d'oeuvre.

M. George V. Haythorne, sous-ministre du Travail, a souhaité la bienvenue aux délégués: "Nous constatons de plus en plus l'importance du développement et de l'utilisation de toutes nos ressources en main-d'oeuvre pour le bien de l'économie et de l'individu. D'autre part, nous devons faire en sorte que la demande croissante de main-d'oeuvre n'altèrera pas notre niveau de vie ni nos conditions de travail actuels, plus particulièrement en ce qui a trait aux femmes qui occupent un emploi à temps partiel.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Alain a treize mois; c'est un magnifique bébé que sa maman exhibe avec orgueil.

— Vous savez, dit-elle, il sait déjà ce qu'il veut. Ainsi, il ne prétend plus manger assis dans sa chaise. Il crie comme un sourd. On doit le prendre sur les genoux.

Traduisez: On a commencé par mettre Alain dans sa chaise pour ses repas, ce qui est logique. Un beau jour, Alain a crié ou s'est débattu quand on a voulu l'y mettre. Alors, on l'a pris sur les genoux. Résultat? A chaque repas, conflit entre l'enfant et sa mère, à propos de la chaise et, de ce conflit, c'est Alain qui sort vainqueur. A treize mois, il sait déjà que sa mère ne sait pas ce qu'elle veut et qu'il peut la faire changer d'idée, rien que par ses cris . . . Il se fera un malin plaisir d'exercer son jeune pouvoir, à propos de tout et de rien. D'abord insignifiantes, les sources de conflit deviendront de plus en plus sérieuses, à mesure que l'enfant grandira.

Quel ascendant la mère peut-elle espérer exercer un jour sur un adolescent de 13 ans, si elle ne parvient pas à s'imposer à un marmot de 13 mois.

✦ ✲ ✦

Une dame entre dans une pâtisserie et demande à la caissière:

— Vous n'auriez pas trouvé un parapluie, il y a quelques jours?

— Cela nous arrive souvent, madame, je vais voir. Un parapluie de quelle couleur?

— Ça m'est égal, je n'ai pas d'idée arrêtée.

✦ ✲ ✦

Oui, "ton corps est à toi", mais c'est précisément pour cela que c'est lui qui doit t'obéir et non pas toi qui dois te faire son esclave.

Le comte du NOUY.

✦ ✲ ✦

Pour remettre à neuf votre sac de cuir noir: savonnez-le avec un tampon d'ouate tiède; rincez à l'eau claire; laissez sécher et faites briller avec une bonne crème pour cuirs.

✦ ✲ ✦

Vous empêcherez vos bougies de couler en les laissant tremper toute une nuit dans l'eau salée.

✦ ✲ ✦

Pour rafraîchir vos chaussures de daim, tenez-les quelques instants au-dessus d'une casserole d'eau bouillante.

✦ ✲ ✦

— Oh! s'exclame une dame de la ville, qu'est-ce donc cette espèce d'arbuste?

— C'est un plant de tabac en fleurs, madame, répond le jardinier.

— Vraiment? Dans combien de temps les cigares seront-ils mûrs?

✦ ✲ ✦

Pour être en forme dès le réveil: mettez sur votre table de nuit une bouteille thermos qui contient du thé ou du café brûlant et sucré. Buvez avant de mettre le pied par terre. Vous sentirez votre courage remonter en flèche.

✦ ✲ ✦

"Il y a des gens qui parlent, qui parlent . . . jusqu'à ce qu'ils aient enfin trouvé quelque chose à dire".

Sacha GUITRY.

✦ ✲ ✦

Si vous sentez que vous avez mal à la gorge: frictionnez votre cou vigoureusement avec un peu d'eau de Cologne à 90 degrés.

✦ ✲ ✦

Le papa de Toto flanque une bonne fessée à son rejeton en lui demandant:

— J'espère que tu sais au moins pourquoi je te bats, Toto?

— Non, papa, je ne sais pas . . .

— C'est parce que tu as battu un plus petit que toi!

— Mais, papa, tu fais la même chose . . .

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

P.

Le Terylene, c'est la mode estivale la plus nouvelle et la plus élégante. Un fin broadcloth de Terylene et coton convient parfaitement à cette robe d'allure petite fille avec son empiècement et poignets garnis de nid d'abeille, une création de Co-Ette.

Tradition et protocole au mariage religieux selon le nouveau rite

La cérémonie religieuse du mariage a, comme les autres cérémonies de l'Eglise catholique, subi quelques modifications au cours des dernières années. Elle se déroule maintenant entièrement en français, ou en anglais, selon la langue du peuple.

Le devoir des placiers

Les invités à un mariage se rendent à l'église quelques minutes avant l'heure de la cérémonie, où ils sont accueillis par les placiers. Ceux-ci offrent le bras droit aux dames pour les conduire à leurs bancs. Les invités masculins qui accompagnent les dames marchent un peu en arrière. Les invités masculins qui assistent seuls à une cérémonie de mariage marchent à la droite du placier jusqu'à leurs bancs. Les mères des mariés seront dirigées à leurs bancs, quelques instants avant le début de la cérémonie.

Accueil au portique

A l'heure précise, les futurs époux arrivent ensemble à l'église, accompagnés de leurs pères ou témoins. Ils attendent dans le portique ou à l'arrière de l'église. Le prêtre, accompagné des enfants de choeur, portant la croix et les grands chandeliers, se rend au fond de l'église les accueillir. Il leur présente d'abord de l'eau bénite, avec laquelle ils se signent, et il les invite à prendre place en avant de l'église.

Le cortège s'avance alors lentement le long de l'allée centrale. Le célébrant précède, suivi des enfants de choeur. La mariée s'avance alors, au bras droit de son témoin. Le marié la suit immédiatement en arrière, à la droite de son témoin. Alors suit le cortège nuptiale: la dame d'honneur, les demoiselles d'honneur, les placiers.

Seuls les mariés prennent place à des prie-Dieu, en avant, au haut de l'allée centrale. Les témoins se placent dans les premiers bancs; les membres du cortège nuptial dans les bancs suivants.

Messe, homélie, consentement

Le prêtre se rend immédiatement à l'autel et commence la messe. Après l'Evangile, il y a courte homélie, à la suite de laquelle il procède à la première partie de la cérémonie nuptiale proprement dite. Debout à leurs prie-Dieu, les futurs époux échangent leur consentement réciproque. Le prêtre les invite alors à pénétrer dans le choeur, où, devant l'assemblée, se tenant par la main droite, ils ratifient, d'après la formule officielle, cet échange d'acceptation. Le prêtre, à titre de témoin de l'Eglise, accepte ce consentement et les déclare mariés. Il bénit alors les alliances. Le marié pose le jonc de son épouse à l'annulaire de la mariée, et celle-ci fait de même pour son mari.

Les nouveaux époux retournent à leur prie-Dieu, et là, devant eux, le prêtre récite la formule de bénédiction, les prières et invocations pour les nouveaux époux — le tout en français.

La messe se poursuit jusqu'au Notre Père, après quoi, le prêtre donne la bénédiction nuptiale aux deux époux. La messe continue jusqu'à la communion, puis jusqu'à la fin, alors qu'est récitée une dernière formule: "Allez dans la paix du Christ".

Les mariés et les témoins signent alors le registre, soit à leur prie-Dieu, soit à la sacristie, selon la coutume dans la paroisse.

La sortie cérémoniale

Pour la sortie de l'église, alors que les invités attendent debout dans les bancs, les mariés sortent d'abord, la mariée au bras droit de son mari; les témoins suivent: le père de la mariée offrant le bras droit à la mère du marié, et le père du marié offrant le bras droit à la mère de la mariée; puis le cortège nuptial: la dame d'honneur au bras droit du garçon d'honneur, les demoiselles d'honneur aux bras droits des placiers. Suivent alors les invités.

Les photos

La tradition veut, surtout lors d'un mariage estival, qu'on prennent des photographies à la sortie de l'église. Ceci doit se faire aussi rapidement que possible et les invités ne doivent pas entraver le travail du photographe, que bien souvent les parents de la mariée paient à l'heure. Il est de très mauvais goût d'aller offrir ses voeux aux nouveaux mariés, à la porte de l'église. Ceci se fait à la réception. Si pour une certaine raison, un invité ne se rend pas à la réception, il peut alors discrètement offrir ses voeux aux nouveaux époux une fois qu'ils seront montés en voiture, prêts à se rendre au lieu de réception. Les accolades et embrassades sont mal vues sur la rue.

Darquise TIMMERMAN.

Billet du jeudi

LE GRAND COUPERIN

Couperin, appelé le Grand, est un des maîtres de la musique française.

On lui attribua tôt l'épithète de grand, parce que les musiciens sont nombreux dans sa famille, au point qu'il est difficile aux profanes de s'y reconnaître.

Même son pronom de François ne lui est pas exclusif, puisqu'un oncle à lui le portait.

Lui-même était fils de Charles, le plus jeune de trois frères Couperin, tandis que François était le second et Louis, le premier.

Ils étaient natifs de Chaumes-en-Brie et ils avaient vu le jour comme suit: Louis en 1626, François vers 1631, Charles en 1638.

Les trois jouaient du violon, et les deux aînés étaient à l'aise au clavier d'un organe.

Leur père, prénommé Charles, était marchand de son état, organiste en plus.

Quant à François, fils de Charles, le second, il eut deux filles musiciennes, Marie-Cécile et Marguerite, et un fils qui ne l'était pas: Nicolas-Louis.

Du premier Couperin connu (Charles), dont on ignore la date de naissance, jusqu'à Céleste Couperin, née en 1793, on compte dans la famille treize musiciens, hommes et femmes.

Les Couperin tinrent l'orgue de Saint-Gervais à Paris pendant 171 ans, ou près d'un siècle et trois quarts.

Le premier titulaire de l'instrument fut Louis, oncle de Couperin Le Grand, que Louis XIV invita à remplacer Chambonnière.

Ce Louis mourut jeune, à trente-cinq ans, et fut remplacé par son frère, Charles, qui décéda lui-même en 1679.

François, son fils, qui devait être le grand Couperin, n'avait alors que onze ans, mais il donnait de telles preuves d'un génie précoce qu'on lui promit, par acte notarié, la succession de son père, à **condition de se faire instruire.**

• • •

Avant qu'il eût atteint sa majorité, il fut remplacé à son orgue par La Lande, alors âgé de vingt-deux ans, futur maître de musique de la chapelle royale.

La Lande fit l'intérim, mais il n'eut pas à attendre la majorité de François Couperin, celui-ci étant prêt, dès l'âge de dix-sept ans, à prendre charge de l'instrument qui lui appartenait de droit.

Il avait étudié auprès de Denis Thomelin, organiste de Saint-Jacques-la-Boucherie, la belle église détruite à la Révolution, dont il ne reste que la fameuse tour Saint-Jacques, élégante et fine, haute de 52 mètres, "élément primordial du paysage parisien".

Les Couperin, organistes de Saint-Gervais, furent donc à tour de rôle: Louis, Charles, son frère, François (le Grand), François-Nicolas, Armand-Louis, les frères Pierre-Louis et Gervais-François.

Quand ce dernier mourut en 1826, sa fille, Céleste, le remplaça jusqu'à la désignation de son successeur.

Elle-même avait été nommée aux orgues de Saint-François, mais elle se consacra à l'enseignement et mourut à Paris à 67 ans, en 1860.

On ne cessait d'être musicien dans la famille.

Cette histoire de Couperin, elle est racontée dans un petit livre remarquable, dû à Henri Charlier, qui fourmille de détails passionnants sur l'homme et le Paris de son époque. (1)

Couperin, comme La Fontaine chez les écrivains de son temps, fut longtemps méconnu dans son monde de musiciens.

Au point que, plus de deux siècles après sa mort, on s'interroge encore sur sa valeur vraie.

Cela tient à plusieurs raisons, dont la perte d'un grand nombre de ses oeuvres.

Un maître de l'orgue, Couperin fut aussi un artiste du clavecin.

Cet instrument lui tenait tellement à coeur qu'il laissa un ouvrage sur **L'Art de toucher le Clavecin,** où l'on admire huit préludes d'une remarquable beauté, "qu'on ne trouve point ailleurs, et dont plusieurs font un excellent effet sur l'orgue".

Couperin eut une vie assez pénible.

Il était souvent malade, incapable de travailler, et il eut le malheur de perdre son seul fils, né en 1707, qui disparut un jour, on ne sait comment, et que l'on présumait vivant à la mort de son père.

Le grand Couperin décéda le 12 septembre 1733, au second étage d'une maison qui existe toujours à Paris, au coin de la rue Neuve-des-Bons-Enfants, proche la place des Victoires.

L'ILLETTRE.

(1) **Editions et Imprimerie du Sud-Est,** Lyon.



Q. — J'ai l'intention de poursuivre mes études universitaires afin de m'inscrire à la faculté des arts décoratifs. Je voudrais devenir décorateur d'intérieur. Ce serait en vue de faire plus tard du travail pour décors de scènes de théâtre ou pour la télévision. Savez-vous si on donne ces cours à l'Université de Manitoba? Merci. — **Un peu artiste.**

R. — En vous informant auprès des autorités de cette université, on vous donnera tous les détails concernant la faculté qui vous intéresse. Déjà un bon nombre de ses diplômés exercent avec succès leur profession, partout au Canada, aux Etats-Unis et en Europe. Je vous félicite et bonne chance.

☆ ☆ ☆

Réponse à inquiète. Oubliez vite cette vilaine aventure et empressez-vous de chercher à vous distraire parmi des gens de bonne morale. Si cette personne essaie de vous revoir, fuyez-la comme la peste. Si elle persiste, confiez-vous immédiatement à votre père qui saura prendre les moyens pour vous protéger.

☆ ☆ ☆

Q. — Un des amis de mon frère me fréquente assez régulièrement. Il est bien gentil, toujours respectueux et bon, mais il a 23 ans et ne travaille pas, ou à peu près pas. Il n'a pas terminé ses études secondaires et vit tout bonnement chez ses parents. Il semble m'aimer, mais je crains pour l'avenir. Croyez-vous qu'il puisse faire un bon mari? **Maggie.**

R. — J'imagine que vous êtes à peu près du même âge que votre ami, et je ne peux croire que vous soyez assez naïve pour songer sérieusement au mariage avec un homme qui, à son âge, n'a pas une situation régulière quelconque. Vous me dites dans votre lettre que vous êtes institutrice . . . Continuerez-vous à enseigner toute votre vie pour faire vivre votre famille? Voyons, ma chère amie! Soyez sérieuse. Les parents de ce garçon sont-ils des inconscients? Comment peuvent-ils avoir négligé son éducation au point d'en faire un tel fénéant? Si vous avez quelque bonne influence sur lui, faites-lui comprendre que tant qu'il n'aura pas une situation et qu'il ne l'aura pas occupée pendant au moins un an, rien ne sert de vous fréquenter. Avez-vous songé à ce que pourrait être toute une vie passée avec un "lâche tout"? Vous êtes institutrice, donc vous avez une certaine culture. Sans être snob, il me semble que vous devriez rechercher la compagnie de jeunes gens ayant une instruction au moins égale à la vôtre, sinon supérieure.

☆ ☆ ☆

Q. — Il y a une chose qui me fait de la peine. Je crois qu'on ne m'aime pas beaucoup à la maison. On n'est pas méchant avec moi, mais on ne remarque rien de ce que je fais, on ne s'intéresse pas à moi. Mais avec ma petite soeur, c'est différent: on l'embrasse, on lui parle, on rit avec elle. Elle a huit ans et moi quinze ans. Elle est adorable et ressemble à une poupée. Elle est blonde et rose et a les yeux bleus. Moi, je ne suis pas jolie et je ne souris pas souvent. C'est peut-être pour cela qu'on me délaisse et cela me rend triste. — **Mimi.**

R. — Vous avez sans doute remarqué que tout le monde s'extasie devant un bébé ou tout enfant, mais qu'on n'exprime pas son admiration d'une manière aussi bruyante et directe à une personne adulte ou même à un adolescent. Vos parents s'occupent plus de votre petite soeur parce qu'elle est un enfant et qu'elle a besoin d'eux et qu'ils le savent. Ils vous imaginent sans doute plus mûre, plus indépendante que vous ne l'êtes vraiment. Ils craignent peut-être qu'en vous témoignant trop d'affection ou d'intérêt, vous ne trouviez cela encombrant, surtout si vous avez un naturel plutôt réservé. Cherchez à réapprendre à sourire et à vous montrer empressée et aimable. Je crois que vous verrez que leur attitude changera. Vous êtes à l'âge ingrat, ne vous croyez pas laide. Un de ces matins, en vous regardant dans la glace, vous verrez subitement une toute autre personne. Soignez votre tenue et vos cheveux et avant la grande transformation, vous paraîtrez très bien. Surtout, retrouvez la gaieté qui est de votre âge. Elle fera des miracles.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 20

— Quand j'ai connu Barigny, reprit-elle, il avait l'air très à son aise et vivait comme un fils à papa, sans rien faire. Je le crus riche et ne soupçonnai pas un instant qu'il pouvait avoir des ressources inavouées. Il me remarqua et il faut croire que je lui plus car il me fit une cour assidue. C'est un beau parleur, généreux quand il croit utile à ses intérêts de le paraître. Je pensais qu'il était sincèrement épris de moi et je l'écoutai. Au début, je fus très heureuse. Il était dans une belle période. L'argent lui coulait entre les doigts. Nous avons passé de bons moments à Cannes, à Deauville, à Biarritz, à Monte-Carlo, à Baden-Baden. Il jouait, mais pas trop, et savait s'arrêter à temps car il a une volonté de fer.

— Et il vous était fidèle? demandai-je.

— Au début, oui; mais, peu à peu, il se détacha de moi. Il eut quelques aventures passagères qui me firent beaucoup souffrir, mais je me consolai en pensant qu'il ne s'attachait vraiment à aucune autre femme. Ce qui m'inquiéta plus encore, ce furent ses relations avec quelques personnages suspects. Les précautions qu'il prenait pour les rencontrer ou les atteindre par téléphone me semblaient louches. Impossible, d'ailleurs, d'obtenir la moindre explication de sa part. "Ce ne sont pas des affaires de femme, affirmait-il. Est-ce que je m'occupe de tes jupons et de tes fanfreluches?"

— Un soir, en sortant du Casino d'Aix-les-Bains, nous rencontrâmes Mademoiselle de Chaugny, que j'avais connue au pensionnat. Nous fûmes heureuses de nous retrouver. Je lui présentai Edgar, qui se montra charmant et empressé, comme il sait l'être à l'occasion. Ce soir-là, nous avons dîné ensemble, et nous nous sommes revues souvent depuis.

Elle se tut un instant, me sondant du regard, pour juger sans doute de l'effet de ses confidences.

De l'index, elle rejeta une mèche blonde derrière l'oreille tandis que je demandais:

— Où est Barigny?

Elle eut un petit sourire entendu:

— Rassurez-vous, il est à Marseille et ne rentrera que demain soir.

— Je ne crains pas votre époux, dis-je un peu vexé qu'elle ait pu le croire.

Elle reprit vivement:

— Je sais que vous l'avez giflé, et il ne l'a pas oublié, soyez-en sûr.

— Ne jouirez-vous plus de sa confiance puisqu'il ne vous a pas demandé de l'accompagner?

— Il sait que j'ai plusieurs amies ici, où j'ai séjourné deux ans, et je lui ai dit que cela ne m'intéressait pas du tout d'être seule à Marseille tandis qu'il discuterait avec des personnes que je ne connais pas et qu'il ne désirait d'ailleurs pas me présenter.

Je l'observai attentivement. Elle paraissait dire la vérité: mais, avec certaines femmes, sait-on jamais?

— Vous m'avez conseillé d'être sur mes gardes, repris-je. Ne pourriez-vous pas me donner quelques précisions à ce sujet?

Elle hésita quelques secondes puis déclara, en me regardant bien en face:

— Barigny a juré qu'il se vengerait de vous. Comment? Je n'en sais rien. Mais vous m'êtes sympathique et j'ai tenu à vous avertir.

— Vous aimez toujours votre mari?

Elle parut excédée par ce terme et dit brusquement:

— Barigny n'est pas mon mari. Il m'a vanté les avantages d'une union libre. "C'est moins hypocrite et plus moral" m'a-t-il dit. Pourtant, je n'ai accepté qu'à la condition formelle qu'il m'épouserait si nous avions un enfant. Il a promis, mais je n'ai pas eu l'enfant désiré.

— Si j'ai bien compris, dis-je, le joug que Barigny fait peser sur vous commence à vous paraître insupportable. Cela se conçoit. Votre protecteur finira mal, c'est incontestable, et le mieux que vous puissiez faire est de le quitter le plus tôt possible. Il vous a compromise, ne lui permettez pas de vous perdre, par surcroît.

Elle m'écoutait, mais je la sentais réticente, hésitante. Que pensait-elle en vérité?

— Hélas! dit-elle, je suis convaincue que vous avez raison, mais que puis-je faire sans moyens, si je le quitte? Il me faudrait trouver une situation ailleurs, loin de lui. Et puis, je dois l'avouer, je ne saurais vivre seule: j'ai besoin d'un compagnon.

Cette fois j'avais compris. Ce n'est pas tant de l'argent qu'elle désirait que la présence virile d'un protecteur qui saurait la défendre contre les tentatives de reprise probable de Barigny. Elle appartenait à cette catégorie de femmes pour qui la présence de l'homme est une nécessité physique et morale. L'aventurier qu'elle aimait peut-être encore l'avait bien compris.

Je faillis lui dire:

"Jeune et jolie comme vous l'êtes, vous trouverez aisément . . ."

Puis je repoussai cette consolation banale et même vulgaire.

— Je ne vois pas au premier abord ce que je puis faire pour vous, dis-je; mais j'y réfléchirai. Peut-être serait-il possible de vous procurer un emploi à Paris, ou ailleurs. Quelle activité pourrait vous convenir? J'ignore tout de vos goûts et de vos aptitudes.

— Un poste de secrétaire ou de dame de réception dans un hôtel me conviendrait parfaitement, dit-elle; j'aime le mouvement et la société.

— J'y songerai, dis-je; si je trouve quelque chose de ce genre, où pourrais-je vous atteindre?

Elle parut embarrassée, puis déclara, après quelques secondes de réflexion:

— Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je vous téléphonerai dans quelques jours. On m'a dit que vous étiez à Montriond dans l'ancienne villa de l'Epée.

— Vous êtes bien renseignée! déclarai-je un peu surpris. Mais pourquoi ne vous êtes-vous pas adressée à votre amie, Mademoiselle de Chaugny?

L'embarras de la jeune femme ne faisait qu'augmenter; puis elle se décida enfin à répondre:

— Elle ne connaît pas ma véritable situation et j'aurais honte de lui confier . . .

— Ce que vous venez de me dire, à moi qui ne suis qu'un étranger! fis-je observer. Cela peut se concevoir. Mais il y a peut-être une autre raison?

Son regard se troubla. J'y vis passer une brève lueur de colère qui me mit sur mes gardes. Cette femme était-elle sincère? Ce n'était pas sûr et j'avais la conviction qu'elle n'oserait plus se présenter chez la nièce de l'Amiral.

Je résolus de ne pas la ménager.

— Le bruit court à Evian et à Thonon, qu'avant de quitter les Hespérides, Barigny a réussi à escroquer une certaine somme à votre amie. Dans ces conditions, il vous est difficile, bien sûr, de l'intéresser à votre sort.

J'avais touché juste. Le visage de Dolita s'empourpra brusquement; puis elle déclara, avec une certaine nervosité:

— Il s'agit certainement d'une calomnie. Edgar a vendu des titres à Mademoiselle de Chaugny. Au début de notre séjour, il lui avait fait gagner vingt-cinq milles francs. Mon amie l'en a remercié devant moi. Je n'en sais pas davantage. Les affaires de titres et de Bourse, c'est de l'hébreu pour moi.

— Les titres achetés par Mademoiselle de Chaugny sont sans valeur, affirmai-je. Votre amie en a eu confirmation par son notaire. Barigny ne devait pas l'ignorer.

Rien ne pouvait être plus désagréable à la jeune femme que ces précisions. Elle protesta aussitôt:

— Si cela est exact, je n'y suis pour rien, et cette affaire ne m'a pas rapporté un centime. Edgar savait bien que je n'aurais jamais accepté qu'il portât préjudice à une de mes meilleures amies de pensionnat. Si les actions étaient sans valeur, il s'est bien gardé de me le dire.

— Surtout, s'il ne désirait pas vous faire participer au gain, ajoutai-je. Enfin, vous êtes fixée maintenant sur sa valeur morale. De plus, vous ne l'aimez pas et vous êtes libre; il n'a aucun droit sur vous, tout est pour le mieux.

Ses sourcils se froncèrent, un pli barra son front tandis qu'elle déclarait:

— Vous ne savez pas combien cet homme me fait peur. Il me terrorise.

Elle semblait implorer un secours, une protection.

— Raison de plus, dis-je. Il faut le fuir et sans retard.

J'avais encore sur moi quelques centaines de francs. J'eus la tentation de les lui offrir; mais je craignis d'être dupe. Le souvenir de l'entretien surpris dans le pavillon me mit sur mes gardes. Dolita était bien alors la complice volontaire de Barigny. Avait-elle réellement changé ou désirait-elle uniquement m'apitoyer sur son sort pour me soutirer de l'argent?

"En voilà assez, pensai-je. Je n'en apprendrai pas davantage. Il est temps de me retirer."

Elle parut déçue quand je fis signe à la serveuse que je voulais régler l'addition.

— Je vous ai fait perdre votre temps, dit-elle en manière d'excuse.

— Nullement. Je serais très heureux de vous être utile si c'est possible; mais si vous avez vraiment l'intention de refaire votre vie, quittez cet homme au plus tôt.

Depuis une minute, je me félicitai de n'avoir pas été dupe. La vue de ses bagues scintillantes et du clips accroché à son corsage m'ouvrait les yeux. Si elle voulait fuir, elle en avait les moyens. J'étais bien sot de me tracasser pour elle. Si elle tenait plus à ses bijoux qu'à son honneur, libre à elle; mais je ne devais pas m'en soucier.

Nous nous quittâmes sur le seuil du tea-room. Elle paraissait abattue. Avait-elle réellement amorcé une tentative de séduction qui échouait lamentablement? Obéissait-elle à une manoeuvre de Barigny? C'était possible. La vérité, je ne la connaîtrai jamais.

L'Amiral se montra enchanté de mon acquisition.

— C'est un choix heureux, me dit-il, et vous allez m'en faire profiter. J'aimerais revoir les rives du lac d'Annecy, et il ne doit pas vous être indifférent de revenir à Talloires, où vous êtes né?

L'excellent homme ne pouvait avoir meilleure pensée. Talloires, ce charmant village où André Theuriet, qui y a vécu, a situé l'un de ses plus jolis contes, Talloires qui reçoit chaque année des visiteurs de tous les pays et qui compte des restaurants renommés, me tient particulièrement à coeur. Là, dans ce décor champêtre, je retrouverais les souvenirs d'enfance si précieux au coeur de l'homme à mesure qu'il avance en âge. Je m'imaginerais donnant la main à mon père, ce garde-forestier au buste athlétique, au bon sourire. Je me rappellerais le temps où je cheminais avec lui dans les sentiers ombreux. Il me semblerait entendre sa voix me donnant les premières leçons de botanique, m'apprenant à connaître les plantes, les fleurs, les arbustes, et tout ce monde végétal que le Créateur a placé autour de nous pour réjouir nos yeux et nos coeurs.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 3

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 185, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 122-T.F.

ON DEMANDE — 2 jeunes filles qui loueraient duplex meublé. Appeler après 6 h. 233-1459. 8-627-9C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Grande chambre. Libre: 1er juin. Signaler: CE 3-6017. 9-670-10C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis spacieux: 3 pièces, réfrigérateur, poêle, lessiveuse, séchoir, stationnement. $95 par mois Signaler: CE 3-5543. 46-386-T.F.

A VENDRE — Corvair 700, 1962, sedan, automatique, radio, pneus à flancs blancs. Deux tons distinctifs: noir et gris. Peu d'usure. Bien entretenu. Signaler: 857-6080. 4-541-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

ON DEMANDE

Dame ou demoiselle pour s'occuper de la vente d'abonnements à St-Boniface et à St-Vital. Généreuse commission. S'adresser au gérant de La Liberté et le Patriote. Téléphone: 774-3414. 7-625-10C.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.

C. C. Jamieson

Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires

418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service

Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288

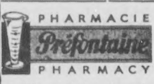
Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

519, Chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY

243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — Rue Aulneau. Logis: 2½ pièces, dans triplex approuvé par métro. Entièrement privé. Poêle et réfrigérateur. Garage si désiré. Libre: 1er juin. Idéal pour personne tranquille. Signaler: 233-6410 après 6 h. 6-592-T.F.

A LOUER — Dans appartement Lonergan en face du Parc Provencher. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse. Antenne tous canaux. Adultes de préférence. $80. Signaler: CH 7-3084. 7-619-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 469, rue Dumoulin. Logis 3 pièces, entrée et salle de bain privées. Libre: 1er juin. 8-641-9C.

A LOUER — 977, chemin Elisabeth. Logis complètement privé: 3 chambres à coucher. Deuxième. Stationnement. Libre. Signaler: CE 3-5560 après 6 h. 7-615-9C.

A LOUER — St-Boniface, 183, boul. Dollard. Chambre meublée pour demoiselle. Libre: 1er juin. Signaler: CEdar 3-2108. 8-640-9C.

A LOUER — 762, rue Taché. Petite maison 3 pièces. Chauffage: gaz. $42 par mois. S'adresser à 740, rue Taché ou appeler CEdar 3-7058 après 7 h. le soir. 8-632-9C.

A LOUER — St-Boniface, 764½, rue Taché. Logis 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. $45. S'adresser à 740, rue Taché ou appeler CEdar 3-7058 après 7 h. le soir. 8-631-9C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement 3 pièces complètement privé. Près écoles et autobus. S'adresser à 311, boul. Provencher. 8-652-TF.

A LOUER — St-Boniface Centre. Maison: 7 pièces. Signaler: 233-2328. 9-668-10C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Pour homme. Salle de bain privée. Place de stationnement. Signaler: 247-9996. 9-667-9C.

A LOUER—Rue Des Meurons. Logis: 2½ pièces. Complètement meublé. 1er étage. Entrée privée. Signaler: GR 4-2831. 9-666-9C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec pension. Signaler: GL 2-4825 après 3 h. 9-663-10C.

A VENDRE OU A LOU9R — St-Vital. Près St-Emile. Maison sur ½ acre de terre. 2 chambres à coucher. Soubassement. Fournaise: huile. Garage. Prix: $8,000, ou loyer mensuel: $70.00. Signaler: AL 6-0037. 9-672-11C.

A VENDRE — Propriétaire transféré. 914, rue St-Jean-Baptiste, près école. Maison: 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, grande cuisine, salle de loisirs. 1½ salle de bain. Grand garage. Lot clôturé. Pas d'agents. Signaler: 233-7950. 3-524-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Nouvellement rénovée. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. Signaler: 233-6419. 6-585-T.F.

A VENDRE — Environ 200 acres de terrain tout en culture, avec machineries. Nouvelles étables et laiterie. Autres bâtiments assez bons. Contrat de lait. Réservoir volumineux. Trayeuse mécanique et vaches. Pour plus d'informations, s'adresser à Steve Prach, Ste-Anne, Man. Téléphone: GA 2-5470. 5-555-9C.

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. S'adresser à M. Arthur Laurin, Richer, Man, ou signaler: GA 2-5119. 42-334-T.F.

A VENDRE — St-Malo, Man. Grand lot sur le lac. Roulotte 40' x 8', appentis 14' x 7'. Lessiveuse et sécheuse automatiques. Citerne et égout. Demande: $6,000; $2,000 comptant. Appeler St-Pierre 345-22, ou 233-2519 ou 233-7298. 8-639-10C.

J. CARRIERE REALTY

A VENDRE

Maisons, fermes et propriétés
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
41-327-T.F

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.

Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON

Votre vendeur personnel de





• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet

CARTER MOTORS LTD.

Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018

Automobiles usagées "garanties" de première condition

CHAMBRE ET PENSION

Grande chambre propre. Convenable pour 2 personnes. Lavage et stationnement. Signaler: 247-3404. 9-673-9C.

A VENDRE — St-Labre, Man. 320 acres de terrain. 170 cultivées. Machineries comprises. Pour plus d'informations, s'adresser à Marcel Dubois, 134, rue Berry, St-Boniface. 3-533-12P.

A VENDRE — St-Boniface. Maison 4 pièces. Garage double. S'adresser à 262, rue Hamel, après 7 h. le soir. 8-654-9C.

A VENDRE — 457, rue Jeanne d'Arc. Maison de revenu. Signaler: 233-6426. 7-609-T.F.

A VENDRE — Parc Windsor, 11, Gatineau Bay. Lot: 52' x 105'. Tous services sur rue: eau, gaz, électricité, etc. Signaler: AL 3-5437. 7-600-10C.

A VENDRE — St-Boniface, Enfield Crescent. $14,500. Près église et école Précieux-Sang. Duplex, intérieur moderne. 7 pièces: 3 au 2e; 4 au 1er. 2 salles de bain. Entrée privée au 2e. 2e loué à $70. Soubassement complet. $5,000 comptant. Pas d'agent. Signaler: CE 3-6156. 7-605-10C.

MAGASIN GENERAL A VENDRE — Logis à l'arrière. $12,000. Excellent district agricole. Grand chemin pavé. Ecole séparée. Curé résident. Léonard Bouffard, Meyronne, Sask. 7-603-11 en acct.

A VENDRE — Parc Windsor, 26, Brébeuf Bay. Bungalow ultra-moderne: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Chambre des maîtres avec salle de toilette, 3 grandes chambres à coucher. Doubles portes à glissière. Salle de bain: 4 unités en couleur, murs tuiles céramiques, grand miroir, table de toilette. Cuisine ultra-moderne, évier double acier inoxydable, éventail "Lazy Susan" et autres commodités. Allée de côté pavée. Très joli foyer construit par entrepreneur de choix, près paroisse Sts-Martyrs-Canadiens. Prix: $21,500. Voyez-le, vous l'aimerez. Pour rendez-vous, appeler Konefall, Metro Agencies Ltd., CH 7-2351, le soir. 7-622-9C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet meublé: 18' x 40'. Terrain compris. Meilleure offre. Signaler: 233-7715. 6-577-9C.

A VENDRE — St-Norbert. Une rue des écoles. Bungalow 6 pièces avec cheminée en brique. 3 chambres à coucher. Chambre supplémentaire et salle de jeu au soubassement. Chauffage: gaz. Lot clôturé et paysagé. Garage, allée en béton. Prix raisonnable. Signaler: 452-0752. 8-650-11C.

A VENDRE OU A LOUER — 681, Lyndale Drive. Maison 6 pièces, près Précieux-Sang. Possession immédiate. Propriétaire peut financer. Considérerait automobile comme partie du paiement initial. Appeler Ste-Agathe 49-2. 8-646-9P.

A VENDRE — Demi section de terre. 170 acres en culture, reste en branches et en bois. Bâtiments passables, puits artésien, électricité, téléphone. Bon chemin en tous temps de l'année. Bonne terre à foin favorable pour l'élevage d'animaux. Machinerie aratoire. S'adresser à Lionel Langelier, La Broquerie, Man., téléphone HAzel 4-5299. 8-644-11C.

A VENDRE — 452, rue Valade. Maison de rapport: 11 pièces meublées. Réfrigérateurs, lessiveuse et séchoir automatiques. Chauffage: eau chaude, gaz. Revenu mensuel: $290. Demande $21,000, $3,000 comptant. Vue sur rendez-vous seulement. Signaler: 233-2519 ou 233-7298 ou St-Pierre 345.22. 8-638-10C.

A VENDRE — Village de St-Eustache, Man. Maison avec grand lot. S'adresser à Léo Leclerc, St-Eustache, Man. 8-642-10C.

A VENDRE — Lot d'une acre. Lorette centre. Arpenté. Boisé. Signaler: 233-3668. 8-637-TF.

A VENDRE — St-Boniface, rue De La Morénie. Bungalow: 3 chambres à coucher, salle de récréation. Près des écoles. Pas d'agent. Signaler: 233-4098. 9-671-9C.

A VENDRE — Rue Youville. Maison de revenu. Prix: $6,000. Termes à négocier. Offres considérées. Appeler propriétaire: CE 3-1833. 9-669-10C.

A VENDRE — Norwood. Duplex. Chaque logis comprend 7 pièces et sous-sol. Chauffage: gaz, indépendamment. Près école, églises, grands magasins. Pas d'agent. Signaler après 5 h.: 233-3967. 9-665-10C.

OKO AGENCY & INSURANCE

1091, ave Corydon

A VENDRE OU A LOUER

Restaurant avec logis de 3 chambres à coucher. Très raisonnable. Bon chiffre d'affaires. Loyer: $150 par mois. Sur achat, prendrait en considération bas paiement initial ou échange sur maison, automobile, etc. Siganler: 475-5972. 9-674-9C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

RUE DESAUTELS
Grande maison de famille: 7 pièces, 2 salles de bain. Garage. Près des écoles. Plein prix: $9,500. Comptant requis: seulement $1,000.

PRES PRECIEUX-SANG
Grande maison: 7 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Garage, etc. Comptant requis: $2,000.

NORWOOD
Grande maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot boisé. Soubassement complet. Aubaine à $7,500.

CHEMIN SPEERS
Près école Béliveau. Grande demeure à niveaux variés. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Prix très raisonnable: $15,000.

ENFIELD CRESCENT
Près Précieux-Sang. Grande maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $9,500.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
Paul GAGNON: CH 7-7603
6-593-9C.

A VENDRE — 531, rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Signaler: 233-3066. 9-664-TF.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of MATHURIN BELLEC, late of the Village of St. Claude, in the Province of Manitoba, Retired, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at Carman, Manitoba, on or before the 20th day of June, A.D. 1966.

DATED at the Town of Carman, in the Province of Manitoba, this 21th day of May, A.D. 1966.

ROBERT McKENZIE,
Solicitor for the Executrix.

AVIS DE SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées pour contrat général seront reçues le mardi 31 mai 1966, jusqu'à midi (heure avancée), au bureau d'Etienne-J. Gaboury, architecte, 674, rue Langevin, Saint-Boniface, Manitoba, pour l'Institut Collégial St-Boniface — cinquante-quatre classes — rue St-Jean-Baptiste et Cathédrale, Division scolaire St-Boniface no 4, St-Boniface, Man.

Un cautionnement de 5% du montant de la soumission est requis de chaque entrepreneur.

Des soumissions cachetées pour sous-contrats seront reçues jusqu'à midi (heure avancée), le 30 mai 1966. Elles devront être adressées a/s Winnipeg Builders Exchange, selon le système de dépôt des soumissions.

On peut se procurer les plans et devis au bureau de l'architecte en déposant $200.00. Ce dépôt sera remis sur réception des plans et devis en bon état, dans les dix jours qui suivront la date d'échéance.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. GABOURY.

Vendeur demandé

Las de votre présent emploi? Sensation de routine? Pensez-vous avoir atteint un salaire maximum? Faites l'essai de la vente indépendante basée sur commission. Profits non limités! Commencez à temps portiel si désiré. Pour plus de détails, écrivez à: Goodyear Maintenance Products Sales Program. Consolidated, Au Soin de: R. F. Deitz, East Ohio Building, Cleveland, Ohio.

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER — Remorque (tent trailer) complètement équipée. Comprend lumières de freins et de virage, toile imperméable, garantie. Le tout peinturé de la couleur de votre auto si désiré. Idéal pour toute la famille en vacances ou en fin de semaine. Aussi, nous réparons les tentes et toiles selon vos spécifications.
15, St. Michael Road
St-Vital, Man.
8-645-TF.

VETERANS REALTY

594, rue St-Jean-Baptiste
Appeler N. Bernier: 233-2027

St-Malo — Terre: 140 acres, 50 en culture. Belle ferme pour élevage d'animaux. Bonnes maison et établ.e Aubaine à $65 l'acre.

St-Boniface — Maison: 6 pièces, bon état. Prix réduit. Garage double. Possession immédiate. C. R. à négocier. 7-620-9C.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Kavanaugh. Maison: 15 ans, 3 chambres à coucher. Grand lot. $9,000. $2,500 comptant; balance $68 par mois P.I.T.

RICHER, MAN.
Ferme: 160 acres. Bons bâtiments. Eau courante. Prix réduit: $5,900 à termes.

GRUNTHAL, MAN.
553 acres. Bons bâtiments. Eau courante. Prix réduit: $36,500 avec récolte.

ST-PIERRE, MAN.
Atelier en blocs de béton: 26' x 36' Grand lot de rivière. Chauffage: gaz. Prix coûtant: $6,000. Sacrifierait pour $4,000. $1,000 comptant. Balance: $50 par mois.

ST-VITAL
Avenue Greendell. Maison complètement moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500, $1,500 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
6-596-9C

MARION REALTY LTD.

1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
43-353-T.F

Tél. 253-0888

LÉO E. MONDOR

CREUSEUR DE PUITS
383, chemin Ste-Anne
St-Vital, Winnipeg 8, Man.

ACHAT VENTE ECHANGE
Maisons, propriétés, immeubles
Service prompt et courtois

Ron Lachance

SP 4-2483 — CH 7-8437

URGENT
ON DEMANDE INSTITUTEUR

Pour école indienne du nord-ouest de l'Ontario. Immédiatement pour terminer l'année académique. Logis meublé. Pour information, téléphoner ou écrire à E. Benoit, O.M.I., C.P. 348, téléphone 474, Red Lake, Ont. 8-643-9C.

ON DEMANDE

Pour l'Ecole Consolidée de St-Lazare no 2366, des instituteurs bilingues pour les 2e, 3e, 4e, 5e années, ainsi que pour deux classes d'opportunité, commençant à l'automne 1966. Salaire d'après qualifications et expérience. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à P.-Emile Fouillard, sec.-trés., St-Lazare, Man. 7-624-9C.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) bilingues pour l'école élémentaire consolidée St-Joachim no 2378 de La Broquerie pour l'année 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200-$4,200
Classe 2	3,400- 4,800
Classe 3	3,600- 5,000

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Denis Nadeau, président, La Broquerie, Man. 3-522-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE DUNREA No 147

requiert les services d'un instituteur (trice) qualifié et bilingue pour enseigner les années 5 et 6 pour l'année scolaire débutant le 1er septembre 1966. Ecole neuve et moderne. Salaire selon l'échelle en vigueur. S'adresser à Mme Yvonne Day, sec.-trés., Dunrea, Man. 5-556-9C.

ON DEMANDE

Instituteur (trice) bilingue qualifié pour l'école consolidée d'Inverness de Letellier no 2382, pour l'année 1966-1967. Années: 3e et 4e. Salaire: $200.00 au-dessus de l'octrol du gouvernement. Pour plus de renseignements, s'adresser à: M. Alphonse Saurette, secrétaire, Ecole Consolidée Inverness de Letellier no 2382. 9-662-11C.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Eustache no 2409, deux instituteurs (trices) qualifiés, bilingues, pour les 5e et 6e années, commençant en septembre 1966. Négociations pour nouvelle échelle de salaires sont commencées. S'adresser à Georges-E. Bergeron, sec.-très., St-Eustache, Man. 9-658-9C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour la 4e année à l'école du Village de Ste-Rose-du-Lac. Salaire selon l'échelle des salaires. Pour plus d'informations, écrire à: Mme Jos Delveaux, Ste-Rose-du-Lac, Manitoba. 9-659-10C.

A VENDRE

PARC WINDSOR
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Soubassement fini. Prix: $13,620 à termes.

ST-BONIFACE
Triplex: 5, 4, 3 pièces. Garage double. Revenu annuel: $3,480. Prix: $20,500 à termes.

Pour chat, vente ou échange, estimation gratuite
Appelez
A.-J. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
6-598-9C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Winnipeg 12
Mall Center, Polo Park

Parc Windsor — ½ duplex, 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Salle de bain: 4 unités. Garage. Soubassement divisé et tuiles sur plancher. Prendrait auto récente en acompte.

Haywood, Man. — Café et salon de barbier avec logis pour propriétaire. Seulement $8,500.

Rue Tremblay — Bungalow: 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Grand lot. $8,500.

Désire acheter ½ section de terrain cultivé. Près école et chemin pavé. Entre 30 et 45 milles de Winnipeg. Echangerait bungalow, 4 ans, à St-Norbert.

St-Norbert — Maison: 4 pièces, non moderne. Eau et égouts sur la rue. Lot: 55'. Seulement $5,500.

St-Norbert — Rue Lemay. Bungalow neuf. 3 chambres à coucher. Grand salon, cuisine, dinette, armoires en acajou. Grand lot. Possession immédiate.

St-Norbert — Il reste quelques lots à vendre. Pour construire à votre goût.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
6-594-9C

A vendre ou à louer pour cause de santé garage dans centre canadien-français

Bon chiffre d'affaires
Près de la ville

S'adresser à boite no 626
La Liberté et le Patriote

On demande

Instituteur ou institutrice pour Ecole consolidée de St-Jean-Baptiste

Classe I	$3,350-$4,400
Classe II	3,500- 5,100
Classe III	3,900- 5,550

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Pierre Baril, secrétaire, District scolaire consolidé de St-Jean-Baptiste, Manitoba.

ON DEMANDE

Pour l'année scolaire 1966-67 à l'école consolidée de Laurier no 918, instituteurs (trices). Echelle de salaires en voie de négociation. Proposée:

Classe 1	3400 à 4300
Classe 2	3600 à 5000
Classe 3	3800 à 5600
Classe 4	4000 à 6700

Pour expérience passée jusqu'à 7 ans. Maison de pension à proximité. Pour plus de renseignements, s'adresser à Jacques Péloquin, sec.-trés., Laurier, Man. Téléphone: Ste-Rose 326-12. 6-582-9C.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Georges no 2403, instituteurs (trices) bilingues pour l'année scolaire 1966-67. Echelle de salaires:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Minimum	3400	3600	4000
Maximum	4400	5100	5800
	2 x 150	2 x 150	2 x 200
	3 x 200	6 x 200	5 x 250
	1 x 100		1 x 150

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man. 8-653-TF.

ON DEMANDE

Ecole secondaire de Gravelbourg requiert les professeurs suivants: Un professeur pour biologie (BSCS), 11e et 12e; Un professeur pour physique (PSSC), 11e et 12e; Un professeur pour commercial, 9e à 12e; Un professeur pour culture physique, cours élémentaire; Quatre professeurs pour 3e, 5e, 7e, 8e années respectivement. Salaire selon l'échelle. S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Téléphone: 648-2301. 7-601-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE No 8B

requiert les services d'instituteurs (trices), canadiens-français, à l'école consolidée de Stobart, Sask., pour l'année scolaire commençant en septembre 1966. Positions libres sont: Principal, principal-adjoint et aux classes élémentaires et secondaires. L'école dans la ville de Duck Lake compte 21 classes. Duck Lake est un centre canadien-français. S'adresser à L.-C. Perret, secrétaire, Ecole Stobart, Duck Lake, Sask. 6-584-14C.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE LORETTE No 2442

invite les demandes d'instituteurs (trices) qualifiés pour enseigner les années 1 à 8, anglais et français. Echelle de salaires pour septembre 1966:

Classe 1	3200	4200
Classe 2	3500	4800
Classe 3	3900	5300
Classe 4	4300	7000
Classe 5	4900	7700

Une nouvelle école à l'automne, située sur un bon chemin, de bons logements variés et raisonnables. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme R. Blom, sec.-trés., C.P. 34, Lorette, Man. 7-607-10C.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) qualifiés, bilingues, au niveau élémentaire pour le district scolaire consolidé de St-Pierre no 2395. Salaire selon l'échelle suivante:

Classe 1 3350—4450
Aug. 7 x 150; 1 à 50
Classe 2 3650—5050
Aug. 8 x 150; 1 à 200
Classe 3 3950—5550
Aug. 6 x 150; 3 à 200; 1 à 100
Classe 4 4750—7750
Aug. 6 x 150; 10 à 200; 1 à 100

Toutes années d'expérience reconnues. Pour informations, écrire au District scolaire consolidé St-Pierre, no 2395, St-Pierr,e Man. 6-581-9C.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20

invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1966-67. L'Institut Collégial St-Paul d'Elie requiert les services de professeurs pour: Anglais, IX, X; Géographie, X; Science, X; Physique P.S.S.C., XI, XII; Etudes sociales, X, XI, XII; Français, X, XII; Biologie, XI; Anglais, X, XII; Comptabilité, Economie, Loi commerciale.

Classe	Minimum	Maximum
Classe 1	3400	4600
Classe 2	3700	5300
Classe 3	4400	6200
Classe 4	5200	8200
Classe 5	5600	8800
Classe 6	6000	9300
Classe 7	6500	9800

Expérience reconnue: 8 années. Pour échelle de salaire complète et formules de demande, appeler Elie no 2 ou écrire à M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man. 5-546-T.F

La Division de la Rivière-Rouge no 17

ST-PIERRE — Un instituteur ou institutrice — Cours académique — Institut Collégial.

ST-MALO — Un instituteur ou institutrice — Cours général — Institut Collégial.

ST-JEAN-BAPTISTE — Un instituteur ou institutrice — Cours académique et commercial — Institut Collégial.

COLLEGE ST-JOSEPH — Un instituteur — Cours académique — Collège.

Echelle de salaires pour septembre 1966:

	Minimum	Maximum
Classe 1	$3,550—	$ 4,750
Classe 2	3,950—	5,550
Classe 3A	4,450—	6,200
Classe 3B	4,750—	6,750
Classe 4	5,550—	8,650
Classe 5	6,000—	9,150
Classe 6	6,400—	9,600
Classe 7	6,900—	10,500

Allocation maritale: $300.00. Expérience passée: maximum de $1,750.00. Pour plus d'informations, s'adresser à T.-F. Tétreault, sec.-trés., St-Pierre, Manitoba. Téléphone: 111.

ON DEMANDE

Ecole Notre-Dame, Bonnyville, Alta, requiert les professeurs suivants:
Au Primaire—Un professeur de 1ère année
A l'Elémentaire—Un professeur de 5e année
Un professeur de 6e année
Au Secondaire—Un professeur de mathématiques
Un professeur d'anglais

Salaire selon échelle suivante:

	1	2	3	4	5	6
Minimum	3300	3900	4500	5500	5900	6300
Maximum	5300	6400	7300	9200	9600	10,000
Augmentations	8x250	10x250	6x300	10x350	10x350	10x350
			4x250	1x200	1x200	1x200

Années d'enseignements acceptées au complet.

S'adresser à: G.-A. Proulx, sec.-trés., District Scolaire Bonnyville, no 2665, Bonnyville, Alberta. 9-661-10C.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour l'école consolidée de Ste-Anne no 2379, pour l'année scolaire 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200—$4,200
Classe 2	3,500— 4,800
Classe 3	3,900— 5,300
Classe 4	4,300— 7,100

Chaque professeur devra enseigner à une classe seulement. Pour plus de renseignements, s'adresser à la Secrétaire, District Consolidé de Ste-Anne, Ste-Anne, Manitoba. 2-501-T.F.

DIVISION SCOLAIRE MONTAGNE No 28

On demande des maîtres ou maîtresses pour les écoles secondaires de la Division à Mariapolis, Somerset et St-Claude pour l'année scolaire 1966-67. Nouvelle échelle de salaire pour septembre 1966:

Classe III	4,600 — 6,200
Classe IV	5,300 — 8,300
Classe V	5,800 — 8,800
Classe VI	6,200 — 9,200

Augmentation annuelle de $150.00 à la classe III, et de $250.00 dans les autres classes. Augmentation à l'échelle pour chaque année d'expérience acquise, ci-inclues les années d'expérience sous permis. Allocations supplémentaires de soutien de famille, et pour les cours académiques et professionnels. Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Tél.: 72. 2-499-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14

invite les instituteurs et institutrices, qualifiés, à faire demande pour les positions suivantes:
Institut Collégial La Broquerie: 1 instituteur pour l'Anglais;
Institut Collégial Ste-Anne: 3 instituteurs pour l'Anglais, les Etudes sociales et l'Histoire;
Institut Collégial Lorette: 2 instituteurs pour l'Anglais et l'Histoire;
Institut Collégial St-Adolphe: 1 instituteur pour les Sciences et les Mathématiques.

Salaires selon l'échelle suivante:

Classe 1	$3,400
Classe 2	4,000-$ 5,600
Classe 3	4,600- 6,200
Classe 4	5,400- 8,400
Classe 5	5,800- 8,800
Classe 6	6,200- 9,400
Classe 7	6,700- 10,000

Expérience totale comptée, congé sabbatique après 5 ans et autres bénéfices. L'engagement pour le commencement des classes en septembre. Les demandes devront être envoyées à M. Fernand Paquin, St-Norbert, Man. 8-657-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'année scolaire 1966-67, à l'école du village de St-Joseph no 945, un instituteur (trice) pour les années 1, 2 et 3. Environ 25 élèves. Chambre à l'école ou maison de pension à proximité. Salaire selon l'échelle en vigueur ou avec entente. Autobus quotidien. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Lorraine Delorme, C.P. 46, St-Joseph, Man. Téléphone: Letellier, 2285. 4-529-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école de Willow Bunch, Saskatchewan, des instituteurs bilingues pour les années 1, 3, 5, 7, 8, 9, 10. Bonne échelle de salaire, école moderne. 20 classes. S'adresser à: M. J. Philippon, principal, Ecole Willow Bunch. 9-660-12C.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSES

Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.

Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses

Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL

309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

La Norwood Jewellers

320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Comblez tous vos désirs ce printemps

LOUEZ DE L'ARGENT CHEZ CRESCENT.

Dites-nous au téléphone combien vous désirez louer (pour une semaine, 23c louent $50). Commandez votre bouquet du printemps: un choix de $100 bruns, de $50 orangés, enjolivés de $10 mauves et de pétales de $5. Entrez et faites-vous un bouquet, en quelques minutes.

Quelques-unes des façons agréables de louer de l'argent chez Crescent

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
1,014.07	30 mois	42.00
2,034.20	36 mois	76.00

De plus gros montant sont aussi disponibles selon vos besoins, faites-en la demande.

A votre service le soir.

Crescent Finance

Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion
Téléphone: 233-1426

A VENDRE

Etablissement pour vente de crème glacée molle.
Service en plein air — Site très favorable à St-Boniface.
Excellentes affaires.
Propriétaire a acheté autres commerces.

Pour tous renseignements, écrire à Boite 656, La Liberté et Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.

RUDY'S FURNITURE

Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 PAR MOIS
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074 En soirée: GL 3-1711

BRODEUR TV SERVICE

Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

45e Anniversaire
Vente annuelle du 26 au 31 mai

Chemises de sport
Manches longues ou courtes
Régulier: $4.00 à $9.95
Spécial: $2.99 et $3.99

CHEZ HUOT

200, avenue Provencher St-Boniface
Heures de magasin: de 9 h. 30 à 6 h.
— Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30 —

Complets pour hommes
Régulier: $59.95 à $115.00
Spécial: $39.95 à $69.95

Bas de nylon pour dames
1ère qualité, sans couture 3 paires pour 99c